Carpentras, France
Communauté Israélite de
Carpentras

Reçus divers 1777 - 1791



A.S. HALKIN 1930

Dans quatre Mois
prochain je

1. Je soussigné pror du Corps des anniversaires de l'eglise Cathédrale St Siffrein ay reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'Isaac de Roquemartine juif Tresorier d'icelle d'une part quarante deux livres monn. de France pour semblable pension échüe le quinze du courant, plus trois livres dix sols même monn. pour demi lods abonné en redevance annuelle échües le vingt six aussi du courant, finalement vingt deux sols patas pour une année de semblable cense échüe à la St michel dernier imposée de même que le dit demi lods sur le four des Cardoles et sur la maison des vallabregues, le tout situé à la rüe Pie rive de la musse. fait à Carpentras le vingt septieme jour du mois de fevrier mil sept cent septante sept.

Barjavel ptre pror.

voiy

46 lt 8-10.

Je soussigné procureur de Mgr L'evêque de Carpentras ai receu d'isaac de Roquemartine tresorier de La Communauté des juifs de cette ville La somme de trente trois livres dix sept sols dix denier Roy pour une pension annuelle de trente six livres monoie Courante echüe a La fête de paques, dont quitte pour mil sept cens soixante & dix sept ce 2 Avril Allemand

33-17-10

Je soussigné Recteur de la chapelle du St ange gardien fondée dans l'eglise des R.R. P.P. observentins de cette ville ay Receu d'isaac de roque martine Tresorier de la carriere des juifs de cette dite ville La somme de soixante livres monoye courente faisant en roy cinquante six livres neuf sols et neuf deniers, echüe le quinse du mois de feuvrier de La presente année, En foy a Carpentras le 7e avril 1777

Rafe doudon eclesiastique

je soussigné reçois avoir receu de mr isaac Rocque martine tresorier de la juifverie de carpentras pour la compte de sa communauté aurousse aussi de cette ville la somme de quatorze livres seize sols six deniers dont autant les tiens quitte pour la dite pension viagere écheue le vingt deux avril dernier en foi a carpentras ce 9e may 1777 soussigné qui reçois Dutrain

j'ay receu d'isaac de roque martine thresorier de la carriere des juifs de cette ville quinze écus roy pour l'honnoraire qui m'a été assigné en qualité de leur predicateur et c'est pour la presente année en foy a carpentras ce vingt deuxieme may mille sept cent soixante et dix sept duplessis ptre

En qualité de procureur de l'hopital de cette ville de carpentras jai reçu de la communauté des juifs de lad ville et des mains de isaac de Roquemartine scavoir huitante deux livres dix sols monoye courante pour pension semblable que lad communauté sert annuellement aud hopital echue le vingt trois janvier dernier et dix huit livres meme monoye pour une autre pension de semblable somme echue le vingt sept du courant a carpentras ce vingt huitieme may mil sept cent septante sept

Palmelle fils ainé proc

l. 94-13-4 rey

en qualité de recteur de la chapelle de notre dame de consolation joy receu de la communauté des juifs et des mains d'isaac de roquemartine vingt cinq livres quatorze sols quatre deniers pour pension echue le premier may dont je la quitte a carpentras le quatre juin mille sept cent soixante et dix sept
Solliers ptre

2. je Soussigné procureur de Mgr L'Evêque de Carpentras ai Receu d'isaac de Roquemartine tresorier de La Communauté des juifs de cette ville La Somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers Roy pour une pension annuelle de trente six livres monoie courante que lad.te Communauté sert à cet Evêché echue a La fête de pentecôte derniere a Carpentras 4.e juin Mil sept cens soixante & dix sept

Allemand proc.

33.# 17.s 10.d

jay reçu d'esaac de roque martine tresorier de la communauté des juif de cette ville la somme de trente livres monoye courante faisant en roy vingt huit livres quatre sols dix deniers sous les protestations que cy devant echeue le six avril dont le quité a carpentras ce quatre juin mil sept cent soixante dix sept caste de bonet

Je soussigné Administrateur du Rme Chapitre de cette ville de Carpentras, confesse d'avoir reçû, en cette qualité d'Isaac de Roquemartine trésorier de la Communauté des Juifs de cette Ville, la somme de deux cents vingt cinq livres roi, pour une pension annuelle que la d.e Communauté sert au d.t Chapitre, échuë au vingt cinq Avril dernier. En foi, a Carpentras le cinq Juin Mil sept cent soixante et dix sept. Farel chne Administrateur.

225# 0 0.

Comme procureur de L'hoirie de m.r de d'alleman oncles j'ay Receu de La comm.té des juifs de cette ville et des mains et deniers d'isaac de Roquemartine Tresorier d'icelle cent trois Livres quinze sols six deniers Roy pour l'este d'une pension de plus grosse somme que La dite carriera sert a La d.e hoirie apres avoir payé La pension Leguée a La nommée aurore domestique de feu m.r Le chev.r d'alleman et c'est pour La pension Le vingt deux avril dernier echüe dont quitance a carpentras Le vingt cinquieme juin mil sept cent septante sept Dastier

103.# 15.s 6.d

j'ay Receu de La comunté des juifs de cette ville et dans maint et deniers de isaac de Roquemartine tresorier d'icelle La somme de nonante cinq Livres Roy pour deux diverses pensions que Ladite communté me supporte scavoir une pension de trente cinq Livres a chaque vingt quatrieme avril et L'autre de soixante Livres a L'echeance du vingt deux du present mois de juin dont quitance pour Les dites deux pensions a carpentras le vingt cinquieme juin mil sept cent septante sept Vastero

95 ₶ R

j'ai recu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains d'isaac de roquemartine thrésorier de la d. communauté la somme de trois cent quarante quatre livres roy pour deux pensions que la d. communauté me supporte, l'une de deux cens livres et l'autre de cent quarante quatre livres toutes les deux sus d. may et échuës le trente juin de cette présente année. en foy à carpentras ce trois juillet mil sept cent soixante dix sept le Marquis de gaudemaris de coppola

En qualité de Procureur fondé de la part des Rdes Dames abbesse et Relig. de L'abbaye Ste marie Madeleine ordre de Cisteaux de cette ville de carpentras j'ay receu de la Carriere des juifs de cette ville, et des mains de Isaac de Roque Martine tresorier d'icelle, d'une part la somme de cent trente six livres dix sols Roy pour pension echuë le treize du courant, et d'autre part celle de vingt deux livres monoye courante faisant en Roy vingt livres quatre sols trois deniers, pour pension qui doit echoir le seize aout prochain, ayant d'icelle payé en avance composant l'universalité de cent cinquante six livres quatorze sols trois deniers. à Carpentras le dix sept juillet mil sept cents soixante dix sept. Martin chne Procur.

3 J'ai receu de la Communauté des juifs de Cette ville et des mains et deniers d'Isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de soixante quinze livres roi pour pension echue le vingt juin proche passé dont quitte à Carpentras ce vingt un du mois de juillet mille sept cent soixante dix sept

75# = 0. De Jean [illegible]

nous soubsigné confesson avoir receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac des roque martine thresorier d'icelle cent quarante cinq livres roy pr trois cents [illegible] pansion que la ditte communauté nous suporte dont la derniere a été echeue le premier juillet proche passé dont content et quittons pr cette année ainsoy a carpentras ce cinquieme aoust mille sept cent septente sept —

marie anne magnan anne marie magnan

je soussigné procureur de Monseigneur l'evêque de Carpentras ai Reçu de la Communauté des juifs de cette ville & des mains d'Isaac de Roque Martine Tresorier d'icelle la somme de seize livres dix neuf sols Roy pour une redevance annuelle de dixhuit livres monoie Courante échüe au 22 juillet dernier, a Carpentras 6e Août Mil Sept Cent Soixante dixsept Allemand proc

j'ay receu d'Isaac de Roque Martine tresorie de la comunauté des juifs cinquante six livres neuf sols neuf deniers qu'ils font annuellement a Notre comunauté echu dans le mois de juillet proche passé a carpentras ce treize aoust mil sept cent septante sept audin tresorié

Jay receu d'isaac de Roquemartine thresorier de la communeauté de Carpentras Soixante six Livres pour monnaye pour deux diverses pensions echues sous leur date pendant la presente année dont quittance a Carpentras ce vingt cinq aoust mil sept cent soixante et dix sept

Monfaucon

En qualité de tresorier du mont de pieté de cette ville de Carpentras, ay Receu de la Communeauté des juifs et des mains d'isaac de roquemartine tresorier d'icelle la somme de soixante une Livre un sol roy pour quatre differentes pensions reduites en roy echues au vingt deux juillet dernier dont content quitte a Carpentras ce vingt six aoust mil sept cent septante sept. Fortunet fils

J'ay reçu en qualité de prieur et thresorier de la Confrairie du St esprit de la Communauté des juifs et des mains d'ysaac la somme de cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension que ladite est a la confrairie aux festes de la pentecoste dont quitte pour la presente année a Carpentras ce 29e aoust mille sept cent soixante dix sept. Allegiather

4. j'ay Reçu d'Isaac de Roquemartine tresorier de la [illegible]
[illegible]
[illegible] pour pension [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] sur laquelle nous devions [illegible]
[illegible]
quittes à Carpentras ce dix huit septembre
mil sept cent soixante sept. [illegible]
[illegible]

en qualité de procureur de notre couvent de
l'Isle de Vaux avoir reçu d'Isaac de
Roquemartine tresorier de la communauté
la somme de quarante livres roy pour
une pension annuelle et perpetuelle qui
echoit doit echoir le vingt quatre du
courant fait a l'Isle ce dixneuf septembre
mil septcent soixante dix sept.

f[illegible] Mille [illegible] minime procureur.

je soussigné procureur de Mgr L'évêque de Carpentras
ai reçu de la communauté des juifs de cette ville & des
mains d'Isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la
somme de cent une livre treize sols six deniers roy
pour une pension annuelle de 108 ₶ monoie courante
Echue hier dont quitte pour mil sept cens soixante
& dixsept a Carpentras ce 30 7bre Allemand

101 ₶ 13 s 6 d
J'ay reçu d'Isaac de Roquemartine [illegible] des juifs
[illegible] carpentras quatre cens septante = livres [illegible] sols six deniers roy pour [illegible]
[illegible] d'arrerages d'une pension [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
juifs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] Carp. [illegible] septembre mille sept cent soixante dix [illegible]
Bourreille tresorier [illegible]

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et par mains de Moïse de Roque martine premier baillon la somme de onze cent septante cinq livres douze sols six pour huit années arreragées du present que la dte communauté fait annuellement et aux fetes de Noël a Mr l'illme Recteur du Comtat depuis 1768 jusqu'a 1775 y compris l'acquit en conformité du rescript de sa sainteté du 6 fevrier dernier qui les adjuge a Mr le Comte Tollio Recteur de cette province à Carpentras le neuf 9bre 1777 Rieux Ste Isaie

B pour 1775 # 12

j'ay Reçu de la Comunauté des juifs de Cette Ville et par mains d'isaac de Roque Martine Cent Vingt quatre Livres Cinq sols Cinq deniers Monoye de france pour quatre diverses pensions annuelles ainsy reduites dont la derniere est echue Le dix du Courant en foy à Carpentras Le quatorze octobre Mille Sept Cent Soixante dix Sept Sobirats

5\. En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ay recu de la carriere des juifs de cetted. ville et par mains d'isaac de Roque martin tresorier d'icelle troiscents douze livres six sols quatre deniers pour trois differentes pensions l'une de cent vingt une livres dix sols du sept juillet, l'autre de soixante dix livres seize sols quatre deniers, et latroisieme de cent vingt livres des vingt sept et vingt neuf septembre dernier. a Carpentras ce vingt deux octobre mil sept cents soixante dix sept. Vitalis [illegible] procur.

pour 1777. £ 312. 6. 4

En qualité de procur. de mons. le marquis de [illegible] J'ay recu de la carriere des juifs de cette ville et par mains d'isaac de Roque martin tresorier d'icelle deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers pour payement des deux differentes pensions que lad. carriere fait aud. Sgr marquis dont l'une de cinquante six livres neuf sols neuf deniers est echue le vingt juin, et l'autre de deux cent quarante livres echue le vingt neuf septembre a la fin de la presente année a Carpentras ce vingt neuf octobre mil sept cent septante sept.

p. 1777

Juvet [illegible] procur.

je soussigné procureur de mons. de [illegible] [illegible] de la communauté des juifs de Carpentras [illegible] [illegible] quatre vingt livres [illegible] pour pension echue le quatorze [illegible] octobre dernier et vingt sept novembre mille sept cent soixante et dix sept Cutrone [illegible] par mains d'isaac de Roque martin tresorier d'icelle

Cutrone [illegible]

1777 [illegible]

Je soussigné confesse d'avoir reçu d'isac de rogue martine tresorier de la comunoté de juif de cette ville la somme de cent vingt livres [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible] pour les [illegible] [illegible] [illegible] de cette presente [illegible] fait a carpantras [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

En qualité de procur de Mr le Baron de [illegible] j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras des mains d'isaac de roque martin tresorier d'icelle trente neuf livres monnoye courante pour la pension echeue en novembre dernier. a carpentras ce dix sept decembre mil sept cent soixante dix sept

[illegible] procur

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et par mains d'isaac de roque martine tresr de lade comté sept livres dix pour le present accoutumé au vice recteur à la noel à carpentras 16. xbre 1777 [illegible] v. R.

Reçu dud. sr roquemartine d'une part neuf livres quinze sols pour la valeur des quatre de[illegible] que fait la comm[illegible] au greffier de la cour de la rectoré et d'autre part quatre livres pr. les clercs. à carpentras ce [illegible] jour dud.

[illegible] greffier

6. j'ay receu de la carriere des juifs de cette ville et des mains d'Isaac de Roque martine sept livres roy pour le present que me fait ladite carriere a Carpentras le seize decembre mille sept cent septante sept

Rabutte Chr greffier

j'ay receu de la carriere des juifs de cette ville seize livres monnoye courante pour pension echue ce jourd'huy a Carpentras le seize decembre mille sept cent septante sept Rabutte

jai reçu de la communauté des juifs et par mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de cent quarante cinq livres quatorze sols monoye de france que la dite communauté compete annuellement et aux fetes de noël a illme Seigneur Recteur du Comtat en foy a Carpentras les dix sept Xbre Mil sept cent soixante et dix sept Rieux pbre secre

pour et au nom de Mr Audin un des greffiers criminels de cette ville ay receu des dits Baylons trente sols pour present que la carriere des juifs fait au dit audier dans ces fettes de noel a Carpentras ce dix sept decembre mil sept cent soixante et dix sept

Courtarel [illegible] Audier

Receu dudit Roque martine trente sept sols pour le present de la Noel a Carpentras ce 16 Xbre 1777 Bonnaud huissier de l'appareil

j'ai receu d'Izaac de Roque Martine tresorier de la Communauté des juifs de cette ville la somme de trente Livres Roy pour une redevance que lad.te Comté fait annuellement aux domestiques de Monseigneur l'Evêque de cette ville a La fête de Noël dont quitte pour mil sept cens soixante dix sept a Carpentras 17 Xbre

Ceccarelli

je soussigné ay receu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras & des mains d'isaac de roque martine tresorier de lad. communauté, neuf livres & quinze sols monnoye de france, que lad. communauté est en coutume de me payer, a la noël de chaque année. a Carpentras ce dix huite Decembre mil sept cent soixante dix sept

Sibour avocat procureur général

je declare avoir receu pour mon pere en qualité de greffier criminel de cette ville de Carpentras et Comté Venaissin, et des mains d'isaac de roque martine thresorier de la Carriere des juifs de la meme ville trois Livres roy pour le present de la noel que lad.e Carriere est en Coutume de faire, et pour cette presente année. a Carpentras ce dix neuf decembre mil sept cent septante sept.

Balinelli le jeune

J'ay receu de Sr Izaac de Roque martine tresorier de la Carriere des juifs de Carpentras la somme de cent cinquante livres monnoye courante pour [illegible] [illegible] que lad. Carriere me paie annuellement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] a Carpentras ce dix neuf decembre mil sept cents soixante dix sept Fabre

7. Je soussigné en qualité de greffier criminel de cette
ville de carpentras et province du comtat ay recu de
la carriere des juifs de carpentras des mains d'isaac de
roquemartine thresorier d'icelle trois livres roy pour le
prest de la noel que lad carriere est en coutume de faire
ceci pour la pnte année a carpentras ce vingt trois
decembre mille sept cent septante sept Bouvier g.er

j'ai recu dud roquemartine trente six sols roy pour le present
a la noel a carpentras le vingt trois decembre 1777
pour juge ordinaire

nous soussignés Consuls de cette ville de Carpentras
avons reçu de la Communauté des juifs de cette dite ville
par mains d'isaac Roquemartine tresorier
de lad Communauté trente livres roy chacun
pour prix de septante livres fromage, moitié
auvergne, moitié servaie, moitié vieux, moitié
nouveau suivant l'ancien usage aux fêtes de
la noël, aud Carpentras le vingt quatre
decembre, mil sept cent soixante dix sept
Gaudibert consul Raoulx consul Remarti consul

je soussignée Confesse avoir recu d'isaac de roque-
martine tresorier de la carriere des juifs de cette ville
douze ecus bon argent echeue le seize may sinq ecus quarante
sing sol monoye courant dont le fond est en pluvalue cor sol echeue
le sept septambre la troisieme de quarante ecus bon argent
echeue le trante decambre dernier fait a carpentras ce sept
jenvier mille sept cent septante huit
seguins florans

J'ai reçu d'Isaac [illegible] de Roquemartine tresorier de la Carriere des juifs de cette ville la somme de trois cent quatre vingt deux livres douse sols six deniers voir pr reste et entier paiement des differentes pensions que lad(ite) Communauté et Carriere me fait tous les ans, la derniere etant echue le vingt decembre proche passé dont quitte a Carpentras le treise janvier mille sept cent soixante dix sept. De Jehan Joannis

382# 12-6

[illegible]

En qualité de procureur de la maison de charité de [illegible] Isaac [illegible] de Roquemartine [illegible] des juifs [illegible] tresorier [illegible] quatre vingt [illegible] [illegible] a [illegible] sept cent soixante dix [illegible]

[illegible]

L 18 [illegible]

8. Je Soussigné procureur Du Corps des anniversaires de L'Eglise Cathedrale St Siffrein ai receu de La Communauté des juifs de Cette ville et des mains d'isaac de roque martine juif. Ther d'icelle d'une part quarante deux livres mon. de france pour semblable pension Echuë Le quinze du Courant, plus trois Livres Dix sols même monnoye pour demi lods abonné en redevance annuelle Echu le vingt six du Courant, finalement vingt deux sols patas pour une année de semblable Cense Echue a la st michel dernier, imposée de même que le demi lods sur le four des Coudoles et sur la maison des Valabregues Le tout situé a la rue pie- five de la muse fait a Carpentras le vingt six fevrier mil septt cent soixante Dix huit

Devillario pretre procr.

Roy
46# -8-10

je soussine recteur de La chapelle Des s. ange gardien fondé dans léglige [illegible] observentain de cette ville ai echut disaac de roque martine tresorier de la juerie [illegible] juifs de cette dite ville La somme de soisente Livres monoye courante et faisant en roi saiquante ~~neuf~~ sixe Livre sols et neuf denier echu Le quinge du moi de fevrier de La pregente annee fait à carpentras ce 5 mars 1778 dedouir ecclesiastique.

caiquante sixe Livre neuf sols neuf denier

j'ay reçu d'isaac de roque martine thesorier de la carrière des juifs de cette ville [illegible] pour l'anniversaire qui m'estoit [illegible] en qualité [illegible] présent [illegible] fait a carpentras ce [illegible] mois mille sept cent soixante dix huit [illegible] ptre

Comme ~~[illegible]~~ possesseur de la chapelle des St ange gardien et [illegible] d'icelle fondée dans l'eglise des RR. PP. observantins de cette ville. j'ai reçu d'izac de roque martine thresorier de la carriere des juifs de cette ville de Carpentras, la somme de soixante livres monoye courante [illegible] soixante en [illegible] sinquante livres neuf sols et neuf deniers pour pencion que les dits juifs supportent à la dite chapellanie [illegible] dont je tiens quitte pour la presente année mille sept cent soixante neuf [illegible]

je resu de la communaute des juifs de sa
neuf livres quenze sols roy des mens jsac
de roque martine thresier de la carriere des
juifs de cette vile de carpentras ce le
30 mars 1778 joseph combette thresier

je soussigné que la sieur marie aurose a
reçu des sieurs jsaac de roque martine tresorier
de la juifverie de cette ville la somme de
quatorze livres seize sols six deniers pour
une pention viagere echeu le vingt deux
du courant en foi a carpentras le vingtquatre
avril mille sept cent septante huit

D. Abram soussigné pour ladite de roque

Je soussigné procureur de Monseigneur L'Évêque
de Carpentras ai Reçu de la Communauté des juifs de
cette ville & des mains d'jsaac de Roque martine tresorier
d'icelle la somme de trente trois livres dixsept sols
dix deniers Roy pour une pension annuelle de trente
six livres monoie Courante échüe a la fête de paques
dont quitte pour Mil sept Cent soixante dixhuit
a Carpen 27 avril Allemand

Aprove

en qualité de recteur de la chapelle de
notre dame de consolation j'ay receu de la
carriere des juifs et des mains d'isaac de roque
martine vingt cinq livres quatorze 11 deniers
pour pension echue le premier may dont
content j'acquitte a carpentras le sept du dit mois
mille sept cent soixante et dixhuit

Sr Givan Ptre

9. atteste je nre soussigné que l'an mil sept
cent soixante dix huit et le sept^e may isaac de
Roque martine tresorier de la carriere des juifs
de cette ville, a payé a m^r de Bournareau
archidiacre de l'Eglise cathedrale S^t siffrein de
cette ville la somme de cent vingt huit livres
seize sols quatre deniers Roi pour arrerages
des censes et renouviers que lad carriere supporte
aud seig^r de Bournareau en qualité d'archidiacre
ainsi que du tout plus amplement appert dans
la Reconnaissance passé par les bailons de lad^e
carriere ecrivans Broyd nre les an et jour susd. en

1078 Vitalis nre

En qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay
Reçu de la communauté des juifs de cette ville et des
mains d'isaac de Roquemartine tresorier de lad^te
carriere, scavoir huitante deux livres dix sols monnoye
courante pour pension echeue le vingtrois^e janvier
dernier, et dixhuit livres meme monnoye pour autre
pension semblable qui doit echeoir le vingt sept du
courant quil a bien voulu payer avant son echeance
a carpentras ce vingtuni^e may mil sept cent
soixante dixhuit

Balmelle proc

94-13-4.107

en qualité de prieur et tresorier des confreries-
unies de St Sebastien, St Roch et autres ai receu de la
carriere des juifs de cette ville de carpentras et des-
mains d'isaac de roquemartine tresorier de lad carriere
la somme de seize livres patas pour seize années -
d'arrerages d'une pension de vingt sols patas que
lad carriere sert annuellement aud confreries
dont la derniere est echüe a la fete de la translation
de St Siffrein derniere. au carpentras le
quatre juin mil sept cent septante huit B.

Gaudon prieur et
tresorier

je soussigné procureur de Monseigneur l'eveque
de carpentras ai reçeu de la communauté des juifs de
cette ville & des mains d'isaac de Roquemartine tresorier
d'icelle la somme de trente trois livres dix sept sols &
dix deniers Roy pour une pension annuelle de trente six
livres monoie courante echüe a la fête de pentecôte
dont quitte pour mil sept cent soixante dix huit -
a Carpent. 10e juin Allemand
proc.

comme procr de l'hoirie de mrs dallemand oncles j'ay reçeu de la carriere
de juifs de cette ville et des mains et argent d'isaac de Roquemartine
tresorier de lad. carriere cent trois livres quinze sols six deniers Roy
pour Reste de pension de plus grosse somme que la de carriere
sert annuellement a lad. hoirie apres avoir payé la pension
leguée a Languenie autre domestique des dits Srs dallemand
et c'est pour la pension echüe le vingt deux avril dernier passé
dont quitance a carpentras le vingt deux juin mil sept cent
septante huit Dastier

10. j'ay Receu de La comm^{té} des juifs de cette des mains et propre argent d'isaac de Roquemartine Tresorier de La d^{te} carriere nonante cinq Livres Roy pour deux diverses pensions que la d^{te} carriere me sert scavoir une de trante cinq Livres a chaque vingt deux avril et L'autre de soixante Livres a L'echeance du vingt deux du present mois de juin dont quittance a carpentras le d^t jour 22e juin mil sept cent septante huit Dastier

Je soussigné Administrateur du Vén. Chapitre de cette Ville de Carpentras, confesse d'avoir recu en cette qualité d'Isaac de Roque martine trésorier de la Communauté des juifs de cette d^e Ville, la somme de deux cents vingt cinq livres roi, pour une pension annuelle que la d^e Communauté sert aud. Chapitre, échuë au vingt cinq Avril dernier. En foi A Carpentras, le septième Juillet Mil sept cent soixante et dix huit.

Favel Chne Administr.

225^{tt}=0=0.

j'ai recu d'isaac de roquemartine tresorier de la Communauté des juifs de cette ville la somme de septante cinq livres roi pour pension echue le vingt du mois de juin proche passé dont quittee a Carpentras ce sept juillet mil sept cent soixante dix huit

De jehan jomnaris.

75^{tt}=0=0.

j'ai recu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains d'isaac de roquemartine thesorier de la d^{te} communauté la somme de trois cent quarante quatre livres roi pour deux pensions que la dite communauté me fait une de cent livres [illegible] et l'autre de cent quarante quatre livres, toutes les deux [illegible] et echues le trente [illegible] de cette presente année. en foy à Carpentras ce neuf juillet mil sept cent soixante dix huit le Marquis de gaudemaris de coppola

j'ay receu d'isaac de roque martine tresorier de la caisse des juifs de cette ville la somme de cinquante six livres neuf sols neuf deniers que la dite communauté fait annuellement a la ville de carpentras echue le premier juillet mil sept cent septante huit

audin tresorier

j'ay receu en qualité de prieur elheue de la confrairie du st esprit de la commune de juifs et des mains d'isac la somme de cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension de la communauté des juifs faite a la confrairie du st esprit echue au feste de la pentecote dont quitte pour la presente année a carpentras ce 13e juillet mille sept cents septante dix huit

Allegier

je soussigné procureur de Mgr l'évêque de carpen[tras] ai reçû de la communauté des juifs de cette ville & des mains d'Izaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de seize livres treize sols Roy pour une redevance annuelle de dix huit livres monoie courante echue au 22 juillet dernier a Carpentras le Août Mil sept cens soixante dixhuit Allemand

procur

16ʳ 13ˢ

En qualité de tresorier du mont de pitié de cette ville de carpentras aij receu de la communeauté des juifs et des mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle la somme de soixante une livre et un sol roij pour quatre differentes pensions reduites en roij echües au vingt deux juillet dernier dont quitte pour cette presente année a carpentras ce douze aoust mil sept cens septanté huit fortunet fils

11. nous soubsigné confessons avoir receu de la communauté des juif de cette ville et des main d'isaac de roque martine thresorier d'icelle cent quarante cinq livres roy pr trois differantes pension que la ditte communauté nous supportent done la derniere a êtée echeue le premier juillet dernier done contentes quitents pour cette anneé an foy a carpentras ce 12e aoust mille sept cent soixante septente huit maria anna magnar
anne marie magnar

J'ay receu d'isaac de Roquemartine Thresorier de la Communauté des juifs de Carpentras soixante dix livres grosse monoye pour deux pensions echües sous leur date pendant la presente année dont quittance a Carpentras ce douze aoust mil sept cent soixante et dix huit
Montfaucon

je soussigné ai recu d'isaac de roquemar-tine Trésorier de la Communauté des juifs de cette ville la somme de soixante-quinze livres roi pour pension echue le vingt du mois de juin proche passé dont quitte à Carpentras ce deux du mois de juillet mille sept cent soixante dix neuf
Des Jehan-Joannis

75# 0 0

En qualité [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] de l'Allegre [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] cinq [illegible]
la Carriere des Juifs de cette [illegible] des mains d'Isaac d
roque martine tresorier de lad. Carriere l'une par la somme
[illegible] cent [illegible] six livres dix sols [illegible] pour pension echue le
[illegible] [illegible] passé et d'autre par lettre [illegible] [illegible] livres
[illegible] [illegible] [illegible] Roy trois livres quatre sols [illegible]
monnoye courante [illegible]
deniers pour autre pension echue le [illegible] [illegible]
[illegible] en tout la somme de cent cinquante [illegible] livres
quatre sols trois deniers a carpentras ce [illegible]
[illegible] soixante dix huit [illegible]

je soussigné procureur de Monseigneur L'evêque de Carpentras
ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville & des mains
d'Isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de Cent
une livre treize sols six deniers monoie de france pour une
pension annuelle de cent huit livres monoie courante
echüe au 29 du passé dont quitte a Carpentras 5e 8bre
mil sept cens soixante dix huit. Allemand
101lt 13s 6d
[illegible] procr

En qualité de procur. de mr le marquis de mars ay reçu
de la Carriere des juifs de cette ville et des mains et argent
de Isaac de roquemartine thes. d'icelle deux cent nonante six livres
neuf sols neuf deniers my [illegible] payement de deux differentes pensions
que lad. carriere fait aud. sgr dont l'une de cinquante six livres
neuf sols neuf deniers echue le vingt. juin et l'autre de deux
cent quarante livres echue le vingt neuf septembre le tout de la
presente année a carpentras ce [illegible] octobre mil sept cent septante huit
[illegible] 1778
[illegible] procur

12. En qualité de procureur de la maison de charité de
cette ville j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville
et des mains d'isaac de Roque martiné tresorier d'icelle
trois cent douze livres six sols quatre deniers pour
trois differentes pensions l'une de cent vingt une livres
dix sols echue le sept juillet, l'autre de soixante dix
livres seize sols quatre deniers et l'autre de cent
vingt livres echues les vingt sept et vingt neuf dernier
à carpentras le quinze octobre mil sept cent soixante
dix huit Vitalis proc

pour 1778 312.lt 6.s 4

J'ay Reçu de La Comunauté des juifs et
par Mains d'isaac de Roque Martiné
Tresorier Cent Vingt quatre Livres Cinq
Sols Cinq deniers pour quatre diverses
pensions dont la derniere est échue Le dix
du Courant en foy à Carpentras Le
Vingt Six octobre Mille Sept Cent
Soixante dix huit Sobirats 12

En qualité de procureur de Mr le Baron de [illegible] j'ay reçu de la Communauté des juifs et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle trente neuf livres monnoye courante pour la pension échue en novembre dernier. a Carpentras le premier decembre mil sept cent soixante dix huit.

[illegible] procureur

Je soussigné [illegible] avoir reçu [illegible] secrétaire [illegible] de la communauté des juifs de cette ville de [illegible] la somme de [illegible] livres [illegible] pour une pension que la dite communauté me supporte [illegible] [illegible] decembre mil sept cent soixante et dixhuit. Siau

J'ai reçu d'Izaac de Roque Martine tresorier de la Communauté des juifs de cette ville la somme de trente livres Roy pour une redevance que lad^te^ Communauté fait annuellement aux domestiques de Monseigneur l'evêque de cette ville échue a la fête de Noël dont quitte pour Mil sept cens soixante dixhuit a Carpentras 26. xbre Ceccarelli

Reçu dud. Roquemartine d'une part neuf livres quinze sols Roy pour la valeur des quatre dozaines de redevance que fait la carrière des juifs de cette ville aux fetes de la noël aux offi^ers^ de la Rectorie, et d'autre part quatre livres pour les [illegible] à Carpentras ce 21. xbre 1778. [illegible] Simon[?] l'ainé

Je soussigné ay reçu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras, & des mains de isaac de roque martine tresorier de ladite communauté neuf livres & quinze sols monnoye de france que la même communauté est en coutume de me payer a la noel de chaque année. a Carpentras ce vingt un decembre mil sept cent soixante huit

Sibour avocat & procureur général

13.

jay reçu des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roquemartine sept livres roy pour le present que me fait ladite carriere a carpentras le vint un decembre mille sept cent septante huit

Raoux fils greffier

j'ay reçu de la carriere des juifs de cette ville seize livres monoye courante pour pension echue le seize du courant a carpentras le vint un decembre mille sept cent septante huit

Raoux

je soussigné vice recteur du comtat ai recu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle communauté sept livres roi pour le present accoutumé à la noel à carpent. le 20. xbre 1778

Barcilon vicerecteur

je declare avoir reçu pour mon pere en qualité de greffier criminel de cette ville de carpentras et comté venaissin, et des mains d'isaac de roque martine thresorier de la carriere des juifs de la meme ville trois livres roy pour le present de la noel que lade carriere est obligée de faire et pour cette presente année. a carpentras ce vingt un decembre mil sept cent septante huit

Balmelle le jeune

pour lr aumone de Mr. aud[iteu]r gl. et

criminel ay recu du tresorier des juifs

des mains de isaac de lattes maitre

vingt-une livres trente sols pour le

present a l'ordinaire du aud[it] Sr aud[iteu]r

en foy a carp[entr]as le vingt-six decembre

mil sept cent soixante dix huict.

Jouvent

En qualité de procureur du college de cette ville j'ai recu

d'isaac de roque martine thr actuel de la communauté des

juifs de cette ville la somme de huitcenes monoye

courante faisant en roy vingt deux livres six sols pour

deux annuités d'une pension de quatre ecus monoye

courante que lad[ite] comm[unau]té des juifs supporte aud. college

la derniere echue le vingt six novembre passé dont

quitte a carpentras le vingt decembre mil sept cens

septante huit (1777 et 1778) Devillario procureur

j'ai recu de la communauté des juifs et par

mains d'isaac de roque martine tresorier

la somme de cent quarante six livres quatorze

sols Monoye de france que la dite

communauté compete annuellement

aux fetes de noel a Mr. l'illme Recteur

du comtat a Carpentras le 22 fevre

Mil sept cent soixante et dix huit

plus vingt sols de rereur Pierre Plu...

de l'année derniere

15. je soussigne Confesse Confesse avoir reçu d'isac de roque martine tresorier de la Carriere des juifs douze écus bon argent echeu le quinze may dernier, quinze quarante cinq sols monoye courant dont le fond est en [illegible] dor sol [illegible] le [illegible] septembre dernier la troisieme de quarante écus bon argent echeu le trente decembre dernier fait a carpentras ce quatre jenvier mille sept cent septante neuf
Seguins flamens

j'ai reçu d'isaac de roquemartine tresorier de la Carriere des juifs de cette ville la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers pour reste et entier paiement des differentes pensions que la carrerie me fait tous les ans dont quitte a Carpentras ce cinq de l'an mille sept cent soixante dix neuf

382=12=6 De Jehan-Joannis

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ai reçu de la carriere des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roquemartine tresorier d'icelle cent quatrevingt livres Roi pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt deux decembre dernier a carpentras le dix sept fevrier mil septcent soixante dix neuf. Vitalis, proud

en qualité de pror du Corps des anniversaires de L'Eglise Cathedrale St Siffrein j'ay reçu de la Communauté des juifs de Cette Ville et par mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle d'une part quarante deux livres monnoye de france pour payement de pension semblable echue le quinze fevrier dernier, plus trois Livres dix sols même monnoye pour neuvain ou demi tod abonné en redevance annuelle echu le vingt six fevrier dernier finalement sept sols tournois imposé sur le four des coudoles que lad. communauté possede et quinze sols patas pour une année de la Cense imposée sur la maison des Hallabregues Le tout situé a la rue pré echues lesd Censes de sept sols tournois et quinze sols patas a St michel dernier a Carpentras le trois mars mil sept cent soixante dix neuf Debillario pretre procureur

je soussigne [illegible] avoir reçu d'isac de roque martine tresorier de la carriere de juif douze écus bon argent echeu le quinze may dernier, quinze écus quarante cinq sols monoye courant dont le fond est en [illegible] echeu le sept septembre dernier [illegible] quarante écus bon argent echeu le trente decembre dernier fait a Carpentras ce cinq janvier mile sept cent quatre vint
Seguins flamens

je Soussigné procureur de Monseigneur l'évêque de Carpen
ai Reçu de la Communauté des juifs de Cette ville & des mains
d'jzaac de Roque Martine tresorier d'icelle La Somme de trente
trois Livres dix sept sols dix deniers Roy pour une pension
annuelle de trente six livres monoïe Courante echue a la
fête de paque derniere ; a Carpen 16 Avril Mil Sept Cens
Soixante dixneuf Allemand
proc.

je soussigné ay receu de la communauté des juifs de
cette ville de carpentras la somme de trente deux livres
treize sols huit deniers roy, ce qui est scavoir quatre
livres huit sols dix deniers pour reste d'une pension
de vingt huit livres quatre sols dix deniers roy echeue
au seize avril de l'année derniere mil sept cents
septante huit, n'ayant par erreur concedé acquit
que de vingt trois livres douze sols lequel acquit avec
le present ne serviront que pour, Et vingt huit
livres quatre sols dix deniers roy pour pension
echeue au seize du courant dont content quitte a
carpentras ce vingt avril mil sept cents septante neuf
Allibert

28.4.10
4.8.10
[illegible]

je Soussigné procureur de Monseigneur l'évêque de
Carpentras, a reçu de la Communauté des juifs de Cette ville, &
des mains d'jzaac de Roque Martine tresorier d'icelle La Somme
de trente trois Livres dixsept sols dix deniers Roy pour une
pension annuelle de trente six livres monoïe Courante
Echüe a la fête de la pentecote derniere, a Carpentras le
28 May Mil Sept Cens Soixante dixneuf
33.17.10 Allemand
proc.

je soussigné requis declare avoir reçu de la
communauté des juifs de lad^e ville et des mains
de isaac de Roque martine tresorier de lad^e Comm^te
pour le compte de Magdelaine aurousse habitante
en cette d^e ville la somme de quatorze livres —
seize sols six deniers dont content le tiens quitte
pour lad^e pension viagere echüe le vingt deux
avril dernier en foy a Carpentras le trente
un may mil sept cent soixante dix neuf.

[illegible]

en qualité de procureur de l'hoirie de mess^rs dalleman oncles j'ay Reçu de La comm^té des juifs de cette ville et des mains et argent d'isaac de Roque martine Tresorier d'icelle carriere cent trois Livres quinze sols six deniers Roi pour reste de pension de plus grosse somme que La d^e carriere sert annuellement en pension a La d^e hoirie après avoir payé La pension Leguée a la nommée madeleine aurousse domestique des dits s^rs dalleman et c'est pour La pension echüe Le vingt deux avril dernier passé dont quitance a carpentras Le vingt deux juin mil sept cent septante neuf Dastier

j'ay Reçu de La comm^té des juifs de cette ville et des mains et argent d'isaac de Roque martine Tresorier de La d^e carriere et comm^té nonante cinq Livres Roi que sont pour deux pensions diverses que La d^e carriere me sert annuellement scavoir une de trentecinq Livres a chaque vingt deuxieme du mois d'avril et L'autre de soixante Livres a L'echeance du vingt deux du mois de juin dont quitance a carpentras Le vingt deux juin mil sept cent septante neuf
Dastier

j'ay receu en qualité de pro[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
de la Communauté de juifs et par mains de isaac de roque martine [illegible]
de cette [illegible] de cinquante livres [illegible] [illegible]
pour une pension [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] mil sept
[illegible] quitte pour le present [illegible] carpentras ce 2e juillet mille sept
cent soixante dix neuf   [illegible]

En qualité de procureur de l'hopital de Carpentras j'ai
reçu de la communauté des juifs de cette ville et des
mains d'isaac de Roquemartine tresorier de lad. communauté
d'une part huitante deux livres dix sols monoye courante
pour pension echüe le vingt trois janvier dernier et
d'autre part six huit livres d. monoye pour une
autre pension echüe le vingt sept mai aussi dernier
faisant le tout la roi nonante quatre livres treize
sols quatre deniers. a Carpentras le dixe juillet
mil sept cent septante neuf b

Valmelle fils ainé
procur

pr 1779: £. 94 - 13 - 4 - 109

En qualité d'Administrateur du Rme Chapitre de la Cathedrale de cette Ville, soussigné, je confesse d'avoir reçu d'isaac de Roque= Martine trésorier de la Communauté des Juifs de cette de. Ville, la somme de deux cents vingt cinq Livres roi, pour une pension annuelle que la de. Communauté sert au dt. Chapitre, echuë au vingt cinq Avril dernier. En foi, à Carpentras le huit Juillet. Mil sept cent septante neuf. Favel Chne Administrateur

1779: £. 225ᴵᴵ = 0 = 0.

En qualité de Procureur fondé de la part des Rdes Dames Abbesse et Religses de l'abbaye Ste Marie Madeleine ordre de Cisteaux de cette Ville de Carpentras ay reçu de la Carriere des Juifs de cette d. Ville et des mains de Isaac de Roque Martine tresorier de lad. Carriere d'une part la somme de cent trente six livres dix sols Roy pour pension echüe le treize du courant et d'autre part celle de vint deux livres monoye courante faisant en Roy vint livres quatorze sols trois deniers pour autre pension qui doit echoir le seize novembre prochain ayant voulu payer d'avance lesquelles deux sommes composent l'entiere celle de cent cinquante sept livres quatre sols trois deniers Roy. a Carpentras ce quatorze juillet mille sept cents soixante dix neuf [illegible] Martin chne [illegible]

17. J'ay reçu d'Isaac di Roque Martine thresorier
de la communauté des juifs de la ville de
Carpentras soixante six livres,
monnoye pour deux pensions echues l'une
le neuf mars dernier passé et l'autre le
neuf du courant. Dont quitte a Carpentras
ce vingt six juillet mil sept cent
soixante et dix neuf Montfaucon

je soussigné procureur de Monseigneur l'evêque de Carpentras
ai reçu de la communauté de cette ville, & des mains d'Isaac
de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de seize livres
dix neuf sols Roy, pour une redevance de dix huit livres
monoie courante echue au 22 juillet dernier, a Carpentras
2 Août Mil sept cens soixante dix neuf Allemand

jai receut d'isac de roque Martine tresorier de la carieres
des juif de cette ville La somme de cinquente six Livres neuf
sols neuf deniers que La ditte communeauté fait annuellement
a La ville de carpentras echu le premier juillet dernier
a carpentras le quatrieme aoust Mille sept cent soixente
dix neuf Allié L'aine tresorier

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville de
carpentras et des mains d'isaac de roque martine
thrésorier de la dite communauté la somme de trois cent
quarante quatre livres roy pour deux pensions que la dite
communauté me fait l'une de deux cent livres et l'autre
de cent quarante quatre livres, toutes les deux servies
et échues le trente juin de cette présente année. en foy
à Carpentras ce seize août mil sept cent soixante dix neuf
le Marquis de gaudemaris de coppola

en qualité de tresorier du mont de pitie de cette ville de Carpentras, aij Reçu de La Communeauté des juifs, et des mains d'isaac de roque martine ~~de~~ tresorier d'icelle, La Somme de soixante une livres et un sol roy pour quatre differentes pensions reduites en Roij echües au vingt deux juillet dernier. a Carpentras ce huit aoust mil sept cens septante neuf. Fortunet fils

---

nous [illegible] confessons avoir receu de la ~~comu~~ Cumunaute des juif de cette ville et des mains disac de roque martine thresorier dicelle cent quarante et cinq livres roy pour trois diferantes pansion done ladite ~~comuto~~ cumunaute nous suportent que la dernier acte écheuë le premier juillet dernier done contente quitons par tette presente an foy a carpentras le ounse aoust mille sept cent septente neuf

marie anne magnan Anne marie magnan

en qualité de recteur de la chapellenie de notre dame de Consolation erigée dans Leglize collegiale de Cette ville jay receu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains disaac de roque martine vingt cinq livres quatorze sols quatre deniers roy pour une pension semblable echüe le premier may dernier dont content quitte a Carp. le treize 7bre 1779

labbé Dondoir [illegible]

18 · Je soussigné procureur de Monseigneur l'Evêque de Carpentras, ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville & des mains d'Izaac de Roquemartine trésorier d'icelle la somme de cent une livre treize sols six deniers, pour monoie de france pour une pension annuelle de cent huit livre monoïe courante, echüe au 29 du passé dont quitte a Carpentras 2 octobre Mil sept cens soixante dixneuf

Allemand procr.

101.ˡᵗ 13.ˢ 6.ᵈ

En qualité de proc. de m. le marquis de ...

j'ai reçu de la Carriere des juifs de cette ville, et des mains d'Isaac de Roquemartine tresorié d'icelle deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers roy pour payement de deux differentes pensions que lad. Carriere sert aud. seig., dont l'une de cinquante six livres neuf sols neuf deniers est echue le vingt. juin, et l'autre de deux cent quarante livres est echüe le vingt neuf septembre, le tout de la presente année à Carpentras ce dix huit octobre mil sept cent septante neuf

Juvel [illegible] proc.

1779

J'ay reçu de Isaac de Roquemartine tresorier de la carrière des juifs de cette ville de Carpentras la somme de quatre cens quarante onze livres deux sols dix deniers roy pour deux années d'arrerages d'une pension de deux cens vingt cinq livres onze sols dix deniers roy ~~pour~~ echues la derniere la veille [illegible] ~~[illegible]~~, j'ay reçu de plus une livre qui manquoit sur le dernier payement fait le 30. 7bre 1777, a Carpentras ce [illegible] octobre mille sept cens soixante dixneuf, sans prejudice de [illegible] echue la veille [illegible] du courant octobre de l'année [illegible] Journelle [illegible] [illegible] approuvé l'allemand

j'ay Receu [illegible] de La
Comunauté de juifs espar Main
d'isaac de Roque Martine thresorier
Cent vingt quatre Livres Cinq
Sols Cinq deniers pour quatre
diverses pensions dont La derniere
est echue Le dix octobre de
La presente année à Carpentras
Le deux Novembre Mille Sept
Cent Soixante dix Neuf Sobirat

En qualité De procureur De la maison De charité De cette ville De Carpentras, j'ai Reçu De la Carriere des juifs de cette ville Dud. Et des mains D'isaac De Roque martine tresorier D'icelle trois cent Douze livres six Sols quatre Deniers Roi. pour trois Differentes pensions, L'une de cent vingt une livres Dix Sols echue le Sept juillet Dernier, L'une autre de soixante Dix livres seize Sols quatre deniers, et la troisieme de cent vingt Livres Echues les vingt deux et vingt neuf Septembre proché passé, a Carpentras le quatre novembre mil sept cent soixante-dix neuf. Vitalis proc.

pour 1779 £ 312. 6. 4.

20. je soussigné ai recu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains d'isaac de Roquemartine tresorier de lad. communauté sept livres Roi pour le present accoutumé à la noel à Carpent. ce vint trois decembre mil sept cent soixante dixneuf Baraillon vice Recteur du Comtat

je soussigne ay reçu des juifs de cette ville la somme de sept livres [illegible] pour le present qui me fait la carriere et cest des mains d'isaac de roquemartine a carpentras le vingt trois decembre mil sept cent septante neuf Jacques Tergnat

jay reçu de la carriere des juifs de cette ville seize livres marcq compris non pas ce le seize livres moins a carpentras le vint trois decembre mille sept [illegible] septante neuf Barete

jay Recû dud. Roquemartine trente six sols [illegible] present de la noel. a Carpentras ce vingt trois [illegible] decembre mil sept cent soixante dixneuf. Lorret.

Recu dud. Roquemartine d'une part neuf livres quinze sols Roy pour la valleur de quatre sazains de Rodes que fait la Carriere des juifs de cette ville aux fetes de la noël au greff. de la Rectorie, et d'autre part quatre livres pour les Clercs. à Carpent. ce vingt trois decembre mil sept cent soixante dix neuf. Finiel Laîné

recu de la carriere des mains du tresorier trois livres dix sous pour le present de la noel que la carriere me fait a carpentras vingt sept decembre mil sept cent septante neuf Bouvier greu

En qualité de procureur de Mr le Baron de Rhuys j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Rogue martin tresorier d'icelle la somme de trente neuf livres monnoye courante pour la pension échue en novembre dernier. a Carpentras le vingt huict decembre mil sept cent soixante dix neuf.

Eydoux procureur

J'ai recu de la Communauté des juifs de cette ville et par Mains d'Isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers roi pour reste et entier paiement des differentes pensions que lad[e] Communauté me sert annuellement échues le vingt du Mois de decembre proche passé en foi à Carpentras ce quatre de l'an mille sept cent quatre vingt. De Jehan:Joannis.

382[lt]=12.6.

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ai recu de la Carriere des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'jelle la somme de cent quatre vingts livres Roi pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt un decembre dernier. à Carpentras le quatorze fevrier mil sept cent quatre vingt

Vitalis procureur

en qualité de recteur de la chapelanie erigée dans leglise des R p Cordeliers de cette ville sous le titre de Lange gardien ay receu des mains d'izaac de roque martine tresorier de la Communauté des juifs de cette ville la somme de cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy pour une pension de semblable somme echue le quinze du present moy a Carpentras ce vingt cinq fevrier mille sept cent huitante [illegible]

en qualité de procureur de Monseigneur Beni evêque de Carpentras ai reçu de la Comunauté des juifs de cette ville et des mains d'Isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de trente trois livres dixsept sols dix deniers Roy pour une pension annuelle de trente six livres monoie courrante echue a la fête de paque derniere, a Carpentras trent un Mars mille sept cents quatr vingt.

Ceccarelli ptre procur

En qualité de procureur du Corps des anniversaires de l'eglise Cathedrale St Siffrein ay receu de la Communauté des juifs de cette Ville et des mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle [illegible] Deux livres Roy pour payement de pension semblable echue le quinze fevrier dernier = plus trois livres dix sols même monnoye pour [illegible] ou demi lod abonné en redevance annuelle echu le vingt six [illegible] dernier finalement vingt trois sols deux deniers pour censes imposées sur le four des Coudoles et sur la maison des [illegible] Le tout situé dans la Carriere des juifs a la rue [illegible] [illegible] sept sols tournois sur le four des Coudoles et quinze sols [illegible] lad^e maison echues lesd Censes au vingt neuf septembre [illegible] passé a Carpentras le onze avril mil sept cent quatre vingt

Devillario pretre procureur

je soussigné aÿ receu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains d'isaac de roque martine thresorier d'icelle trente livres monnoye courante faisant en roÿ vingt huit livres quatre sols dix deniers pour pension echeüe au seize avril dernier dont content quitte a carpentras ce huit.e maÿ mil sept cents quatre vingt

Allibert

en qualité de recteur de la chapellanie de notre dame de consolation erigée dans leglise collegiale de cette ville j'ay receu de la communauté des juifs en cette ville et des mains disaac de roque martine vingt cinq livres quatorze sols quatre deniers roy pour une pension semblable echue le premier may dont content quitte a carpentras le seizieme may mille sept cent huitante

Deandrind Curé

je soussigne declare avoir receu de la communaute des juif de la dite ville et des mains dis ysaac de roque martine tresorier de la dite communaute pour le compte de madelaine aerousse habitante en cette ville la somme de quatorse livres seizes sols dix denier dont content le ~~somme~~ tient quitte de la dite pension viagere echuee le vingt deux avril dernier en roy a carpentras le dix neuf may mil sept cent quatre vint.

Bonvier ratapha

22.

En qualité de procureur de Monseigneur Beni evêque de Carpentras jai reçu de la Communauté des juifs de cette ville, et des mains d'isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers Roy pour une pension annuelle de trente six livres monnoye courante echue a la fete de la pentecotte derniere a Carpentras ce vingt quatr May mille sept cent quatr vingt.

Ceccarelli ptre Procur

en qualité de procureur de mr. le chev. d'allemand et de l'hoirie de mr. s. d'allemand ses oncles j'ay reçu de la comté des juifs de cette ville et des mains et argent d'isaac de roque martine tresorier d'icelle cent trois livres quinze sols six deniers Roi pour reste de plus grosse pention que la d. comté sert annuellement a la d. hoirie apres avoir payé la pention leguée a magdeleine ... domestique des dits srs d'allemand et c'est pour la pention echue le vingt deux avril dernier passé dont quitance a carpentras le douze juin mil sept cent quatre vingt Dastier

j'ay reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle d'une part trente cinq livres pour une pension echue le vingt deux avril dernier et d'autre part soixante livres le tout monnoye de france pour une pension pareille qu'il a voulu me payer d'avance dont quitance et au vingt deux du present mois de juin fait a carpentras le douze juin mille sept cent quatre vingt Dastier

En qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay Reçu de la communauté des juifs de la meme ville et des mains d'isaac de Roquemartine tresorier de la dte communauté d'une part huitante deux livres dix sols monnoye courante pour pension echeue le vingt trois janvier dernier, et d'autre part dix huit livres meme monnoye pour autre pension echeue le vingt sept. may aussi dernier, a carpentras ce quatorzieme juin mil sept cent quatre vingt Balmelle ... procur

pr. 1780: en Roy 94lt 13.4.

Je en qualité de procureur de Mlle le Borra de Chez icelui heritier substitué aux biens de Mr le chev^r [illegible] j'ay reçeu de la communauté des juifs de la Carriere de cette ville de Carpentras et des mains d'isaac de Roque Martine juif de lad. carriere et tresorier d'icelle la somme de cent cinquante livres monnoye courante pour trois pensions l'une de vingt livres échue le quatre de janvier dernier l'autre de quatre vingt douze livres dix sols échue le vingt du mois de janvier dernier et l'autre de trente sept livres dix sols échue le vingt quatre may dernier. a Carpentras le cinq juin mil sept cent quatre vingt

Lydrecq procureur

j'ai reçeu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roque martine son tresorier cinquante six livres dix sols monnoie de france pour deux annuités des censes et neuvains que lad. communauté me sert celles du passé dont quitte a carpentras ce cinq juin mil sept cent huitante. Bournaseau archidiacre

j'ai reçeu de la Communauté des juifs de Cette ville, et des mains d'isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de soixante quinze livres pour une annuité échue le vingt du mois de juin, dont quitte a Carpentras le cinq du mois de juillet mille sept cent quatre vingt.

De gehan jonnis.

23 j'ay reçu en qualité de procureur et thesorier de la confrairie du st esprit de la Communaute des juifs et par mains d'isaac de roque martine thr. d'icelle cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension que ladite sert aux fetes de la pentecotte dernier dont quitte a Carpentras ce 5e juillet mille sept cent quatrevingt Allegier thr.

En qualité d'Administrateur du Rme Chapitre de la Cathedrale de cette Ville, soussigné, j'ai reçu d'isaac de Roque-Martine, trésorier de la Communauté des Juifs de cette Ville, la somme de deux cens vingt cinq Livres roi, pour une pension annuelle que lad. Communauté sert audit Chapitre, échuë au vingtcinq Avril dernier. En foi à Carpentras le dixhuit Juillet Mil sept cent quatre vingt.

pr 1780. = £ 225tt = 0 = 0. = Favel Chne Administrateur

En qualité de Procureur fondé de la part des Rdes Dames abbesse et Religses de l'abbaye Ste marie Madeleine ordre de Cisteaux de cette Ville de Carpentras j'ai reçu de la Carriere des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roque Martine tresorier d'icelle d'une part la somme de cent trente six livres dix sols Roy pour pension echüe le treize du courant, et d'autre part la somme de vint deux livres monoye courante faisant en Roy vint livres quatorze sols trois deniers pour une pension qui doit echoir le seize aout prochain ajant voulu la payer d'avance, lesquelles deux sommes composent l'universelle de cent cinquante sept livres quatre sols trois deniers Roy. a Carpentras ce dix neuf juillet mille sept cents quatre vint. Martin Chne Procureur

en qualité de procureur de Madame la marquise de caisigny j'ay reçu de la communauté des baylons et carrière des juifs de la ville de carpentras la somme de cinq cent livres monnoye de france pour pension quils supportent solid. a lad dame echüe dans le mois de juin dernier de laquelle somme je les quitte en lad qualité a baume ce quatre aout mille sept cent huitante

Gauttier Chn

j'ai reçu de la Communauté des juifs de Carpentras et des mains d'isaac de Roque Martine tresorier de lad. Communauté la somme de trois cens quarante quatre livres Roi pour deux pensions que lad. Communauté me suporte l'une de deux cent livres et l'autre de cent quarante quatre livres toutes les deux susd. monnoye et echües le trente juin de cette présente année, en foy a ce d. Carpentras ce huit aout mille sept cent quatre vingt

la marquise de gaudemaris de coppeta

nous soubrignees confessonts avoir reçu de la caumuncté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roque martine thre thresorier dicelle la somme de cent quarante cinq livres roy pr trois diferante pension que la ditte caumunoté nous suportent donc la derniere a etéé écheue le premier juillet dernier donc les tenons quitte pr cette presente annéé an foy a carpentras ce vent un aoust mille sept cent quatre uent

anne marie magnan marie anne magnan

en qualité de tresorier de cette ville ai reçu d'isac de roque martine tresorier de la carriere des juif cinquante six livres neuf sols neuf denier que laditte communauté fait annuellement a cette ditte ville echu le premier juillet dernier a carpentras le quatre 7bre mil sept cent quatre vingt allié l'ainé tresorier

24 En qualité de tresorier du mont de pitié de cette ville de
Carpentras, ay recu de la Communeauté de la carriere des juifs,
et des mains d'Isaac de roque martine tresorier d'icelle, la somme
de soixante une livres un sol roy, pour quatre differentes pensions reduites
en Roy echues au vingt deux juillet dernier en foy a Carpentras ce
quatre septembre mil sept cens quatre vingt. Fortunet fils

je soussigné pour et au nom de mr Ceccarelli pretre
procureur gnal de mgr joseph de beni eveque de cette
ville de Carpentras, ay recu de la Communauté
de la Carriere des juifs et des mains d'Isaac de
roque martine thr de lad. Communauté, d'une part
la somme de seize livres dix neuf sols roy, pour
une redevance de dixhuit livres monoye Courante
que lad. Communauté fait annuellement a la manse
epale echue au vingt deux juillet dernier. et d'autre
part cent une livre treize sols six deniers Roy, pour
une pension annuelle de cent huit livres monoye
courante due aussi par lad. communauté au 29
septembre dernier ~~dont quitte au Carpentras ce~~
echue arrivant lesd. deux sommes jointes ensemble
a l'universelle de cent dix huit livres douze sols
six deniers ditte monoye de france, de laquelle content
je tiens quitte lad. Communauté des juifs, et en
Consequence led. Isaac de roque martine. a Carpz
ce seize octobre mil sept cents quatre vingt.
Deuillaric pere app. l'ecriture

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ai recu de la
Carriere des juifs de cette ville et des mains d'Isaac de Roque martine tresorier d'icelle
trois cens douze livres six sols quatre deniers Roi pour trois differentes pensions
l'une de cent vingt une livres dix sols echue le 22 juillet dernier, une autre de
soixante dix livres seize sols quatre denier, et la troisieme de cent vingt livres
echues les 22 et 29 7bre proche passé a Carpentras le second novembre mil
sept cent quatre vingt Vitalis prieur

pour 1781 L. 312.. 6.. 4

j'ay receu de la Carriere des juifs de cette ville par mains d'Isaac de Roque Martine tresorier cent vingt quatre livres cinq sols cinq deniers pour quatre diverses pensions dont la derniere est echue le dix octobre dernier. fait à Carpentras le huit novembre mille sept cent quatrevingt Sobirats

Pour et au nom de Mr le marquis de murs j'ai receu de la Carriere des juifs de cette ville, et des mains d'isaac de Rocquemartine tresorier d'icelle, deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers roy, pour payement de deux differentes pensions que lad. Carriere sert audit Seig., dont l'une de cinquante six livres neuf sols neuf deniers est echue le vingt juin, et l'autre de deux cent quarante livres est echue le vingt neuf septembre le tout de la presente année. à Carpentras ce trois novembre mil sept cent huitante

Lr 1088

Duret fils

En qualite de procureur de Mr de Joucas j'ay receu de la carriere des juifs de Carpentras et des mains d'Isaac de Roque martine tresorier d'icelle deux cent quatre vingt livres roy pour pension echue le quatre octobre de la presente année mille sept cent quatre vingt Cuttier pr

25 en qualité de thresorier du college de cette ville j'ai reçu des
isaac de Roque martine thresorier de la carriere des juifs
de cette ville la somme de huit ecus monoye courante faisant
en tout vingt deux livres seize sols pour deux annuités d'une
pension de quatre ecus monoye courante sur la carriere
supportée aud. college la derniere echüe le vingt six du
courant dont quitte a carpentras ce vingt neuf novembre
mil sept cens quatre vingt Devillario thresorier

p.ᵗ pour 1779 et 1780

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette
ville et par mains d'isaac de Roque martine
tresorier la somme de cent quarante six livres
dix neuf sols que la dite communauté compete
aux fetes de noël a M. Lillome Recteur du
Contat a Carpentras le 22 Xbre 1780
Flicieux p.ᵗre serv.

en qualité de greffier substitut criminel de cette ville
de Carpentras et des mains j'ai reçu du thresorier
de la communauté des juifs de cette ville et des
mains d'isaac de roquemartine trois livres six
pour le present de la noel que la carriere
des juifs de cette ville est en coutume
a faire et c'est pour la presente année
mil sept cent quatre vingt. a Carpentras ce
vingt deux decembre de l'année mil
sept cent quatre vingt

Balmelle le jeune pour
mon pere

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras ~~par~~ ~~tire~~ et des mains de Roquemartine son tresorier sept livres Roi pour le present accoutumé à la noel à Carpentras ce vingt deux decembre mil sept cent quatre vingt

Barcilon V. R. de Comtat

Reçu d'aquiderm neuf livres quinze sols pour les quatre dozaine de redevance que fait la Carrière des juifs de cette ville au greffe de la Rectorie aux fêtes de la noël, et d'autre part quatre livres pour les Clercs en soit. à Carpentras le 22. Xbre 1780.

Chinet l'ainé.

atteste de plus que le d. Roquemartine a payé trois livres pour les deux années de l'exercice du greffe criminel de mr audin en foy a carpentras les an et jours susd.

Favoux fils notr greff.

Jai reçu d'Isaac de Roque Martine tresorier de la communauté des Juifs de cette ville la somme de trente livres roy pour une redevance que la d. comté fait annuellement aux domestiques de Monseigneur l'évêque de cette ville echüe a la fete de Noël dont quitte a Carpentras pour mille sept cent quatre vingt Ceccarelli pbre Prieur

Je soussigné ay recu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de isaac de roquemartine tresorier de ladite communauté, neuf livres et quinze sols monnoye de france q que la communauté est en coutume de me payer a la noel. a carpentras le vingt deux decembre mil sept cens quatre vingt

Sibour, viguier et procureur general.

nous soussignés Consuls de cette ville de Carpentras, avons receu de la Communauté des juifs de cette d. ville, par mains d'izaac de Roquemartine Tresorier de lad. Commté trente livres chacun pour prix de septante livres fromage, moitié auvergne, moitié servené, et moitié vieux, moitié nouveau suivant l'ancien usage, aux fêtes de la noël, aud. Carpentras le vingt deux decembre, mil sept cent quatre vingt

pour Cottier D'Allemand consul. audin consul

je soussigné ay receu des juifs de cette ville la somme de sept livres Roy pour le présent que me fait ladite carrière a chaque noël dont quitte pour la présente année ce vingt deux decembre mil sept cent quatre vingt

Raoulx chef guet

je soussigné ay receu de la carrière des juifs de cette ville la somme de seize livres monoye courant pour une perdrix que ladite carrière me porte a chaque seize (?) dont quitte pour la présente a carpentras ce vingt deux decembre mil sept cent quatre vingt Raoulx

j'ay Receu d'isaac de roquemartine tresorier de la Commté de la carrière des juifs de cette ville trente six sols Roi pour le present que lad. Commté est en usage de faire au juge majeur ord.re de cette ville a Carpentras ce 29. Xbre 1780.

J. Lovet juge majeur ord.re

j'ai receu d'isaac de roque martine tresorier de la comté de la carriere des juifs de cette ville trante six sols roy pour le present que lad. comte est en usage de faire au juge des appellations à carpentras ce 29. Xbre 1780 Faucdon (?) juge des appellations

En qualité de procureur de Mr le Baron de [illegible] j'ay receu de la Communauté des juifs de cette ville de Carpentras et par mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de trente neuf livres monnoye courante pour la pension echue en novembre dernier. a Carpentras ce vingthuit decembre mil sept cent quatre vingt

Signé [illegible]

En qualité de procureur [illegible] ay receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roquemartine tresorier d'icelle [illegible] que la communauté fait annuellement pour la [illegible] Carpentras ce vingt sept decembre mil sept cent quatrevingt

[illegible]

J'ai receu de la Communauté des juifs de cette ville et par mains et argent d'Isaac de roquemartine tresorier d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers, soi pour reste et entier paiement des differentes pensions que lade communauté m'est annuellement echues le vingt du mois de decembre proche passé en foi a Carpentras le vingt cinq du mois de janvier mille sept quatre vingt un

382l 12s 6d

Desjehan = joannis

je soussigné confesse avoir reçu d'isaac de roque martine tresorier de la communauté des juifs de cette ville [illegible] livres cinq sols [illegible] d'une pension [illegible] echue le sept septembre dernier fait a Carpentras le [illegible] janvier mille sept cent huitante un [illegible]

[illegible]

27. jay receut Ysaac de roque martine tresorier de la carriere des iuif de cette ville sans douse livre dix neuf sol six denier et ces pour le conte de monsieur de florant que ie retoit la dite pantion dont quite la dit carriere sans pregudise de la pantion courante fait a carpentras ce cinq fevrier mille cept sant quatre vaint un piegon daubignan 25

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de carpentras, j'ai Recu de la carriere des juifs dud. Carpentras et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'jelle la somme de cent quatre vingt livres Roi pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt un decembre dernier — à carpentras le cinq fevrier mil sept cent quatre vingt un.

Vitalis Duroud

jay receu de monsieur isac de roque martine thresorier de la comunaute de iuiff la somme de soixante deux livres trois sols pour une pention quit me suporte — anuellement de deux capitaux qui mon etoit cede par mr de chaussande et en quali tte de cessionaire de mr de chaussande ie tient quitte la ditte communaute pour la pention echue depuis le vingt decembre a carpentras ce 5 fevrier mille sept cent quatre vingt un

Rousseau

je soussigné en qualitté de thresorier de messieurs les penitents blancs de cette ville, confesse d'avoir reçu la somme de quatre cent soixante livres monoye de france pour une pension semblable que la communauté des juifs fert touts les ans à la confrairie des dits penitents à chaque quatorzieme fevrier dont contens tients quitte la ditte communauté de celle de cette presente année en foy e à carpentras ce 16 fevrier 1781

+ de isac de roque martine

jullien thresorier

en qualité de recteur de la chapelanie erigée dans l'eglise des R.d.s P.s Cordeliers de cette ville sous le titre de Lang. gardien ay receu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'izaac de roque martine tresorier de la ditte Communauté la somme de cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy pour une pension de semblable somme echue le quinze du present mois a Carpentras le vingt deux fevrier mille sept cent huictante un Doudoird

Célegue

En qualité de procureur du Corps des anniversaires de l'Eglise Cathedrale St siffrein ay reçu de la Communauté des juifs de Cette ville et des mains d'isaac de roque martine Tresorier d'icelle d'une part quarante deux Livres pour pension semblable que lad.e Communauté sert aud Corps a chaque quinze fevrier payable c'est pour la paye echue le quinze fevrier dernier = plus trois Livres dix sols même monnoye pour neuvain ou demi Lod abbonné en redevance annuelle imposée sur le Local du four des Coudolles de lad.e Communauté Echu au vingt six fevrier dernier = plus sept Livres dix huit sols un denier aussi roy pour neuvain ou demi Lod abbonné aussi en redevance annuelle imposé sur sept Eminées dix huit Cannes d'une terre de plus grand Corps acquise par lad.e Communauté de sr Bayavel chirurgien sise en ce terroir de Cette ville quartier du pont des fontaines et servant aprésent de Cemetiere de lad.e Commté Echue le Treize janvier dernier et finalement vingt trois sols huit deniers pour censes imposées sur led four des Coudolles sur les maisons des vallabregues que sur lad.e terre Echues au vingt neuf septembre dernier dont content a Carpentras le sept mars mil sept cent quatre vingt un Devillario pretre proc

Je soussigne en qualité de thresorier de messieurs les penitents blancs confesse d'avoir receu d'isac de rocque martine thresorier de la communauté des juifs la somme de dix neuf livres quinze sols monoye de france pour une pension que la ditte communauté fait tous les ans à la devotte confrairie des dits penitents à chaque trentieme mars dont content le tiens quitte de celle de cette presente année en foy à carpentras ce 2 avril 1781

Juillet thresorier

En qualité de procureur de Monseigneur Eveque de Carpentras j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville, et des mains d'isaac de roque Martin tresorier d'icelle la somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers roy pour une pension annuelle de trente six livres monnoye courrante echue à la fete de pâques derniere à Carpentras ce dixneuf avril mille sept cent quatre vingt un Ceccarelli ptre procur

je soussigné requis atteste que la sœur marie magdeleine aurouse a reçu de la communauté des juifs, et des mains izaach roque martine tresaurier de lad communauté la somme de quatorze livres seize sols six deniers pour pension echue a lad aurouse, depuis le vingt deux avril en foi a carpentras le trente avril mil sept cent quatre vingt un. Sibour Sacristain

je susigné ay receu d'isac de Roque martine thresorier de la communauté des juifs de cette ville la somme de cent trois livres quinze sols six deniers pour reste de plus grosse pension que la dite commte fait a l'oeuvre de feu mes oncles chaque vingt deux avril et cest pour l'année mil sept cent quatre vingt un. a carpentras le 14 may 1781

Le chr Dallemand

en qualité de recteur de la chapelanie de notre dame de Consolation erigée dans l'eglise Collegiale de cette ville jay receu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'izaac de roque martine vingt vingt livres quatorze sols quatre deniers roy pour une pension semblable echue le premier mai dont content quitte a Carpentras le quinze may mille sept cent huitante et un. Deaudoird
Caliqué.

En qualité de procureur de l'hopital de Carpentras j'ai reçu de la Communauté des juifs dud Carpentras et des mains d'isaac de roquemartine tresorier de ladite Communauté d'une part huitante deux livres dix sols monoye courante pour pension echue le vingt trois janvier dernier et d'autre part dix huit livres meme monoye pour une autre pension echue le vingt sept mai dernier. Carpentras le onze juin mil sept cent quatre vingt un.
p. 1781. 94 ₶ 13 s. 4 d. roi Valnelle procd.

En qualité de procureur de Monseigneur Beni évêque de Carpentras jai reçu de la communauté des juifs de cette ville, et des mains d'isac de roque martine tresorier de icelle la somme de trente trois livres dixsept sols dix deniers roy pour une pension annuelle de trente six livres monnoye courrante echue a la feste de la pentecoste derniere a Carpentras ce onze Juin mille sept cent quatre vingt un Ceccaretti ptre procureur

29. En qualité d'Administrateur du Vène Chapitre de l'Eglise Cathédrale de cette Ville, j'ai reçu d'Isaac de Roquemartine, Trésorier de la Communauté des Juifs de cette dite Ville, la somme de deux cents vingtcinq livres roi, pour une pension annuelle que la dite Communauté sert au dit Chapitre, échuë au vingtcinq Avril dernier. En foi à Carpentras le cinq Juillet Mil sept cent quatre vingt un.
P. 1781. L. 225.tt Farel Chne Administrateur.

J'ai reçu d'Isaac de Roquemartine Tresorier de la Communauté des juifs de cette ville soixante quinze livres roi pour une annuité de pension que lade Communauté me fait à chaque vingt du mois de juin en foi à Carpentras le neuf du mois de juillet mil sept cent quatre vingt un

75tt 0 — De Jehan Joannis

j'ay Reçu de la comté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roquemartine tresorier d'icelle d'une part trente cinq livres pour une pension [illegible] qu'ils me supportent echüe le vingt deux avril dernier passé et d'autre part soixante livres pour pareille pension de l'echeance du vingt deux juin dernier passé lesquelles pensions ensemble montent quatre vingt quinze livres monnoye de france dont quittance a carpentras le neufvieme juillet mil sept cent quatre vingt un Dastier

~~[illegible]~~ en qualité De tresorier De cette ville ai reçut D'isac De roque martine tresorier De la communeauté des juifs cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy que laditte comté fait annuellement en cette ville echu le premier Du courent a carpentras le douze juillet mil sept cent quatre vingt un allié l'ainé tresorier

j'ay reçu en qualité de prieur et thre de la Confrairie du st esprit de la Commune des juif et par mains d'isac de roques martines cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension qu'ils payent a lad. ite echuë aux festes de la pentecoste dernier a Carpentras ce 13e juillet mille sept cents quatre vingt un. Allegre thre

en qualité de commissaire de l'abbaye Ste marie magdeleine ordre ~~[illegible]~~ de Citeaux de cette ville de Carpentras, j'ai recu de la carriere des juifs de cette de ville, et par mains disaac de Roquemartine thresorier de lad. carriere, d'une part cent trente six livres dix sols ~~[illegible]~~ pension echue le treize juillet dernier, et d'autre part vingt deux livres monoye courante faisant en roi vingt livres quatorze sols trois deniers pour pension echue cejourdhuy, formant les deux pensions la somme universelle de cent cinquante sept livres quatre sols trois deniers. à Carpentras le seize aout mil sept cent quatre vingt un

sr de Caret commissaire

— nous soubsignees confissons avoir receu de la carriere des juif de cette ville et des mains disaac de roque martine son thresorier la somme de cent quarante cinq livres roy pr trois deferante pansions que la ditte carriere nous suportent done la derniere a été écheuie le premier juillet dernier donc nous les tenons quitte pr cette presente année en foy a carpentras a dix sept aoust mille sept cent quatre uent et un

anne marsie magnan

marsie anne magnan

j'ai reçu de la communote de juif de cette ville de carpentras et des mains ~~[illegible]~~isaac de roque martine tresorier d'icelle, trois cent quarante quatre livres roi pour deux ~~[illegible]~~differentes pension que la de communote me suporte échues les dite pensions le trente juin dernier dont quite a carpentras ce 17 aoust mille sept cent quatre vingt un

la marquise de gaudemaris de Coppola

30. En qualité de tresorier du mont de pitié de cette ville de
Carpentras, ai receu de la communauté de la carriere des juifs
des mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle la
somme de soixante une livres un sol roy pour quatre diferentes
pensions reduites en roy echüe les vingt deux juillet dernier
dont content quitte a Carpentras ce dix septembre mil sept
quatre vingt une fortunet fils

j'ay receu de la Carriere des juifs
de cette ville cent vingt quatre livres
cinq sols cinq deniers pour quatre diverses
pensions dont la derniere est echüe le
dix octobre passé en foy a Carpentras
le deux Novembre mille sept cens
quatre vingt un Sobirats

je soussigné confesse avoir receu d'isac roque martine tresorier de la
comunauté de juifs de cette ville dix sept livres neuf sols gros argent dont
le fond est en plusvalue dor sol ~~[illegible]~~ d'une pension de meme somme ~~[illegible]~~
echüe le sept septembre dernier fait a Carpentras ce six decembre
mille sept cent huitante un seguins florens

j'ai receu de la commté des juifs de cette ville et des mains
d'isaac de Roque martine son tresorier vingt huit livres dix sept
sols monnoie de france pour censes et neuf ans echüs
en faveur de l'archidiaconé depuis le vingt juin de
l'année derniere a carp. dix decembre mil sept cent
huitante un. Bournareau archid.

en qualité de threzorier du collège de cette ville j'ai reçu d'isaac
de Roque martine thér de la carrière des juifs de cette ville quatre
cens monoye [illegible] en roy onze livres huit sols pour
pension echüe au vingt six novembre dernier dont quitte a
Carpentras ce dix huit decembre mil sept cens huitante un

Devillario thér

j'ai reçu dud. isaac de Roque martine threzorier de la carrière
des juifs de cette ville trente livres Roi pour une redevance que
la dite carrière fait annuellement aux domestiques de Mgr l'evêque
de cette ville qui doit echoir a la noël prochaine dont quitte
a Carpentras ce dix huit decembre mil sept cent huitante un

Devillario procur

j'ai reçu de la communauté des juifs et par
mains d'isaac de Roque martine tresorier la
somme de cent quarante six livres dix neuf sols
que la dite communauté compete aux fetes de
noël a M. le Recteur du Comtat
a Carpentras le 19 Xbre 1781

Mieux pbe secre

En qualité de greffier Criminel de cette ville j'ay Recu de
la communauté de cette ville et des mains ~~[illegible]~~
du Tresorier actuel d'icelle trois livres roy pour le
present de la noel que lad communauté est en Coutume
de faire et pour cette presente année, a Carpentras ce
dixhuit. decembre mil sept cent quatre vingt un

Balmelle
not. greffier

31. j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains de son tresorier sept livres qui pour le present accoutumé a la noël à carpentras le 18 xbre 1781

Barcilon y Rr

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roquemartine Tresorier de lad.e Communauté neuf livres et quinze sols, monnoye de france, que ladite Communauté est en usage de me payer pour le present a la noel. a Carpentras ce dix huit decembre mil sept cent quatre vingt un.

Sibour. Av.t et procur.r gnal.

j'ai Receu de la Communauté des juifs de cette ville de carpentras et par mains d'isaac de Roquemartine tresorier d'icelle trente six sols qui pour le present que lad. Comauté est en usage de faire a la noel au juge majeur ordre de cette ville. a carpentras ce dix neuf. xbre mil sept cent quatre vingt un. J. Lovet juge majr ordre

jay receu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et par mains d'isaac de Roquemartine thes d'icelle la somme de treize livres monnoie courant pour une pension echue le quinze novembre mil sept cent quatre vingt un dont quitte pour la presente année ce dix neuf decembre mil sept cent quatre vingt un Raoulx

jay receu de la comunauté des juifs de cette ville de carpentras des mains de Roquemartine thes d'icelle sept livres pour le present que ladite comunauté est en usage de faire aux thes gnal de la Rev. camb. apostolique de carpentras ce dix neuf xbre mil sept cent quatre vingt un Raoulx thes gnal

Reçu de qui devait neuf livres quinze sols pour les quatre ... de ... que fait la Carrière des juifs de cette ville au greff. de la Rectorie aux fêtes de la noël, et d'autre part quatre livres pour les ... en foi. à Carpent. ce 19. Xbre 1781.

Simon ... l'ainé

Receu des baillons de la carriere des juifs de carpentras par les mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle trois livres pour le present de la noel a carpentras 19 Xbre 1781

Bouvier ...

j'ai receu de la comunauté des juifs de cette ville de carpentras et par mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle trente six sols roy pour le prezent que lad. communauté est en usage de faire à la noël au juge des premieres appellations du comtat à carpentras ce vingt decembre mil sept cent quatre vingt un.

Faudon juge des 1eres appellations du comtat

Nous soussignés Consuls de cette ville de Carpentras avons receu de la Communauté des juifs de cette d. ville par mains d'izaac de roque martine tresorier de lad. Communauté trente une livres dix sols chacun pour prix de septante livres fromage, moitié auvergne moitié gruyere, et moitié vieux, moitié nouveau, suivant l'ancien usage aux fêtes de la noël, au d. Carpentras le vingt decembre, mil sept cent quatre vingt un

Tottier fils consul D'Inguimbert ... Gaudibert, Consul

37 j'ay receut di sat de roque martine tresorier de la carriere des iuifs de cette ville sant dieze livre roy dixneuf sol dix denier pour une pantion de pareille somme echue le vinte de ianbre et cel pour le conte de mr de florans que ie resoit la dite pantion dont suite ladite carriere et le dit florans pour la pantion echue sans pregudice de la cuesante fait a carpentras ce mois ianvier mille cept sans quatre vaint deux
piegon daubignan

36

En qualité de procureur de Mr. Le Baron de Thezan j'ai Receu de la Communeauté de la Carriere des juifs de cette ville et des mains d'Isaac de roque martine tresorier d'icelle La somme de trente neuf Livres monnaye Courante pour la pention Echue En novembre dernier. a Carpentras Ce sept janvier mil sept Cent quatre vingt deux

Eydoux procureur

j'ai recu de la Communaute des juifs de Cette ville et par mains de Isaac roquemartine tresorier d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers pour reste et entier paiement des differents pensions que lad. Communauté me suporte annuellement dont la derniere est echue le vingt decembre proche passé en foi de quoi a Carpentras le huit janvier mille sept Cent quatre vingt deux De Jehan-Joannis.

j'ai recu de ci dessus la somme de soixante et quinze livres pour pension echue le vingt du mois de juin proche passé en foi à Carpentras le quatre juillet mille sept Cent quatre vingt deux De Jehan Joannis

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de Carpentras j'ay reçu de la carrière des juifs dud Carpentras et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'jcelle la somme de trois cent douze livres six sols quatre deniers Roi pour payement de trois differentes pensions, l'une de cent vingt une livres six sols echue le sept juillet, l'autre de soixante dix livres seize sols quatre deniers et l'autre [illegible] de cent vingt livres echues les vingt deux et vingt neuf septembre de l'année dernière, sans prejudice d'une autre de cent quatre vingt livres Roi echue au mois de decembre proche passé. à Carpentras le neuf janvier mil sept cent quatre vingt deux

Vitalis [illegible] proc

pour 1781. L. 312 ... 6 .. 4

Pour et au nom de m. le marquis de [illegible] j'ai reçu de la carrière des juifs de cette ville, et des mains d'isaac de Roquemartine tresorier d'icelle deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers roy, pour payement de deux differentes pensions, l'une de cinquante six livres neuf sols neuf deniers echue le vingt juin, et l'autre de deux cent quarante livres aussi echue le vingt neuf septembre, le tout de l'année dernière mil sept cent huitante un. à Carpentras ce vingt deux janvier mil sept cent huitante deux

[illegible] pr

pr 1781.

je soussigne en calité de tresorier des penitant noirs blanc de cette ville confesse d'avoir resceut La somme de quatre cent soixante livre monet de France pour unne pension semblable que La comunauté des juif fait tous les ans a La ditte congrerie a chaque calorgieme fevrier dont content lien quitte La ditte communauté de cette ~~ditte~~ ~~ville~~ predante anée en foir a Carpentras ce 15 fevrier 1782 François Lombard tresorier des penitan blanc

disaac de rocque martine tresorier des juif.

33. En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de Carpentras J'ai reçu de la carriere des juifs dud. Carpentras et des mains d'Isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de Cent quatre vingt Livres Roi pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt un decembre dernier a Carpentras le dix sept fevrier mil sept ans quatre vingt deux. Vitalis proc

en qualité de recteur de la chapelenie erigée dans Leglise des R. P. Cordeliers de cette ville sous le titre de Lange gardien ay reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de roque martine tresorier de la dite Communauté la somme de cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy pour une pension de semblable somme echue le quinze du present mois a Carpentras le vingt sept fevrier mille sept cent huitante deux Jouvaird

Ecclogue

En qualité de procureur du Corps des anniversaires de L'eglise Cathedrale St Siffrein ay reçu de la Communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains d'isaac de roque martine tresorier d'icelle d'une part quarante deux Livres roy pour pension semblable echue au quinze fevrier dernier = plus trois livres dix sols même monnoye pour neuvain ainsi abonné en pension annuelle imposé sur le local qu'occupe le four des Coudoles de lad. Communauté echû au vingt six fevrier aussi dernier = plus sept Livres dix huit sols un denier aussi roy pour neuvain abonné aussi annuellement et imposé sur une terre de sept Eminées dix huit Cosses d'une des plus grand Cesps size au terroir de cette ville en quartier du pont des fontaines echu le treze janvier dernier etc. Plus vingt trois sols huit deniers reduite en roy pour cens imposée sur le local dud. four sur les maisons des vallabregues et sur lad. terre echus au vingt neuf septembre dernier dont content a Carpentras le six mars mil sept cent quatre vingt deux

Devillario pretre proc

J'ay reçu d'isaac de roque martine tresorier de la carriere des juifs de Carpentras quarante cinq livres ... dix deniers pour ... d'une pension de deux cent quarante cinq livres ... sols dix deniers echue le vingt quatre octobre mil sept cent quatre vingt ... sans prejudice des celles echues le vingt quatre octobre ... et ... celles qui echeront le vingt quatre ... octobre ... a Carpentras le six mars mil sept cent quatre vingt deux ... d'Aime ... d'ce pays

en qualité de procureur de Mgr l'evêque de carpentras j'ai reçu -
des baylons de la carriere des juifs de cette ville et des mains d'isaac
de Roquemartine thresorier d'icelle trente six livres monoye courante
faisant en roy trente trois livres dix sept sols dix deniers pour redevance
de pareille somme que lad.te carriere fait annuellement aux fetes de
pacques a Mgr l'evêque et c'est pour la paye de la presente
année dont quitte a carpentras ce quatre avril mil sept cent
huitante deux

devillario procur

en Calité de tresorier de m.rs les penitan Blanc de cette ville de
carpentras je declare d'avoir Rescut d'isaac de roque martine tresorier
de la comunauté des juif la Somme de dix neuf livre quinze Sol
Roy pour unne pension que la ditte communauté fait annuellement
a m.rs les penitant Blanc dont je le tien quitte pour cette presante
année echuée le trante mars a carpentras ce neuf avril ~~[illegible]~~
mille cept cent quatre vingt deux Lombard tresorier

En qualité de [illegible] du v.ble chapitre de l'eglise de
[illegible] d'isaac de roquemartine [illegible]
deux cent [illegible] cinq livres roy [illegible]
content a carpentras ce trente avril mil sept cent quatre vingt
[illegible]

j'ay Reçu de la com.té des juifs de cette ville et des mains d'isaac
de Roquemartine Tresorier d'icelle, d'une part trente cinq livres
Roi pour une pension semblable que la d.e carriere des juifs me supporte
annuellement de l'echeance du vingt deux avril, et d'autre part soixante
livres ~~[illegible]~~ monoye de france de l'echeance du vingt deux juin
derniers passés montant les dites deux pensions quatre vingt
quinze livres dont quitance a carpentras le huit juillet
mil sept cent quatre vingt deux Bastier Econome

34 je soussigné ay reçu d'isaac de Roquemartine tresorier de la Communauté des juifs de cette ville, la somme de cent trois livres quinze sols six deniers Roy, pour reste de plus grosse somme que ladite communauté sert a l'hoirie de feu ... chaque vingt deux avril, et c'est pour l'année mil sept cent quatrevingt deux. a Carpentras le 18e may 1782

Le Mis D'allemand

en qualité de procureur de Mgr l'Eveque de Carpentras j'ai reçu de la carriere des juifs de cette ville et par mains d'isaac de Roquemartine thresorier de lad. carriere trente six livres mon. courante faisant en roy trente trois livres dix sept sols dix deniers pour pension que lad. carriere a fait annuellement a la mense episcopale echue a la fete de la pentecote derniere dont quitte a Carpentras ce trente un May mil septt cens quatre vingts deux Devillario procur

en qualité de recteur de la chapelanie sous le nom de Consolation erigée dans l'eglise Collegiale de cette ville j'ay reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'Izaac de roquemartine vingt cinq livres quatorze sols quatre deniers roy pour une pension annuelle echue le premier may dernier dont content quittance a Carpentras le 12 juin mil sept cent huitante deux. deluduird Calcagne

je soussigné Requis Atteste que la Sour marie Magdeleine aurouse habit. de cette ville a Reçu de la communauté des juifs de carpentras et des mains d'isaac de Roquemartine tresaurier de lad carriere la somme de quatorze livres seize sols dix deniers pour pension echue a lad aurouse depuis le vingt deux avril dernier. En foi a carpentras le dix septe juin mil sept cent quatre vingt deux —
Sibour sacristain

jai reçu de la communoté des juif de carpentras et des mains disaac de rocque martine tresorier de la ditte ville trois cent quarante quatre livres roi pour deux differante pension que ladi communoté me suporte echue le deu dite pensions le trante juin dernier, dont quite a carpentras ce huit jullier, mille sept cent quatre vingt deux la Magis de gaudemaris de Coppola

en qualité de tresorier de cette ville de carpentras ay receu de la communauté des juifs de cette d. ville cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy quelle d. supporte annuellement a cette de ville a chaque premier juillet ~~[illegible]~~ et carpentras ce neuf juillet mil sept cent quatre vingt deux [illegible] tresor

Je soussignee confesse d'avoir recu des baylons de la communaute des juif de cette ville de carpentras la somme de cent quarante cinq livres roy en payement et satisfaction de trois differentes pensions que lad communaute me supporte l'une desquelles de la somme de quarante livres echue le premier juillet, l'autre de la somme de septante trois livres dix sols echue depuis le premier fevrier et la derniere desquelles de la somme de trente ~~[illegible]~~ livres dix sols echue le dix neuf avril de la presente annee dont contente, et ce des mains de isaac de

33. Roque martine thresorier de lad. Comunaute et carpentras ce seize aoust mil sept cent quatre vingt deux Pierre marie magnan

En qualité de tresorier du mont de pitié de cette ville de carpentras, ay reçu de la Communeauté des juifs de cette d. ville et des mains d'isaac de roque martine tresorier icelle, la somme de soixante une livres un sol roy pour quatre differentes pensions reduites en roy echues le vingt deux juillet dernier, dont content quitte a Carpentras ce 19 aoust 1782.

Fortunet fils

je soussigne avoir recu de la carriere des juifs de cette ville et par mains d'isaac de roquemartine tresorier de laditte carriere dune par cent trente six livres dix sol pension echue le treise juillet dernier et dune autre par vint deux livres monoye courante faisent en roy vint livres quatres sol trois denier pour pension echue le seise de ce moy formant les deux pension cent cinquante sept livres quatres sol trois denier a carpentras ce vint neuf aout milles sept cent quatres vint deux sr de cavet commissaire

jaij reçu en qualité deprieur et thresorier de la confrairie du st esprit de la communé des juif et par mains disac de roque martine cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension qui revient a la dite echue aux festi de la pentecotte derniere a carpentras 29 aoust mil sept cent quatre vingt deux

Allegre the

en qualité de procureur de Mgr Leveque de carpentras j'ai reçu des bayllons de la carriere des juifs de cette ville et par mains d'isaac de Roque martine thr de lade carriere la somme de cent dix huit livres douze sols six deniers roy pour deux differentes pensions que lad.e carriere supporte a la mance episcopale l'une de seize livres dix huit sols onze deniers echüe le vingt deux juillet dernier et l'autre de cent une livres treize sols six deniers qui doit echoir au vingt neuf du present mois et que led. roque martine a bien voulu payer d'avance dont quitte a carpentras ce trois septembre mil sept cent huitante deux. Devillario procureur

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de Carpentras j'ay receu de la carriere des juifs de ladite Carpentras et par mains d'isaac de Roque martine tresorier d'jcelle la somme de trois cent douze livres six sols quatre deniers pour trois differentes pensions, l'une de cent vingt une livres dix sols du sept juillet, une de soixante dix livres seize sols, et la troisieme de cent vingt livres des ~~sept~~ vingt deux et vingt neuf septembre de tout dem. & polé. a Carpentras le quattre octobre mil sept cent quatre vingt deux

Vitalis prov

L 312 .. 6 .. 4

j'ay receu de quittes sus cent vingt quatre livres cinq sols cinq deniers pour ~~un~~ quatre diverses pensions dont la derniere est echue le dix octobre dernier en foy a Carpentras le huit novembre mille sept cent quatre vingt deux [illegible]

L 124.ll 5.s 5.d

je soussignée confesse avoir reçeu d'izac de roque martine tresorier de la comunauté des juifs de cette ville dix sept livres sing sols gros argent dont le fond est en pluvalue d'or sol d'une pension de meme somme echüe le sept septembre dergnier fait a Carpentras ce huit octobre mille sept cent huitante deux — Seguins florans

je soussignée confesse avoir reçeu de moïsse de la roque tresorier de la comunauté des juifs de cette ville dix sept livres sing sols gros argent dont le fond est en pluvalue d'or sol d'une pension de meme somme echüe le sept septembre dergnier a carpentras ce quatorze octobre mille sept cent huitante trois — Seguins florans

37 j'ai reçu de la comunauté des juifs de cette ville de carpentras
et des mains d'isaac de roquemartine tresorier d'icelle trente
six roy pour le present que lad comté est en usage de faire
à la noël au juge majeur ordinaire de lad ville à carpentras
ce dixhuit decembre mil sept cent quatre vingt deux

Faucdon juge majeur

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette
ville de carpentras, et des mains d'isaac de Roquemartine
Tresorier d'icelle, la somme de neuf livres quinze sols,
pour le present que laditecommunauté est en usage
de me faire a la noel. a carpentras ce dix neuf
decembre mil sept cent quatre vingt deux.

Sibour Av.r et procur. gnal.

Receu de qui devant, neuf livres quinze sols pour les quatre
saizains de redevance que fait la carrière des juifs de cette
ville au greff.r de la rectorie aux fêtes de la noël, et d'autre
part quatre livres pour les etrennes. à carpentr. ce
vingtdeux. decembre mil sept cent quatre vingt deux.

Simiot l'ainé.

j'ay Receu de la communauté des juifs de cette ville de
carpentras et des mains d'isaac de Roquemartine tresorier
d'icelle trois livres roy pour le present que ladite Communauté
fait actuellement et dont en usage de faire a la noel, a
carpentras ce vingt quatre decembre mil sept cent
quatre vingt deux

Bellivelle greffier Criminel

jay receu de la communauté des juifs de cette ville
et des mains d'isaac de Roque martine tres. d'icelle trois
livres roy pour le present que lad communauté fait actuellement
et dont un usage de faire a la noel a carpentras ce vingt
quatre decembre 1782. [illegible]
[illegible] criminel

jay recu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et par mains d'isaac de roque martine thes d'icelle la somme de seize livres monoie courant pour une pension echue le quinze novembre dont quitte pour l'année prechante en foy a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt deux Raoulx

jay recue de la communauté des juifs de carpentras des mains de roque martine thes d'icelle la somme de sept livres pour le prechat que supporte annuellement cette thes de la dte chambre a la noel ladite communauté a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt deux Raoulx thesquel

j ay recu d isac de roque martine tesorier de la cariere de iuif de cette ville sant douze livre dix neuf sol six denier roy et ces pour le conte de monsieur de floran que je resoit cette pantion conquitte la dite carriere pour la parsion echue sans pregudice de la courante fait a carpantre ce huit ianvier mille cept sant quatres vaint troi piegon daubignan

En qualité de procureur de M.r Le Baron de thezan j'ay Receu de la Communauté des juifs de la Carriere de cette ville de Carpentras ~~[illegible]~~ des mains d'isaac de Roque Martine tresorier d'icelle la somme de trente neuf livres monnoye courante pour la pension echue en novembre dernier a Carpentras le neuf janvier mil sept cent quatre vingt trois

[illegible]

38 J'ai recu de la Communauté des juifs de cette ville et par mains d'isaac de Roquemartine tresorier d'icelle la somme des trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers pour reste et entier paiement des differentes pensions que la Comm^té me supporte annuellement dont la derniere est echue le vingt decembre proche passé en foi a Carpentras le treize du mois de janvier mil sept cent quatre vingt trois. De Jehan Joannis 35

En qualité de procureur de l'hopital de Carpentras jai recu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de Roque = martine tresorier d'icelle la somme de huitante deux livres dix sols monoye courante d'une part pour pension pareille echue le vingt trois janvier de l'année derniere et d'autre part celle de dix huit livres de monoye pour une autre pension semblable echue le vingt sept mai aussi de l'année derniere. a Carpentras le treize janvier mil sept cent huitante trois &.

p^r 1782. L. 94-13-4-roi

Dalmelle proc^d.

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville jay Nem de la Communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains d'isaac de Roque martine tresorier d'icelle la somme de cent quatre vingt livres Roi pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt un decembre Dernier. a Carpentras le treize jeanvier mil sept cent quatre vingt trois

Vitalis proc^r

pour 1782. L. 180 Roi

Je soussigné tresorier de mrs les penitant blanc de cette ville de Carpentras je declare avoir Recu de mr d'isaac de Roque ~~mar~~tine tresorier de la Communauté de juif la somme de dix neuf livre et quinze sol roy pour une pension que la ditte Communauté suporte tous les annee a mrs les penitans dont quitte pour la presente annee echue le trente mars a Carpentras le quatre avril mil sept cent quatre vingt trois Peume tresorier.

En qualité de procureur du Corps des anniversaires de L'Eglise Cathedrale St Siffrein ay reçû de La Communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roque martine Tresorier d'icelle d'une part quarante deux Livres roy pour pension semblable Echue au quinze fevrier dernier = plus trois livres dix sols roy pour neuvain ou demi tod ainsi abbonné en pension annuelle Echu le vingt six fevrier dernier imposé sur Le local qu'occupe le four des Coudoles de lad. Communauté = plus sept livres dix huit sols et un denier aussi roy Echu au treize janvier dernier pour neuvain ainsi abbonné annuellement et imposé sur sept emynées dix huit Cosses d'une terre de plus grande Contenance servant de Cemetiere Et enfin vingt trois sols huit deniers roy reduction faite de la monnoye de patas pour Censes imposée sur led. local dud four sur les maisons des valabregues et sur lad. terre Echues au vingt neuf septembre dernier a Carpentras Le six mars mil sept Cent quatre vingt trois

Devillario prêtre procureur

je soussigné declare avoir reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac roque martine tresorier d'icelle la somme de trois cent vingt cinq livres pour pension echue le vingt deux mars dernier. a carpentras ce neuf avril mil sept cent quatre vingt trois

Leblanc

en qualité de procureur de Mgr Leveque de Carpentras j'ai reçu des Baylons de La carriere des juifs de cette ville et par mains d'isaac de roque martine trer d'icelle trente six Livres monnoye courante faisant en roy trente trois Livres dix sept sols dix deniers pour La redevance [illegible] echüe aux fetes de paques de La presente année dont quitte a Carpentras le vingt huit avril mil sept cent quatre vingt trois

Devillario procur

je soussigné declare avoir reçu d'isac de Roquemartine tresorier de la communauté des juifs de cette ville la somme de cent trois livres quinze sols six deniers Roy pour Reste de plus Grosse somme que la dite communauté fait a l'hoirie de feu mes oncles chaque vingt deux avril et cet pour l'année mil sept cent quatre vingt trois). a carpentras le cinq may ~~mil sept~~ de la dite année Le Chev D'Allemand

39. en qualité de chne administrateur du vble chapitre de carpentras
j'ay receu d'isaac de roque martine trésorier de la carrière des juifs
la somme de deux cent vingt cinq livres roy pour pension semblable
echuë le vingt cinqe avril proche passé a carpentras ce quinze may
mil sept cent quatre vingt trois.
plus receu du meme la somme de vingt huit livres roy pour deux
annuités d'un demi lod annuel dont la dernière paye est echue depuis
les festes de la noël de l'année dernière
plus six livres pour deux annuités du droit de fugage dont la derniere
se trouve egalement echüe depuis la noël dernier.
plus trente deux sols pour un autre demy lod annuel echu a la st
michel de l'année dernière dont content des sd pensions et demy
renvois annuels sans prejudice des pensions qui courent a compter
les ans et jours que dessus. Durand chne administrateur

je soussigné Requis atteste que la sœur marie
magdeleine auvouse habitante de cette ville,
a receu de la communauté des juifs de
carpentras, et des mains d'isaac de roquemartine
trésorier de lad. carrière, la somme de quatorze
livres seize sols six deniers roi pour pension
echue a lad. auvouse depuis le vingt deux avril
dernier; en foi a carpentras le seize mai
mil sept cent quatre vingt trois.
Tissot, fils requis.

[illegible]

en qualité de procureur de Mgr l'evêque j'ai reçu de la carriere des
juifs de cette ville et par les mains d'isaac de Roque martine ther de
lad. carriere la somme de trente six livres monoye courante faisant
en [illegible] trente trois livres dix sept sols dix deniers pour pension que
lad. carriere fait annuellement a la mense episcopale echüe a la
fete de la pentecote derniere dont quitte a carpentras le onze juin
mil sept cent quatre vingt trois

Villario procureur

j'ay reçu d'isaac de roquemartine tresorier de la carriere des
juifs de carpentras, la somme de quatre cens soixante onze livres
~~trois~~ sols ~~deux~~ deniers pour deux années d'arrerages d'une pension
de deux cens vingt cinq livres onze sols dix deniers echus
le vingt quatre octobre de l'année derniere, a carpentras
le vingt juin mille sept cens quatre vingt trois

Jouvelle
tresorier du pays

j'ai reçu en qualité de prieur et thres. de la confrairie du St esprit
de la communauté des juifs et par mains d'isaac roque martine
cinquante trois livres douze sols dix deniers pour une pension
qu'ils feront a ladite echue aux fêtes de la pentecoste derniere
carpentras ce 18e juillet mille sept cents quatre vingt trois

Allegier thes

en qualité de procureur de l'hopital de carpentras j'ai reçu
de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'isaac
de Roquemartine tresorier d'icelle d'une part la somme de
huitante deux livres dix sols monoye courante pour pension
echue le vingt trois janvier dernier et d'autre part celle
de dix huit livres de monoye pour une autre pension
echue le vingt sept mai dernier. a carpentras le
dix huit juillet mil sept cent quatre vingt trois.

p. 1783: £ 91-13-4-10

Valmelle
procureur.

49 J'ai reçu de la communauté des juifs de cette
ville et par mains d'Isaac de Roquemartine
ther d'icelle la somme de deux cent vingt
cinq livres roi savoir soixante et quinze
livres pr pension echue le vingt juin
proche passé et cent cinquante livres pr
pension echue le vingt deux du present
mois dont quitte a Carpentras le vingt
neuf juillet mil sept cent quatre vingt
trois. Joannis.

En presence de moy soussigne requis dlle anne marie
magname de cette ville a recu des baylons et communaute
des juifs de cette ville et des mains d'isaac de roque-
= martine thresorier de lad communaute la somme de cent
quarante cinq livres roy en payement et satisfaction de
trois differentes pensions que lad communaute supporte a lad
dlle l'une desquelles de la somme de quarante livres
echue depuis le premier juillet, l'autre de la somme
de septante trois livres dix sols echue depuis le premier
fevrier et la derniere de la somme de trente une
livres dix sols echue le dix neuf avril le tout
de la presente annee dont contente renonçant icelle dlle
ecrire a cause de ses infirmites elle me requis de
luy faire le present acquit a carpentras ce trente juillet
mil sept cent huitante trois.
Curtet not. requis

enqualité de tresorier decette ville decarpentras ay reçu delacommunauté des juifs decette d. ville cinquante six livres neuf sols neuf deniers roy pour la contribution qu'elle suporte annuellement acette d. ville echue au premier juillet dernier acarpentras a trenteun juillet mil septcent quatre vingt trois

Cravel
tres.

j'ay receu Delacommunauté des juifs decette ville de carpentras et parmains d'isaac de roque martine tres. d'icelle cent quatre vingt livres pour une pension de pareille somme que lad. communauté me supporte echue le trent. juin dernier Dont content quitte a carpentras le huitieme aoust mil septcents quatre vingt trois

Missal

En qualité de tresorier du mont de pitié de cette ville de Carpentras ay Reçu de La Communeauté des juifs et des mains d'isaac ~~rosse~~ de roque martine la somme de soixante une Livres un sol pour quatre differentes pensions reduites en roi echues le vingtdeux juillet dernier a Carpentras ce 19 aout mil sept cent quatre vingt trois

Fortunen fils

je soussigne avoir reçeu de la Carriere des juif de cette ville de
Carpentras et par mains disaac de roque martine tresorier de la ditte
Carriere dune par Cent trante six livre dix sol pour pension echue
le treise juillet passé et dune autre par vint deux livres monoye courante
faisent en roy vint livres quatorse sol trois denier pour pension echue
le seise de ce moy faisent les deux pension cent cinquante sept livres
quatre sol trois denier a Carpentras ce vint cinq aout mil sept cent
quatre vint trois S.r de Cavet abbesse

en qualité de procureur de Mgr l'evêque de Carpentras j'ai reçu
des baylons de la carriere des juifs de cette ville et par mains
d'isaac de Roque martine thresorier de la d.e carriere la
somme de cent dix huit livres douze sols six deniers roy pour
deux differentes pensions que la d.e carriere rapporte à la mense
episcopale l'une de soixante livres dix huit sols onze deniers echue
le vingt deux juillet dernier et l'autre et l'autre de [illegible]
livres treize sols six deniers qui doit echoir au vingt neuf
du present mois et que le d. Roque martine a bien voulu
payer d'avance dont quittance à Carpentras ce vingt quatre
septembre mil sept cent quatre vingt trois
Desillanier secretaire

j'ay Reçu de La comté des juifs de cette ville et des mains de Mossé de La
Roque Tresorier de La d.e carriere d'une part trente cinq Livres Roy pour une
pention de pareille somme que La d.e carriere nous rapporte annuellement la
L'écheance du 22e du mois d'avril et d'autre part soixante Livres aussi Roi pour
pour une pareille pension de L'écheance du 22e juin montant les dites deux
pensions quatre vingt quinze Livres dont quittance à Carpentras Le vingt quatre
du mois d'octobre mil sept cent quatre vingt trois Dastier

J'ay Reçu de La Carriere des juifs de cette ville
par mains de Mossé de La Roque son thresorier Cent vingt
quatre Livres Cinq sols Cinq deniers pour quatre diverses pension
dont La derniere est echue le dix octobre passé en foy à
Carpentras Le trois Novembre Mille Sept Cent
quatre vingt trois Sobirats
L. 124. 5. 5

pour et au nom de M. le marquis de Murs j'ay receu de la carriere des juifs de cette ville et des mains de mosse de la Roque thresorier d'icelle deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers roy pour payement de deux differentes pensions dont l'une de cinquante six livres neuf sols neuf deniers echue le vingt juin et l'autre de deux cent quarante livres est echue le vingt neuf septembre le tout de la presente année a Carpentras le premier decembre mil sept cent huitante trois

1783 Bruel fils

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de Carpentras j'ay receu de la carriere des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de mossé de la Roque tresorier d'icelle trois cens douze livres six sols quatre deniers pour trois differentes pensions l'une de cent vingt une livres dix sols echue le sept juillet, une autre de soixante dix livres seize sols, et la troisieme de cent vingt livres le tout monnoye de France echues les 22 et 29 septembre dernier a Carpentras ce neuf decembre mil sept cens quatre vingt trois Vitalis procur.

pour 1783.

j'ai receu de la comm.té des juifs de cette ville et des mains de mossé de la Roque tresorier d'icelle vint huit livres cinq sols un denier roy pour diverses censes neuvains, echus en faveur de l'archidiaconé en la presente année. dix novembre mil sept cens huitante trois.

Bouvnareau arched

Receu de la comm.té des juifs et par mains de mossé de la Roque [struck: marteau?] sergent d'une part neuf livres quinze sols pour les quatre savains de redevance que fait la carriere des juifs au greff.r de la rectorie aux fetes de Noel, et d'autre part quatre livres pour les clercs a Carpentras ce vingt deux x.bre mil sept cent quatre vingt trois.

Simes l'ainé

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de Mess.e de La Roque Thesorier, d'icelle, la somme de neuf livres quinze sols pour le present que lad.e Communauté est en usage de me faire a la noel, annuellement. a Carpentras ce vingt deux Decembre, mil sept Cent quatre vingt trois./

Siboud. Av.t et Procur.r g.al

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de m.e de la Roque Tresorier d'icelle la somme de cent quarante six livres dix neuf sols que la d.e Communauté compte aux fetes de noel, a cette sa sa[illegible] a Carpentras le vingt deux Xbre mil sept cent quatre vingt trois

Lieux. p.tre secr.

j'ay reçu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains de m.r de la Roque thes. d'icelle de trois livres dix sols pour le present que lad.e communauté [illegible] est en usage a carpentras vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt trois [illegible]

juy reçu de las cassiere des juifs de carpentras et des mains de mons.r de la Roque thes. de ladite commté la somme de sept livres pour le present que ladite commté suporte annuellement au thes. de la S.te chambre dont quitte a carpentras ce 23 Xbre mil sept cent huitante trois

Raouli thes. g.al

Je soussigné procureur de messieurs les consuls ai receu de la comunité des juifs de cette ville de carpentras et des mains de mossé delaroque tresorier de lad. comunté soixante livres monnoye courante, faisant envoi quinze livres ... trois livres ... semblable que lad. comunté tient ... le ... novembre dernier en foy a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt trois

Valette Procr.

pr. 1783

jai receu de mossé de laroque tresorier de la communeauté des juifs de cette ville de carpentras la somme de trois livres roi pour le present que lad.te communeauté fait annuellement a chaque greffier criminel. a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt trois

Dalmelle le jeune greff. cr.

pr. 1783

J'atteste qui not.re et secr.re de l'hotel de ville de carpentras que messrs les consuls de lad. ville ont receu de la commté des juifs de la meme ville, par mains de mossé de la Roque tresorier de lad. comunté trente une livres dix sols roy chacun pour prix de septante livres fromage moitié auvergne moitié servière et moitié vieux, moitié nouveau suivant l'ancien usage aux fetes de la noël, en foy etc. aud. carpentras le vingt trois decembre, mil sept cent quatre vingt trois

Charpenel
secr.

en qualité de thresorier du Collège de cette ville, jai recu de mr de la roque thresorier de la carriere des juifs de cette ville quatre ... monoye courante faisant en roy ... livres huit sols pour pensions que la de carriere fait annuellement au College echue le vingt cinq novembre dernier dont quittes a carpentras ce vingt quatre decembre mil sept cens quatre vingt trois

Devillario thr

en qualité de procureur de Mgr Leveque de cette ville jai recu de Mr de La roque thresorier de La carriere des juifs de cette ville trente Livres roi pour le devant que la de carriere fait annuellement a La famille de Mgr Leveque laquelle doit echoir sejour de demain dont quitte a carpentras ce vingt quatre decembre mil sept cens quatre vingt trois Devillario procureur

en qualité de thresorier president de La province du comtat jai recu de Mr de La Roque thresorier de La carriere des juifs de cette ville La somme de deux cens trente cinq livres onze sols cinq deniers roy pour pension contable que La d carriere fait annuellement a La de province echue le vingt quatre octobre dernier dont quittes a carpentras ce vingt quatre decembre mil sept cens huitante trois

Devillario thr

j'ai recu dela communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de mess.rs delaroque thresorier d'icelle trente six sols roy pour le present que lad.e comunté est en usage de faire ala noël au juge des premieres appellations du comtat à Carpentras le trentieme decembre mille sept cent quatre vingt trois Floret fils juge des premieres appellations

jai recu de la communauté des juifs et des mains de son tresorier sept livres roi pour le present accoutumé à la noel. à carpentras ce trente decembre mil sept cent quatre vingt trois Baribon V.R.

J'ai reçu de la Communauté des Juifs de cette ville et par mains et argent de Mess.r de la roque tresorier d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux liv. douze sols six deniers roi pour reste et entier paiement des differentes pensions que lad.e Communauté me sert annuellement, en foi a Carpentras le treize du mois de Janvier mil sept cent quatre vingt quatre Joannis.

382.lt 12.s 6.

iay receu de mosse de la roque tesrier de la carriere de iuf de cette ville sant donze livre dix neuf 11 9 denier roy et ces pour le conte de matieu de florant que i reçoit cette pantion qu'il fait ladite carriere pour la maitrise cobuse sant preguds de la courante fait a carpantras ce dix neuf ianvier mille cepte sant quatre vaint quatre piegon d'aubignan

En qualité de pror du Corps des anniversaires de l'Eglise Cathedrale St Sifrein ay reçu de La Comunté des juifs de cette ville Sept livres dix huit sols un denier roy pour neuvain ou demi lod imposé sur une terre acquise par lad Communauté des juifs des hoirs de monr. Barjavel de la Contenance de Sept Emines dix huit Cosses d'une de plus grand Corps a chaque treize janvier payable et enfin vingt trois sols huit deniers roy pour Censes imposées sur le local du four des Coudoles de lad.e Comunté, l'emplacement qu'occupoient les maisons des walabregues et sur lad.e terre c'est pour les payes unies ensembles formant l'universalité de neuf livres un sol neuf deniers au vingt neuf Septembre dernier pour les Censes et treize du Courant pour le neuvain adni annuellement abbonné pour lad.e terre dont Content a Carpentras Le vingt neuf janvier mil Sept Cent quatre vingt quatre

Devillario pretre pror

En qualité de proc.r et au nom de messire Charles de petris de Sauvian a.t. b.eau de la Carrière des juifs de cette ville et de maison messire de la Roque thresorier de la de Carrière quatre cens quatre vingt une Livres pour leur annuité dune pension de cent quatre vingt sept Livres que la de Carrière supporte au d. S.r de petris la dernière échue le vint cinq janvier dernier dont quitte à Carpentras ce vint six janvier mil sept cens quatre vint quatre

Mourier proc.r

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de carpentras j'ai reçu de la Carriere des juifs de la meme ville et des mains de mosé de la Roque tresorier d'icelle, la somme de cent quatre vingt livres pour payement d'une pension de meme somme echue le vingt un Decembre dernier. a carpentras ce quatre mars mil sept cent quatre vingt quatre.

Vitalis proc.

iay receu de monsieur mosé de La roque thresorier de la comunauté de iuifs la somme de soixante deux livres trois sols pour deux de [illegible] mention qu'il me supporte annuellement qui mon était cedé par mr de chaysarde et en qualité de cessionair ie tient quitte la dite comunauté echue depuis le vingt deuse decembre a carpentras le 5 ianvier 1784

Rousseau

62# 3s

en qualité de recteur de la Magdelaine erigée dans leglise des r. p. cordeliers de cette ville sous le titre de lange gardien j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains du tresorier d'jcelle la somme de soixantes livres monnoije courante escheue la ditte pension le quinze fevrier a carpentras le neuf ~~avril~~ mars mille sept cent quatre vens quatrs d'audouré —
Cuboquelli.

en qualité de procureur du corps des anniversaires de leglise cathedrale st siffrein ay receu de mossé de la roque thresorier de la communeaute des juifs la somme de quarante deux livres roy pour une pension echuee le quinze feuvrier plus jay receu trois livres dix sols pour un demi lots echu depuis le vingtsixieme feuvrier a carpentras le seizieme avril de lannee mille sept cent huictante quatre
juuenal pretre procureur

en qualité de procureur de mon pere jay reçus de Mossé De la roque thresorier de la communauté des juifs de cette ville La somme de quatrevint seize livres roy pour une pension de pareille somme echue le onze mars dernier. en foi, à carpentras ce dixneuvieme avril mille sept cent quatrevingt quatre.
Cottier, fils.

49.

j'ai reçu de mossé de la roque thresorier de la Communnauté des juifs de cette ville la somme de trois livres roi pour le present que ladite Communnauté fait annuellement a chaque greffier criminel a Carpentras ce vingt un decembre mil sept cent quatre vingt quatre

Dalmelle lejeune

en qualité de procureur de l'hopital de carpentras j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de mosse de la voque son tresorier la somme de trente livres roi pour un semestre de l'arrantement du petit mazeau echu par anticipation le premier octobre dernier. a carpentras le vingt un decembre mil sept cent huitante quatre 6

Dalmelle procr.

reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de son tresorier sept livres roi pour le present accoutumé que cette Communauté me fait à la noel à Carpentras ce vint un decembre mil sept cent quatre vint quatre

Barcilon v. g.r

en qualité de thr du college de cette ville j'ai reçu de mosse de La roque thr de la carriere des juifs de cette ville quatre cens [illegible] [illegible] livres huit sols pour pension que ladite carriere fait annuellement au college echu le vingt cinq novembre dernier dont quitte a carpentras ce vingt un decembre mil sept cent quatre vingt quatre (

Devillario thr

en qualité de procureur des Messrs d'eveque j'ai reçu dud mosse de La roque thr de la carriere des juifs trente livres roi pour redevance que ladite carriere fait annuellement a la famille [illegible] de [illegible] eveque laquelle doit echoir le vingt cinq du courant dont quitte a carpentras ce vingt un decembre mil sept cens huitante quatre

Devillario procureur

J'ay Receu de La Comunauté des juifs
par mains et Argent de Mosse de Lagnes
Leur thresorier Cent vingt quatre Livres cinq
sols cinq deniers pour quatre diverses pensions
dont La derniere est echue au Mois d'octobre de
L'année derniere en foy à Carpentras Le
Neuf janvier Mille sept Cent quatrevingt
six Sobirats

p. £ 124. 5. 5.

en quallite de recteur de la chapelanie erigée
dans ~~leglise des r. p.~~ Cordeliers de cette
ville sous le titre de

51.

jai reçu des juifs de cette ville et des
mains de Motté de la Roque tresorier
d'icelle la somme de cent quarante
six Livres dix neuf sols que la dite Communauté
compete aux fêtes de noël a Mr. le Recteur
a Carpentras le 21 Xbre 1784 —

Lieux ptre secre

jay reçu de la comunauté des juifs de carpentras
seize livres monoie courante pour une pention quils me
suportent a chaque seize novembre dont quitte pour lannée
echute a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent
huitante quatre Raoulx

jay reçu de la communauté des juifs de cette ville et
des mains de motté de la Roque sept livres que ladite
comunauté suporte annuellement au tres general de la Rd chambre
aux festes de la noel a carpentras ce vingt trois decembre
mil sept cent huitante quatre Raoulx tres genl

jai Reçu de la Communauté des juifs de cette
ville de Carpentras et par mains de motte de la
Roque tresorier de la Commte trente six sols savoir
pour le present quelle est en usage de faire a la
noel a mr le juge des premieres appellations du
Comtat a Carpentras ce vingt trois decembre
mil sept cent quatre vingt quatre

Alves juge des premieres
appellations du Comtat

53.

En qualité de juge majeur ord.re de cette
ville de Carpentras j'ai receu de la Communauté
des juifs de cette ville et par mains de Mosse
de Laroque son tresorier trente six sols voir pour
le present que lad. Comm.té est en usage de
faire a la noël a m.d le juge majeur ord.re
a Carpentras ce vingt trois decembre
mil sept cent quatre vingt quatre
Flovet fils juge majeur ordre

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ay
receu de la carriere des juifs de cette ville de Carpentras quatre cent
quatre vingt douze livres six sols pour payement de quatre
differentes pensions, et c'est des mains de Mosse de la Roque tresorier
de lad carriere, echues aux sept juillet, vingt deux, vingt neuf septembre
et vingt un decembre derniers. a Carpentras ce quatre janvier
mil sept cent quatre vingt cinq Vitalis proc.

J'ai reçu de la Communauté des Juifs de
cette ville et par mains de Mosse de la
roque tresorier d'icelle la somme de trois
cent quatre vingt deux livres douze sols
six deniers roi pour paiement reste et
paiement des differentes pensions que
lad.e Communauté me sert annuellement
dont quitté à Carpentras le quatorze
janvier mil sept cent quatre vingt cinq
Joannis.

iay receu de monsieur moce de Carvoque theresorier
de la comunauté des iuifs la somme de soixante deux
livres trois sous une pention quil me suporte annuelemen
a chaque vingt deux decembre et en qualité de [illegible]
de mr de [illegible] carpentras ce dix fevrier [illegible]
mille sept cent quatre vingt cinq

62lt 3 — Rousseau

en qualitté de recteur de la chapella-
nie de lange gardien erigée dans
leglis des rds peres cordeliers de
cette ville jai reçu de la communauté
des juifs soixante livres monnoye
courante pour pention que la dit
communauté me supporte annue-
llement a chaque vingt fevrier
en foy a carpentras le troisieme
mars mil sept cent quatre vingt cinq

[illegible]

Cubone

54.

En qualité de [illegible] de M. Le Baron de [illegible] j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de massé de la roque trezorier d'icelle la somme de trente neuf livres monnoye courante pour la pension [illegible] dernier. a Carpentras le sept avril mil sept cent quatre vingt cinq

[illegible] 36# 14 3

en qualité de procureur des anniversaires de léglise cathedrale St Siffrein jay receu de la communeauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains de massé de la roque thresorier dicelle la somme de cinquantre trois livres roy onze sols 8 deniers sçavoir sept livres dix huit sols un denier pour une pension d'un neuvain ou demi tod jmposé sur une terre acquise par lad communeauté des juifs des heoirs de mr farjavel de la contenance de sept eminees dix huit cosses d'une de plus grand corps a chaque treize janvier payable plus trois livres dix sols pour un neuvain ou demi lod imposés sur le local du four des coudoles de lad communeauté, et lemplacement quoccupoient les maisons de valtabrecues et vingt trois sols huit deniers roy pour les censes imposées sur led directes et quarante deux livres pour pensions semblable echuee que lade communeauté sert aud corps a chaque quinze janvier dernier dont content a carpentras le septieme avril mille sept cent quatre vingt cinq

bon pour 54# .. 11s 8d fimenal pretre procureur

en qualité de procureur de Mgr l'évêque de carpentras j'ai reçu des Baylons de la carriere des juifs de cette ville et par mains de mossé de la Roque thresorier de lad. carriere la somme de trente six livres monoye courante faisant en roy trente trois livres dix sept sols quatre deniers pour pension semblable que lad. carriere fait annuellement a la manse episcopale aux fetes de pasques et c'est pour la paye echüe aux fetes de pasques de la presente année dont quitte a carpentras ce douze avril mil sept cent quatre vingt cinq (...)

Devillario procur

En qualité d'usufruitiere des biens de feu monsieur de lauzon mon mari, j'ai reçu de la carriere et communauté des juifs de cette ville par mains de mossé de la Roque leur thresorier, la somme de trois cent vingt cinq livres roi pour pension echue le vingt deux mars dernier. dont quitte. à carpentras ce quatorze avril mil sept cent quatre vingt cinq.

St paul de lauzon

jay receu de la communauté des juifs de cettes ville de ce des mains des mossé de la roque leur tresorier quatre vingt seize livres monnoye de france pour une pension echüe le onze mars dernier passée dont quitte a carpentras le dix neuf avril mil sept cent quatre vingt cinq Wltier

jay receus de mosse de la roque tresorier de la carriere de juif de cette ville la somme de sent quarante trois livre cept sol huit deniers pour deux diferante pansion dont la derniere ne seras echue que le saize du mois prochain et quil a bien vouleut me paier davance, me reservant mes droit sur les messieur de florant sii monceade les dit capital fait a carpantras ce vaint sept avril mille cept sans quatres vaint cinq pigon daubignant ——

en qualité de recteur de la chappellanie de notre dame de consolation, en erigée dans le eglise de notre damme d'ogrès de cette ville j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville la somme de vingt cinq livres quatorze sols quatre deniers roij; pour pension echüe au premier du courant; en foij a carpentras le vingt trois maij mil sept cens quatre vingts cinq

Joudoain
Cubeque

je soussigné Requis atteste que la sour marie magdeleine arrose habitante de cette ville a Reçu de la communauté des juifs de carpentras, et des mains de mossé de la Roque Tresaurier de lad communauté la somme de quatorze livres seize sols six deniers roi pour pension echue en faveur de lad arrose depuis le vingt deux avril dernier. en foi a carpentras le quatre julliet mil sept cent quatre vingt cinq. Sibour chne, sacristain.

j'ai receu de la Communauté des juifs de cette
ville et par mains de mossié de la Roque ~~[illegible]~~
tresorier d'icelle la somme de soixante quinze
livres roi pour pension echue le vingt quin[e]
prochain passé plus cent cinquante livres pour
celle echue le vingt du mois de juillet dont
quitte à Carpentras le trois du mois d'aout
mille sept cent quatre vingt cinq. Joannis.

j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville [illegible]
[illegible] de la Roque tresorier d'icelle
la somme de [illegible] quatre vingt [illegible] pour
pension echue le [illegible] [illegible]
quitte a Carpentras le huit avril mil sept
cents quatre vingt cinq [illegible]

[illegible] de moy soussigné [illegible] elle [illegible] marie
magnan de cette ville [illegible] des baylons [illegible] communauté
des juifs de cette ville ~~[illegible]~~ par mains de mossié de la Roque
thresorier de lad communauté la somme de cent
quarante cinq livres roy en payement de trois
differentes pensions que lad communauté [illegible] a lad
elle dont l'une de soixante trois livres, ~~[illegible]~~
echue le premier fevrier passé, la seconde de
trente une livres dix sols echue le dix neuf
[illegible] dix sols

56 avoit aussi passé en la huitième de quarante livres echu le premier juillet dernier et ne pouvant elle signer a cause de ses infirmités elle m'a requis de luy faire le present reçu a carpentras ce dixe aoust mil sept cent huictante cinq

[illegible]

---

ja i reçu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et des mains de mossé de la roque tresorier d'icelle trois cent quarante quatre livres roi pour deux differentes pension que la de communauté me suporte echües les d. deux pensions le trente juin dernier, dont quitte a carpentras ce douze aout mille sept cent quatre-vingt sing, la Marquise de Gaudemaris de Coppola

En qualité d'Administrateur du Rme Chapitre de cette ville de Carpentras j'ai reçû de Mossé de la Roque Trésorier de la Communauté des Juifs de cette dite ville la somme de deux cents vingt cinq livres roi, pour pension annuelle que lad. Communauté fait au dit chapitre, échüe au vingt cinq Avril de la pnte année. En foi à Carpentras le vingt trois Août Mil sept cent quatre vingt cinq.

Farel Chne Administrateur.

Je déclare de plus avoir reçû du susdit Trésorier trois livres roi pour droit de fugage, echû le 15. Août de la même année. En foi

Farel Chne Administr

En qualité de tresorier du mont de pieté de cette ville, ai reçu de la Communauté des juifs et des mains de mossé de la roque tresorier d'icelle la somme de soixante une livre un sol roi pour quatre differentes pension reduites en roi echu le vingt deux juillet dernier + mil sept cent quatre vingt cinq

+ a carpentras ce 23 aoùt

Fortuné fils

Je soussignée abbesse de labbaie Ste marie magdeleine ordre de citeaux de cette ville de carpentras, ai reçu des baylons de la carriere des juifs de cette ville, par mains de mosé de la roque leur tresorier, d'une part cent trente six livres dix sols roi pour une pension que la d. carriere suporte à lad. abbaie échue le treize juillet dernier, d'autre part vingt deux livres monoie courante faisant en roi vingt livres quatorze sols trois deniers, pour une autre pension échue le seize du mois dernier, faisant lesd. deux sommes cent cinquante sept livres quatre sols trois deniers monoie de france. à carpentras ce douzieme septembre mil sept cent quatre vingt cinq.

Sr de cavèt abbesse

En qualité de procureur de m. le marquis de muns j'ai reçu de la carriere des juifs de cette ville deux cent nonante six livres neuf sols neuf deniers, sçavoir cinquante six livres neuf sols neuf deniers pour pension echue le vingt juin dernier, et les deux cent quarante livres restantes pour une autre pension echue le jour d'hier. à carpentras ce trente septembre mil sept cent huitante cinq et par mains de mosé de la roque tresorier d'icelle.

[illegible] procr

lad. [illegible]

Vr. 1785

en qualité de tresorier general de la province du comtat je declare avoir recu de la communauté des juifs de carpentras et des mains de mosé de la roque son tresorier la somme de deux cent trente cinq livres onze sols cinq deniers pour pension de pareille somme que ladite communauté sert a la province et qui est echue le vingt quatre octobre de l'année passée en foi a carpentras ce six octobre mil sept cent huitante cinq Colletz [illegible]

j'ai recu de la Communauté des juifs de cette ville et par mains de Mosse de la Roque tresorier d'icelle la somme de soixante et quinze livres roi pr pension echue le vingt deux juin proche passé plus la somme de cent cinquante livres pr pension echue le vingt deux juillet proche passé, en foi a Carpentras le huit aout mille sept cent quatre vingt six

Joannis

225lt..0..0.

iay receu de [illegible] mosse de la roque sindit de la carriere de iuif de ladite ville sant douze livre dix neuf sol dix denier roy pour une pantion que la dite carriere me fait comme de sionere de mr de floran tous les ans de pareille somme a chaque vante de sanbre dont le quite pour la pantion echue le vante de sanbre passe sans pregudise de la courante fait a carpantras ce quatorse ouest mille cept sans quatre vaint sixe pie gon daubignan

plus iay receu di meme trante trois livre dix cept sol dix denier pour un autres pantion que ladite carriere me suporte de pareille somme tous les ans en celite de sesionere de monsieur de floran a chaque suide may dont le quite pour la pantion echue sans pregudise de la courante fait a carpantras ce quatorce ouest mille cept sans quatre vaint six pieyon daubignan

j'ai recu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de mosse de la roque tresorier d'icelle Trois cent quarante quatre livres roi pour deux differentes pension que la d. communauté me suporte echües les d. deux pensions le trente juin dernier, dont quitte a carpentras ce vingt trois aout mille sept cent quatre vingt six

Le marquis de gaudemaris de coppola

En qualité de tresorier du mont de pietté de cette ville, j'ai Reçu de la Communeauté des juifs et des mains de mossé de la roque tresorier d'icelle la somme de soixante une livres un sol roi pour quatre diferentes pension, reduites en roi echüe le 22 juillet dernier a Carpentras ce quatre septembre 1786. fortunet fils

j'ai reçu de la communauté des juif de cette ville de Carpentras et des mains de mossé de Laroque leur thresorier d'une par cent trente six livres dix sol monoye de france pour une pension de même somme que la ditte communauté suporte a notre abbaye le treize juillet dernier et l'autre par vint deux livres monoye courante faisent en roy cent livres quatorze sol trois denier a Carpentras ce quatre septembre mil sept cent quatre vint six sr de cavet abbesse

En qualité d'heritiere de monsieur d'astier j'ai Reçu de la Comunauté des juifs de cette ville et des mains du sieur mossé de la Roque thresorier de lad. Comunauté nonante cinq livres Roy pour deux divers pension l'une de trente cinq livres echue au vingt avril dernier et l'autre de soixante livres echue au mois de juin proche passé sans prejudice des arrerages de droit a Carpentras le six octobre mil sept cent quatre vingt six

angelique Combat

en qualité de tresorier general de la province du contat
je declare avoir reçu de la communauté des juifs de cette
ville ce des mains de mosé de la roque leur tresorier la somme
de quatre cent septante une livres deux sols dix deniers pour
deux annuités d'une pension de deux cent trente cinq livres onze sols
cinq deniers echues ycelles le vingt quatre octobre des années mil
sept cent huitante cinq et huitante six fait a carpentras ce
huit novembre mil sept cent huitante six Collet tresorier 50

en qualité de procureur de Mgr l'eveque de carpentras j'ai
reçu des baylons de la carriere des juifs de cette ville et
par main de mosé de la roque leur thresorier la
somme de cent une livre treize sols six deniers reçu pour
pension semblable que lade carriere supporte a la
manse episcopale et c'est pour la paye echüe le vingt neuf
septembre dernier dont quitte a carpentras ce huit novembre
mil sept cens quatre vingt six Desvillarios procureur

en qualité de procureur du college de cette ville j'ai reçu
j'ai reçu de mosé de la roque thresorier de la carriere
des juifs de cette ville huit cens monoye courante faisant
en roy vingt deux livres seize sols pour deux annuités d'une
pension de quatre cens que lade carriere supporte au d.
college l'une echüe au vingt cinq novembre de l'année
derniere et l'autre a echoir le vingt cinq du courant
qui m'a été payée d'avance dont quitte a carpentras ce
huit novembre mil sept cent huitante six
Desvillarios procureur du college

En qualité de proc. de M. le marquis de Mun, j'ai reçu de
la Carriere des juifs de cette ville et par mains de mosé de la
Roque tresorier d'icelle deux cent nonante six livres neuf sols neuf
deniers, dont cinquante six livres neuf sols neuf deniers pour pension
echue le vingt juin, et les deux cent quarante livres restantes pour
autre pension echue le vingt neuf. septembre le tout de la presente
année. à Carp. ce dix septembre mil sept cent huitante six
A. Lovel proc.

p. 1786.

J'ay Receu de la Communauté des
juifs de Cette Ville Cent vingt quatre
Livres Cinq Sols Cinq deniers pour
quatre diverses pensions dont la derniere est
echüe au Mois d'octobre dernier en foy.
a Carpentras le vingt Sept Novembre
Mille Sept Cent quatrevingt Six

Sobrats

Comme Procureur de Mr de floranc j'ai reçu
de la Communauté des juifs dix sept livres
Cinq sols gros argent pour pension echüe le 7.
7bre. 1786. à Carpentras ce 18 Xbre. 1786.

Tourrel.

En qualité de juge de la cour des premieres
appellations du comtat, j'ai reçu de la Comté
des juifs de cette ville de carpentras, et des
mains de Moïse de la roque juif, tresorier de
lad. comté trente six sols roi pour le présent
que lad. comté est en usage de faire à la noël à
Mr. le juge des appellations : à carpentras le
vingt décembre mil sept cent quatre vingt six.
Sibot, juge des pres. appellations.

63.

En qualité de juge majeur ordinaire de cette ville de Carpentras j'ai receu de la Communauté juifs de cette ville et par mains de mossé de la Roque leur tresorier trente six sols roi pour le present ordinaire de la noel. a Carpentras ce vingt decembre mil sept cent quatre vingt six. Florent juge maj.r ord.re

jay receu de la carriere des juifs de carpentras et des tresoriers d'icelle la somme de seize livres monnoie courante pour une portion de pareille somme qu'elle me doit a chaque seize novembre dont quitte pour la presente annee en foy ac carpentras ce dix huit decembre mil sept cent huitante six Raoulx

en qualité de tresorier de la Rev.e chambre apostolique de cette ville de carpentras ay receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains des tresoriers d'icelle la somme de sept livres pour prelat de la noel en foy a carpentras ce dix huit decembre mil sept cent huitante six Raoulx thre gen.

je soussigné archidiacre de l'eglise de la presente ville de carpentras ai receu en cette qualité de la comm.té des juifs de cette meme ville, et des mains de mossé de la Roque juif son tresorier vingt huit livres cinq sols monnoie de france pour censes et nouvains echus en la presente annee a carp. ce vint.e decembre mil sept cent quatre vingt six. Bournareau archid.

Recu pour mon pr.de de la d.te communauté et par mains dud.t la Roque th.r d'une part neuf livres quinze sols pour les quatre sezains de Redevance au greffe de la rectorie et d'autre part les quatre livres pour les clercs à Carpent. ce vingt decembre mille sept cent quatre vingt six Olivier de Puimanet

J'ai recu de la Communauté des Juifs, et des main: de Mons.r de la Rocque Tresorier La somme de cent trente deux livres quinze sols Roy, qui compterent annuellement, et aux fetes de Noël à Mr Le Recteur du ~~compt~~ Comtat; plus treize livres dixneuf sols pour sa famille, et en outre cinq sols pour L'acquit

Fait à Carpentras ce 20 Decembre 1786

Costa Prêtre Secretaire

J'ai recu des mains de Mons.r de la Rocque Tresorier de la Communauté des Juifs La somme de trente livres Roy, qui compterent annuellement, et aux fetes de Noël á la famille de Monseigneur pour ~~etrennes~~

á Carpentras ce 20 Decembre 1786

Costa Prêtre Secretaire

J'ay Recu de la communauté des Juifs de cette ville de Carpentras des mains de mr de la Roque son thr trois livres Roy pour ce que la communauté fait a mrs les greffiers annuel a Carpentras ce vingt decembre mil sept cent quatre vingt six Bouvier greff

en qualité de procureur de mad.e La Comtesse d'urre, j'ai
Reçu de la Comm.té des juifs de la ville de Carpentras, quatre
vingt treize livres dix huit sols voy, en payement d'une pareille
pension que Lad.e Communté sert a la d.e dame, en qualité
d'usufruitiere des Biens et heritages de m.r Le Comte d'urre
son mari, echüe Le vingt juin dernier, dont quittance, a
mormoiron Ce quatre juillet mil sept cents quatre vingt
six. ——

Berrusses



64.

j'ay Reçu de la communauté des juifs de cette ville de carpentras et par mains de mossé de la Roque Tresorier, trois livres roy pour le présent de la noel que lad.te communauté fait, en pour cette presente année a carpentras ce vingt.e decembre mil sept cent quatre vingt six. Salmelle notaire et greffier

atteste je no.re et Secret.re de l'hotel de ville de carpentras que M.rs les consuls de lad. ville ont Reçu de la comm.té des juifs de la meme ville, par mains de mossé de laroque tresorier de lad. carriere, Trente une livres dix sols roy chacun pour prix de septante livres fromage, moitié auvergne, moitié serviere, moitié vieux moitié nouveau, que lad. carriere fait annuellement aux d. Sg.rs consuls suivant l'ancien usage aux fetes de la noel. En foy à carpentras le vingte decembre mil sept cent quatre vingt six

André
Secret.re

Reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de mossé de la roque six livres sept livres pour le present que lad.e commun.té est en usage de me faire annuellem.t à la noel à carpentras ce vingt decembre mil sept cent quatre vingt six. Barrillon, V. Ns

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette villes, et des mains de mossé de la roque son Tresorier, la somme de neuf livres quinze sols, pour le present que lad.e communauté est en usage de me faire annuellement, a la noel. fait a carpentras ce vingt decembre mil sept cent quatre vingt six. Siboux, Av.t et P.r gnal.

J'ai reçu de la Communauté des juifs de Cette ville et par mains de elloSsé de la roque tresorier d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux Livres douze sols six deniers pour reste et entier paiement des differentes pensions que lad.e Communauté me suporte dont la derniere est echue le vingt Xbre proche passé dont quitté à Carpentras ce huit de l'an mil sept cent quatre vingt sept Jonnis.

382^{ll} = 12 = 6.

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville de Carpentras, j'ai reçu de la Communauté et Carriere des juifs de cetted. ville, ~~la somme~~ et des mains de mossé de la Roque trésorier d'icelle, la somme de quatre cent quatre vingt douze Livres six sols monnoye de france pour quatre differentes pensions, l'une de cent vingt une livres dix echue le sept juillet, la seconde de soixante dix livres seize sols echue le vingt deux septembre, la troisieme de cent vingt livres echue le vingt neuf du meme mois, et la quatrieme de cent quatre vingt echue le vingt un decembre, le tout de l'année derniere dont quite a Carpentras le vingt cinq janvier mil sept cent quatre vingt sept

Vitalis proc

L. 492..6

en qualité dusufruitiere de biens de mon mari jai reçu des baylon et communauté des juifs de cette ville la somme de trois cent vingt cinq livres soi pour une pension echue le vingt deux mars dernier a carpentras ce dix sept avril mille sept cent quatre vingt sept St paul de lauzon

65 en qualité de recteur de la chapelanie
erigée dans leglise des rds pes Cordiliers de
cette ville sous le titre de lange gar-
diens jaij recu de la communoté des
juiffs de cette ville et des mains du
tresorier la somme de soixantes livres
monnaije courantes echu le quenze
fevier dernier a carpentras le seize
fevier mille sept cent quatre vingt
Remisfait dernier Calique

en qualité de procureur de l'hopital de Carpentras j'ai reçu de la
Communauté des juifs de cette ville et des mains de moïse de la Roque
son tresorier la somme de cent cinquante quatre livres treize sols
quatre deniers vi dont dix huit livres monoye courante pour pension
echüe le vingt sept mai mil sept cent huitante six, soixante livres roi
pour Jean Lemaitres du petit mazeau dont l'un echu par anticipation
le premier octobre mil sept cent huitante six, et l'autre le premier
du mois d'avril courant aussi par anticipation, et finalement
huitante deux livres dix sols monoye courante pour une
autre pension echüe le vingt trois janvier de la presente
année. a Carpentras le vingt quatre avril mil sept
cent huitante sept

L. 154.# 13- 4- roy

Dalmelle procur

en qualité de procureur de Madame la marquise
de pusco de Savigny jay receu de la communauté de la
carrein, les Bailons de la carriere des juifs de la ville
de carpentras et des Maeni de moise [illegible] leur
tresorier cinq cent livres pour pension quils supportent
a lad dame echüe au mois de juin dont quitte
a Baumes le vingt septembre mille sept cent
quatre vingt sept = Gaultier Prd.

en qualité de procureur du corps des anniversaires de l'église cathedrale St Siffrein j'ay de la Communeauté des juifs de cette ville et des mains de mossé de la roque trésorier d'icelle d'une part quarante deux livres pour pension semblable que la d. Communeauté sert au d corps a chaque quinze feurier payable c'est pour la paye echuee le quinze feurrier dernier plus trois livres dix sols meme monnoye pour remain ou demi lods abbonne en redevance annuelle imposé sur le local du four des coudoles de la d Communeauté echue le vingt six feurier dernier. plus sept livres dix huit sols un denier aussi roy pour remain ou demi lod abbonné aussi en redevance annuelle imposé sur sept eminees dix huit cosses d'une terre de plus grand corps acquise par la Communeauté des hoirs de mr barjavel chirurgien size au terroir de cette ville quartier du pont des fontaines et servant apresent de Cimetiere de lad Communeauté echüe le treize janvier dernier et finalement vingt trois sols huit deniers pour censes imposé sur le d four des coudoles sur les maisons de valabreguas que sur la dite terre echues le vingt neuf septembre dernier a carpentras le vingt quatre avril de l'année mille sept cent quatre vingt sept... juuenal pretre proör

---

en qualité de recteur de la chappellanie de notre dame de consolation erigée dans le eglise de notre damme dugeuij de cette ville jaij reçu de la communaté des jeuifs de cette ville la somme de vingt cingt livres quatorge sols quatre deniers roij, pour pention echeu aux premier du courant; en fuij a carpentras le vingt sept maij mil sept cens quatre vingts sept Boudoux Culeiyre

j'ay reçu en qualité de prieur et thrésorier de la confrairie du
St esprit la somme de cent sept livres cinq sols pour deux années
d'arrérages janvier 1786 et 1787 des mains de mossé de la roque
thrésorier de la communauté des juifs dont ladite communauté sert
à la confrairie du st esprit dont quitte à Carpentras ce six juin
mille sept cent quatre vingt sept. Cellier prieur

en qualité de procureur de Mgr l'évêque de Carpentras
j'ai reçu des baylons de la carrière des juifs de cette ville
et par mains de mossé de la roque thér la somme
de soixante sept livres quinze sols huit deniers pour
deux pensions de trente six livres monoye courante la
romaine faisant en roy trente trois livres dix sept sols dix
deniers que lad. carrière supporte à la maison épiscopale
et c'est pour celles échues à paques et à pentecôte de
la présente année dont quitte à Carpentras ce trente juin
mil sept cens huitante sept Devillario procur.

j'ay reçu des Baylons de la carrière des juifs de cette
ville de Carpentras et par mains de mossé de la roque
thrésorier la somme de cent quatre vingt livres pour
pension échue le vingt six juin dernier dont quitte
à Carpentras le vingt sept juillet mil sept cents
quatre vingt sept

Suffall

69 en qualité de procureur de Mgr l'evêque de Carpentras
j'ai reçu de Messieurs de Laroque trésorier de la carrière
des juifs de cette ville la somme de trente livres six pour
pension que ladite carrière supporte annuellement à
la famille de Mons. seigr. évêque et c'est pour la paye
à échoir aux fêtes de la noël prochaine dont quittance à
carpentras ce dix neuf decembre mil sept cent huitante sept

Devillario procur

en qualité de procureur du collège de cette ville j'ai
reçu des bailons de la carrière des juifs de cette ville et
par mains de Mosse de Laroque Thr de ladite carrière
quatre écus faisant en roy onze livres huit sols pour
pension semblable que ladite carrière supporte audit collège
au vingt cinq novembre et c'est pour la paye échue
le vingt cinq novembre dernier dont quitte à carpentras
ce dix neuf decembre mil sept cent huitante sept

Devillario procur

j'ai reçu de la communauté des juifs et des
mains de mossé de la Roque la somme de
cent trente deux livres quinze sols qui compètent
annuellement et aux fetes de noël a Mr le
Recteur du Contat plus treize livres dix neuf
sols pour sa famille et outre cinq sols pour
l'acquit faisant en tout cent quarante six
livres dix neuf sols a Carpentras le dix huit
Xbre Mil sept cent quatre vingt sept

Vicente secr

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville et par mains de Mossé de la Roque son Tresorier, la somme de neuf livres quinze sols, pour le present que ladite Communauté est en usage de me faire a la noel. a Carpentras ce dix neuf Decembre mil sept Cent quatre vingt sept.

P. Sibour, Avocat et Proc. gnal.

reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de Mossé de la Roque son tresorier sept livres pour le present que la Communauté est en usage de me faire annuellement à la noel à Carpentras dix huit decembre mil sept cent quatre vint sept Barcilon [illegible]

Nous soussignés Consuls de cette ville de Carpentras avons reçu de la Communauté des juifs de cette dite ville, par mains de Mossé de la Roque Tresorier de lad Communauté trente un livres dix sols, roy chacun, pour prix de septante livres fromage, moitié auvergne moitié servire, et moitié vieux, moitié nouveau suivant l'ancien usage aux fetes de la noel audit Carpentras le dix neuf decembre, mil sept cent quatre vingt sept

Cottier fils, consul. De Joannis Consul [illegible] Consul.

J'ay Recu de Mossé de la Roque Ther de la carriere des juifs de cette ville trois livres pour presant que la communeauté de lad carriere fait a la noe chaque année [illegible] carpentras ce dix neuf decembre mil sept cent quatre vingt sept

[illegible]

j'ay Reçu de mossé de la Roque Tresorier de la Carriere des juifs de cette ville de Carpentras, trois livres 170. pour le present que lad. Communauté de la dite Carriere, faite a la noël, a carpentras ce dixneufe decembre mil sept cent quatre vingt sept

Palmelle me greffier Criminel

j'ai reçu de la Carriere des juifs de cette ville, et des mains de mossé de la Roque son Trésorier ~~ces honoraires~~ trente six sols pour ~~ces honoraires~~ le present que lad. Comté est en usage de faire a la noël aux le juge des appellations de cette province du Comté venaissin. en foi a carpentras le dix neuf décembre Mil sept cent quatre vingt sept. Tissot juge des premières appellations

je soussigné requis atteste que la sœur marie magdeleine ourouse habitante de cette ville a reçu de la Comté des juifs de carpentras, et des mains de mossé de la roque son Trésorier la somme de quatorze ~~livres~~ seize sols six deniers pour pension echue à lad. ourouse depuis le vingt deux avril dernier, en foi a carpentras le dix neuf décembre mil sept cent quatre vingt sept. Tissot requis.

Bon pr 14# 16s 6d pr la pension de 1787.

j'ay Receu de la Commté des juifs et par main
de motte de La Roque son tresorier trente six
Livres Roi pour le present de la noël quelle me
le supporte Lad Commté en qualité de juge majeur
ordinaire de cette ville et son Ressort. dont
quittes a Carpentras ce vingt Xbre 1787.

Floret juge majr ordre.

jay receu de la carriere des juifs de carpentras et du
tresorier dicelle la somme de seize livres monoye courante
pour une pention de pareille somme quelle me fait en
chaque seize novembre dont quitte pour la presente
annee en foy a carpentras ce vingt decembre mil sept
cent huitante sept Raoulx

en qualité de tresorier de la Rde chambre apostolique
du comtat jay receu de la communauté des juifs de cette
ville la somme de sept livres pour present de la noël
en foy a carpentras ce vingt decembre mil sept cent
huitante sept Raoulx tres genal

Comme procureur de Mr de florans j'ai receu de
La Communauté des juifs par main de Motte
de La Roque Tresorier, dix sept livres cinq sols
gros argent pour pension echue le 7. 7bre 1787.
à Carpentras ce 20. Xbre 1787.

Rollat

71. 72.

j'ai recu de la communauté des juifs de cette ville cent vingt quatre livres cinq sols cinq deniers pour quatre diverses pentions dont la derniere est echue au mois d'octobre dernier passé en foy a carpentras ce dernier decembre mille sept cent quatre vingt sept chales tobiats

[illegible] papier [illegible] au mois de janvier 1788 trente trois livres dix sept sols dix deniers pour la redevance echue aux fetes de paques et pareille somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers pour celle echue aux fetes de la [illegible] de la pnte annee dont quitte a carpentras ce cinq juin mil sept cent quatre vingt neuf

devillario procur

En qualité de procureur des anniversaires de l'eglise cathedrale de Carpentras j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de mossé de lavoque, trezorier d'icelle, d'une part quarante deux livres roy pour l'annuité d'une pension semblable que lad communauté sert aud corps a chaque quinze fevrier; plus trois livres dix sols roy pour nouvain ou demi lods abonné en redevance annuelle imposée sur le local du four des caudoles de lad communauté echüe le vingt dix fevrier passé. plus sept livres dix huit sols un denier roy pour nouvain ou demi lods en redevance annuelle imposées sur les sept eminées dix huit cosses d'une terre d'un plus grand corps acquise par lad communauté des hoirs de Sr bayjavel chirurgien dize au terroir de cette ville quartier du pont des fontaines servant a present de cimetiere a lad communauté echüe le treize janvier et finalement vingt trois sols huit deniers pour censes imposees sur led four, sur les maison de vallabregues que sur lad terre echüees le vingt neuf septembre de la dernière année en foy a carpentras ce vingt deux juin mil sept cent quatre vingt neuf

Laurens chne pror

[illegible] au Sieur [illegible] de [illegible] Confirmant le meme [illegible]

Pendant [illegible] Carpentras ay
receu de la Com[illegible] juifs de ladite ville
[illegible] de Moïse de la Roque Trésorier
[illegible] cent soixante
livres [illegible] pour pareille pension que la
Communauté des juifs [illegible] annuellement
[illegible] blanc et
[illegible] le quatorze decembre
a Carpentras le [illegible] mil sept
cent quatre vingt huit pierre Lambert
[illegible]

[illegible] année en foy a Carpentras le [illegible]
cent huitante sept Raoulx

en qualité de tresorier de la [illegible] chambre apostolique
du comtat j'ay receu de la communauté des juifs de cette
ville la somme de sept livres pour [illegible] de la noël
en foy a Carpentras ce vingt et un [illegible] mil sept cent
huitante sept Raoulx [illegible]

Comme procur de M. de florans j'ai receu de
la Communauté des juifs par mains de Motte
de La Roque Tresorier, dix sept livres cinq sols
gros argent pour pension echue le 7. 7bre 1787.
à Carpentras ce 20. Xbre 1787

[signature]

En qualité de procureur de la maison de charité de cette Ville de Carpentras j'ai reçu de la carriere des juifs de la meme Ville et des mains de Moÿse de la Roque tresorier d'icelle la somme de quatre cent quatre vingt douze livres six sols monnoye de france pour quatre diverses pensions l'une de cent vingt ~~une~~ livres dix sols, ~~l'autre de soixante~~ echue le sept juillet, la seconde de soixante dix livres seize sols echue le vingt deux Septembre, la troisieme de cent vingt livres echue le vingt neuf du meme mois et la quatrieme de cent quatre vingt livres susd^e monnoye echue le vingt un decembre le tout de l'année derniere a Carpentras le vingt fevrier mil sept cens quatre vingt huit

Vitalis proc^r

L. 492^{#}..6 pour 1787.

J'ai recu de la carriere des juifs de cette ville et des mains de moÿse de la roque tresorier d'icelle la somme de soixante deux livres et trois sols pour une pension qui me supporte annuellement a chaque vingt six decembre dont je la tiens quitte pour l'année mille sept cent quatre vingt sept a carpentras ce vingt huit fevrier mil sept cent quatre vingt huit

Léon Rousseau

62^{#} 3^{s}

je soussigné en qualité de thrésorier general de cette province du comtat, declare avoir reçu de la communauté des juifs de la carriere de carpentras et des mains de mossé de lavaque thrésorier de lad. communauté la somme de deux cent vente cinq livres onze sols et cinq deniers roy, pour paiement d'une pension annuelle de pareille somme échüe le vingt quatre octobre de l'année derniere 1787. dont quitte a carpentras le vingt six mars mil sept cent huitante huit

Pons thrésorier gñal

en qualité de procureur du corps des anniversaires de l'eglise cathedrale St siffrein, j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville, et des mains des mossé de la vaque tresorier d'icelle d'une part quarante deux livres roy pour pension semblable que lad communauté sert aud corps a chaque quinze fevrier, plus trois livres dix sols roy pour neuvain ou demilods abonné en redevance annuelle imposée sur le local du four des caudoles de lad communauté, echüe le vingt six fevrier, plus sept livres dix huit sols un denier roy pour neuvain ou demilods en redevance annuelle imposée sur sept eminées dix huit cosses d'une terre des plus grand corps acquise par lad communauté des hoirs de Mr barjavel chirurgien sise au terroir de cette ville quartier du pont des fontaines servant a present de cimetiere de lad communauté echüe le treize janvier et finalement vingt trois sols huit denier pour censes imposées sur led four sur les maison de valabregues que sur lad terre echüe le vingt neuf septembre de la derniere année a carpentras ce dix avril, mil sept cent quatre vingt huit

Laurens chñe bber proc

73. je soussigné thresorier de la confrerie de mrs 127
les penitens blancs de cette ville de carpentras ay
recu de la communauté des juifs de cette dite ville
des mains de mossé de laroque thresorier de
icelle la somme de dix neuf livres quinze sols
pour pension que la dite communauté
supporte annuellement a la dite confrerie des
penitens blancs et ce pour celle echue le trente
mars proche passé a carpentras le vingt neuf avril
mille sept cents quatre vingt huit pierre
lambert ancien thresorier

je soussignés ~~tresorier~~
je soussignés declare avoir recu de mossé delaroque
tresorier de la comminaunté des juifs de cette ville quatre vingt
seize livres monnoye de france pour une pension que ladite
communauté me doit a chaque onzieme mars, et ce pour
la paye de cette année en foy de quoi a carpentras le trente
avril mil sept cent quatre vingt huit cottier

en qualité de recteur de la chappellanie de notre dame
des consolations erigée dans la eglise de notre dame
du grand de cette ville jai recu de la communauté des
juifs de cette ville la somme de vingt cinq
livres quatorze sols quatre denier pour
pension echeu aux premier de fevrier dernier
a carpentras le trois mai mille sept cent
quatre vingt uit dondeine recteur

en qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ai reçu de la Carriere des juifs de cette ville et des mains de mosse de laroque thresaurier d'icelle La somme de cent vingt quatre livres treize sols quatre denier roy scavoir trante livres roy pour le semestre anticipé du petit magazin que lad carriere tient en arrentement dud hopital echu le premier avril dernier, huitante deux livres dix sols monoye courante pour pension echüe le vingt trois janvier aussi dernier et seize livres dix neuf sols huit deniers meme monoye courante pour pension egalement echüe le vingt sept du courant en foy. a Carpentras ce vingt huit may mil sept cent quatre vingt huit

Balmelle prd

pour 1788

en qualité de procureur de Mgr L'eveque de carpentras j'ai reçu des baylons de La Carriere des juifs de cette ville et par mains de Mosse de Laroque thresorier de Ladite Carriere La somme de soixante sept Livres quinze sols huit deniers roy que sont a mond. seigr assignés suivant Les reconnoissances passées en sa faveur au mois de janvier dernier trente trois Livres dix sept sols dix deniers pour La redevance echüe aux fetes de paques et pareille somme de trente trois Livres dix sept sols dix deniers pour celle echüe aux fetes de La pentecote de La presente année. dont quittance a carpentras ce trente juin mil sept cent quatre vingt huit

devillario procur

pour 74. au nom de mon pere prieur de Mr. le
baron de Merze j'ay receu de la Ste. des juifs de
cette ville et des mains de Mossé de la Roque tre-
sorier cent soixante seize livres dix neuf sols
six deniers roy a ce reduite la monoye courante
dont trente six livres quatorze sols trois deniers
roy pour la pension echue le vingt novembre
dernier trente livres monoye courante pour la
pension echue le quatre janvier dernier quatre
vingt deux livres dix sols pour la pension echue
le vingt janv. dernier et trente sept livres dix
sols aussi mon. courante pour la pension echue
le vingt quatre may aussi dernier, et c'est
sans prejudice des requets a verifier por la
pens. des 36# 14s 9 echue au 20 9bre dont
je doute qu'elle soit due a ... a
le vingt un juillet mil sept cent quatre vingt huit

Gydaux fils

j'ay Reçu de la quarriere des juifs de cette ville de carpentras
cents quatre vingt livres et des mains de mossé de la
Roque tres. de lad. carriere pour pension echue le vingt
Six. juin dernier dont quitte a carpentras le premier
aout mil sept cents quatre vingt huit

Seyssau

Pour et au nom de m.r le comte d'Allemand, et de madame de l'estang frere et soeur, iceux cohers de m.r le che. hilarion d'allemand leur frere mort abintestat, j'ai recu de la Comunauté des juifs de cette ville et par mains de moÿse de la Roque tresorier d'icelle, cent trois livres quinze sols six deniers tz pour une annuité d'une pension plus forte dont l'excedant est payé et doit etre payé à la commandrie d'auvre, echüe le vingt deux avril proche passé. à Carpentras ce vingt sixe juillet mil sept cent huitante huit

Burel

V.e 1788.

j'ai recu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de moÿse de la roque tresorier d'icelle soixante et quinze livres pour pension que lad.e Communauté me doit a chaque vingt juin proche passé plus cent cinquante livres pour pension echue le vingt du mois de juillet dont quitte a Carpentras le six du mois d'aout mil sept cen quatre vingt huit Cas. Jeannis

jai recu de la communoté des juif fet des mains de mossé de la vogue leur tresorier cent trente six livres dix sol monoye de france pour pension que la ditte comunoté suporte a notre abbaje echue le treise juillet et dune autre des vint ~~livre~~ deux livres monoye courente faisent ent voy vint livre ~~echu~~ quatorse sol trois denier a carpentras ce troir septembre mil sept cent quatre vint huit Sr de cavet abbesse

En 75. qualité de tresorier du mont de pietté de cette ville
j'ai Reçu de La Communeauté des juifs, et des mains de mossé
de La roque tresorier d'icelle La somme de soixante une
Livres un sol roi pour quatre differentes pension reduite
en roi echüe le vingt deux juillet dernier en foi a Carpentras
ce neuf septembre mil sept cent quatre vingt huit
Fortunet fils

j'ai reçu de La communauté des juifs de cette ville de Carpentras
et des mains de mosse de La rocque tresorier d'icelle trois cent
quarante quatre livres 6 Sols pour pension que lad. communauté
me suporte echüe les deux ditte differentes pension le trente juin
dernier, dont quitte a Carpentras ce neuf septembre mille sept
cent quatre vingt huit Le Ch.er De Gaudemaris

en qualité de procureur de Mg.r L'evêque de carpentras
j'ai reçu des bayloni de La carriere des juifs de cette ville
et par mains de Mossé de La roque thresorier de La d.e
carriere d'une part La somme de trente trois Livres dix-
sept sols dix deniers [illegible] [illegible] [illegible] suivant
La reconnoissance passée en sa faveur au mois de janvier
dernier pour La redevance echüe au vingt deux juillet
dernier feste de S.te madeleine et d'autre part cent une
Livre treize sols six deniers roy pour pension semblable
que La d.e carriere supporte a La manse episcopale et
c'est pour La paye qui doit echoir le vingt neuf du courant
dont quitte a carpentras ce vingt cinq septembre mil sept
cent quatre vingt huit Devillario procureur

J'ai reçu des Bailons et Communauté des Juifs de la Carrière des Juifs de Carpentras et des mains de Mossé de la Roque tresorier de lad. Comm.té la somme de Cent quarante Cinq Livres Roi pour trois payes de trois differentes pensions que cette Comm.té me supporte dont l'une de septante trois livres dix sols echue le premier fevrier dernier, la seconde de trente une livres dix sols echue le dix neuf avril passé, et la troisieme de quarante livres echue le premier juillet presente année. En foy de quoi à Carpentras ce neuf octobre mil sept cent quatre vingt huit.
Quintrandy gourgonier

En qualité de pror. de M. le Comte d'allemand j'ai reçu de Mossé de la Roque tresorier de la Commune des Juifs de cette ville Cinquante six livres neuf sols neuf deniers, roy, pour pension echue le vingt. juin de la presante année. à Carpentras ce quatre. decembre mil sept cent huitante huit

Allemand pror.

115 1388.

En qualité de pror. de M. le marquis de Murs j'ai reçu de Mossé de la Roque tresorier de la Commune des Juifs de cette ville deux cent quarante livres, pour pension echue le vingt neuf. septembre presante année. à Carpentras ce quatre decembre mil sept cent huitante huit

Allemand pror.

1388

J'ai reçu de la commune des juifs de cette ville en de mains de Mossé de la roque son tresorier vingt huit livres cinq sols pour diverses censes et pensions en faveur de St archidiaconat echues en la presente année. Carpentras ce quatre decembre mil sept cent huitante huit. Bournareau [illegible]

76.

Je declare d'avoir reçu de la Communauté des Juifs par les mains de monsieur La Vaque tresorier de la ditte Communauté de sa la somme de cent vingt livres roy pour une pension qu'ils me supporte tout le septieme [illegible] Carpentras le [illegible] du mois de decembre mille sept cent quatre vingt huit [illegible] Guintrandy fils pour monsieur Jean 60

j'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville de Carpentras, et des mains de Mossé de La Roque son Tresorier la somme de neuf livres quinze sols, pour le present que lad.^e Communauté est en usage de me faire annuellement à la noël. fait à Carpentras, ce vingt un decembre, mil sept cent quatre vingt huit.

Sibour, Av.^t et Proc.^r gnal.

en qualité de procureur de Mgr Eveque de Carpentras j'ai reçu des Baylons de La carriere des juifs de ladite ville par mains de Mossé de La Roque thr de lad.e carriere la somme de trente huit livres trois sols deux deniers roy pour semblable de pareille somme que lesd. juifs rapportent à mond. seigr eveque pour le [illegible] dont en leur reconnoissance et hommage du trente un janvier dernier. plus j'ai reçu des mêmes trente livres roy pour semblable pareille qu'ils rapportent annuellement à la famille de mond. seigr eveque aux fêtes de la noël et ce pour paye qui echerra le vingt cinq du courant dont quitte à Carpentras ce vingt deux decembre mil sept cent quatre vingt huit.

De Villario procureur

en qualité de procureur du chapitre de cette ville j'ai reçu des Baylons de La carriere des juifs dud. Carpentras et par mains de Mossé de La Roque thr de lad.^e carriere douze livres monnoye courante faisant en roy onze livres huit sols pour pension semblable que lad.^e carriere fait aud. chapitre chaque vingt cinq novembre dernier dont quitte à Carpentras ce vingt deux decembre mil sept cent quatre vingt huit.

De Villario procureur

recu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de Mossé de La Roque son tresorier sept livres pour le present accoutumé que cette Communauté est en usage de me faire annuellement à la noel à Carpen ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit.

Barilon, v. Recteur.

j'ai Recu de la Communautté des juifs de cette ville, et des mains de mossé de la roque son trésorier trente six sols pour le present que lad. Comté me fait aux fêtes de la noël; en foi à carpentras ce vingt deux décembre Mil sept cent quatre vingt huit. Fipot, juge majeur ordinaire.

en qualité de juge de la Cour des premières appellations j'ay recu dequi dessus la meme somme pour le meme present. en foy ce vingt deux xbre mil sept cent quatre vingt huit

Giraudy

Recu de la Comté des juifs de cette ville et par mains de de Laroque son thresorier d'une part neuf livres quinze sols pour la gratification des fedevances au greffe de la Rectorie et d'autre les quatre livres pour les Ebers. Carp. ce 22. xbre 1788.

Saint ainé greff

J'ai receu de la communauté des juifs de cette
ville et des mains de ellessie de la roque
son tresorier la somme de trois cent quatre
quatre vingt deux livres douze sols six deniers
pour reste et entier paiement des differentes
pensions que lad. communauté me fait
annuellement dont la derniere est echue
le vingt decembre prochain passé en foi de
Carpentras le vingt un janvier mil sept
cent quatre vingt huit Desjoannis

quatre vingt huit

Dozulouid Cultique

77.

Comme Trésor de M. d'Florans faiteur de lad.
Comm.té en der mains de Mossé de la Roque
Tresorier d'iceluy deux livres cinq sols gros argent
pour pension echue le 7.7bre dern. a Carpentras
le 23. X.bre 1788. Corras

ajai Lieu de la Communauté des juifs et des
mains des mossé de la Rocque Tresorier la somme
de cent trente deux livres quinze livres qui competent
annuellement aux fetes de noël a M. le Recteur
Du Comtat plus treize livres dix neuf sols
pour la famille et outre Vingt sols pour l'acquit
faisant en tout cent quarante six dix neuf
sols a Carpentras le 22 Xbre 1788

Lieux ptre sec.

Nous soussignés Consuls de cette ville de Carpentras avons
reçu de la Communauté des juifs de cette ville de
Carpentras, par mains de Mossé de la Roque Tresorier
de lad. Communauté trente une livres dix sols roy chacun
pour prix de septante livres fromage, moitié auvergne
moitié serviere, et moitié vieux et moitié nouveau suivant
l'ancien usage aux fetes de la noël, aud. Carpentras le
vingtrois decembre, mil sept cent quatre vingt huit

Pomette, consul Vitalis, consuls

pour et au nom de m. de Rancurel consul j'ai reçu dessus dessus
trente une livres dix sols pour les causes cydevant en foy à Carpentras
le vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit

Tarria

jay receu dudit Mosse de la Roque thresr de la comaute des juifs de cette ville trois livres Roy pour present de pareille que cette commté fait annuellement a chaque greffr criminel pour les fetes de la noel a carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit

Bouvier greffr

J'ai receu de mossé de la roque tresorier de la Communauté des juifs de cette ville trois livres roy pour le present de pareille somme que cette Communauté fait annuellement a chaque greffier criminel pour les fetes de la noël. a Carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit

Salinelle fils notaire greffr

pr l. 1788

Je soussigné procurr de messre de Rauntz ai receu de la Commté de la carriere des juifs de cette ville ₶ seize livres monnoye courante pour pension semblable que ladite carriere sert aud. sr. echue le seize novembre dernier en foy à carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit ₶ et des mains de mossé de laroque tresorier

[illegible]

en qualité de v. tresorier de la chambre apostique du Comté venaissin, j'ai receu de la carriere des juifs de cette ville ₶ la somme de sept livres pour present que lad. carriere sert à noël, en foy à carpentras ce vingt trois decembre mil sept cent quatre vingt huit ₶ et des mains de mossé de la roque tresorier

[illegible]

Je soussigné thresorier general de la province du Comtat declare avoir receu de la Communauté des juifs de la carriere de Carpentras, et des mains de mossé de Laroque thresorier de lad. Communauté la somme de deux cent trente cinq livres onze sols et cinq deniers roy, pour payement d'une pension annuelle de pareille somme echue le vingt quatre octobre de l'année derniere 1788. dont quitte a Carpentras le douze janvier mil sept cent huitante neuf.

pour thresorier gnal

En qualité de procureur de la maison de charité de cette Ville j'ay receu de la carriere des juifs de cette Ville de Carpentras la somme de quatre cent quatre vingt douze livres six sols roi des mains de mossé de la Roque tresorier d'icelle, pour quatre differentes pensions l'une de cent vingt une livres dix sols echue le sept juillet, la seconde de soixante dix livres seize sols, la troisieme de cent vingt livres echues les vingt deux et vingt septembre, et la quatrieme de cent quatre vingts livres echue le vingt un decembre le tout de l'année derniere. a Carpentras ce dix neuf janvier mil sept cent quatre vingt neuf.

Vitalis procureur

L 492 -- 6

J'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de Mossé de La roque son tresorier la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers roi pour rente et entier paiement des differentes pensions que lad. communauté me sert annuellement dont la derniere est echue le vingt decembre proche passé en foi a Carpentras le vingt un de l'an mil sept cent quatre vingt neuf De Joannis.

J'ai Reçu de la communauté des juifs de cette ville et des Mains de Mossé de La Roque son tresorier — quarante-quatre livres dix-sept sols six deniers Roi pour pension de quarante-huit livres monnoie-courante qu'elle me supporte annuellement, echüe le dix neuf septembre dernier. à Carpentras le Vingt deux.e Janvier Mil-sept-cens-quatre-Vingt Neuf

Legier

en qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay reçu de la communauté des juifs de cette d. ville et des mains de Mr. Mossé de laroque thresorier d'jcelle trente livres roy pour le second semestre du petit mascaro(?) echû par anticipation le premier octobre de l'année derniere dont quitte a Carpentras ce vingt neuf janvier mil sept cents quatre vingt neuf.

Sabatelli(?) proc.

Jr. 1788

Reçu de Mossé de la Roque tres.r de la communauté des juifs vingt quatre sols pour honoraires d'extraits des revenus de pensions passées par le [illegible] de la [illegible] en faveur de [illegible] la comte d'Allemand(?) [illegible] 5 Xbre 1788

[illegible]

79

jai retten de la communauté des juis de cette ville cent vingt quatre livres cinq sols six deniés pour quatre diverses pention dont la derniere est echue au mois doctobre dernies passé, à carpentras ce dixe sept fervriés mille sept cent quatre vingt noeuf Chalas Jobirats

Je sousigne en qualite de tresorier de messieurs les peniton blanc avoir Resu de la Comunaute des juif de cette ville et des mains de mosse de la Roque tresorier di cette La somme de quatre Cent soixante livre Roy pour pension Echue le quatorze fevrier dont quitte a Carpentras Ce dixhuit fevrier mille sept Cent quatre vent neuf Roche tresorier

en quallité de recteur de la chapelanies erigée dans leglis des reverans perre cordeliers de cette villie sous le tittres de langes gardiens jais reçu de la communauté des juiffes de cette ville et des mains du tresorier la somme de soixantes livres mounie courantes echue le quenze fevrier dernier a carpentras ces dixzis dudit mois mille sept cens quatres vingt neufe Cuquelle

En qualité de procr. de mr. le comte d'allemand j'ai reçu de moïsé de la Roque tresorier de la commune des juifs de cette ville quatorze livres deux sols cinq deniers roy, pour pension echüe le douze mars mil sept cens huitante huit. à Carpas ce cinq mars mil sept cens huitante neuf.

Allemand procr.

1.e 1788

en qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay receu de la Carriere des juifs de cette ville d'une part la somme de huitante deux livres dix sols monoye courante pour pension echue le vingt trois janvier dernier et d'autre part trente livres vingt pour le premier semestre du petit maseau echu par anticipation le premier du courant dont quitte a Carpentras ce sixe avril mil sept cents quatre vingt neuf

pr. 1789

Dalmelli prd.

je soussigné ay receu des mess. de la roque tresorier de la carriere des juifs de cette ville quatrevingt seize livres monnoye de france pour une pension de pareille somme que ladite carriere me supporte annuellement a chaque onze mars et est pour la paye echue le dit jour dernier passé dont contens pour la presente annee en foy a carpentras le vingt sept avril mil sept cent quatre vingt neuf

Cottier

en qualité de recteur de la chappellanie de notre dame de consolation erigée dans le eglise de notre dame de gres de cette ville jei reçu de la communauté des juifs de cette ville la somme de vingt deux livres quatorze sols quatres denier icy pour pension echuë aux premier du courant en foy a carpentras le sept du mois de mai mille sept cent quatre vingt neuf. doudoin curé

en qualité de procureur de Mgr l'eveque de carpentras j'ai reçu des sayndics des [illegible] des juifs de cette ville et par mains de Mr [illegible] de Lavoque tresorier de lad. carriere la somme de soixante sept livres quinze sols huit deniers roy que sont [illegible] suivant les reconnoissances [illegible] au mois de janvier 1788. Trente trois livres dix sept sols dix deniers pour la redevance echüe aux fetes de paques et pareille somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers pour celle echüe aux fetes de la toussaint de la pnte année dont quitte a carpentras le [illegible] juin mil sept cent quatre vingt neuf

devillario procur

En qualité de procureur des anniversaires de l'eglise cathedrale St Siffrein j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de mossé de la voque, trezorier d'icelle, d'une part quarante deux livres roy pour l'annuité d'une pension semblable que lad communauté sert aud corps a chaque quinze fevrier, plus trois livres dix sols roy pour neuvain ou demi lods abonné en redevance annuelle imposée sur le local du four des caudoles de lad communauté echüe le vingt dix fevrier passé. plus sept livres dix huit sols un denier roy pour neuvain ou demi lods en redevance annuelle imposées sur les septemynes dix huit cosses d'une terre d'un plus grand corps acquise par lad communauté des hoirs de Mr bayjaud chirurgien dize au terroir de cette ville quartier du pont des fontaines servant a present de cimetiere a lad communauté echüe le treize janvier et finalement vingt trois sols huit deniers pour censes imposees sur led four, sur les maison le vallabregues que sur lad terre echües le vingt neuf septembre de la derniere année en foy a carpentras ce vingt deux juin mil sept cent quatre vingt neuf

Laurens chne h pror

jay receu de mosse de laroque trante trois livre dit cept
dix deniers pour une pantion que sa carriere me sert tous
les ans de pareille somme a chaque saix mai et ladite
carriere me doit ladite pantion comme heritiere de montlieu
de florans et ces pour ladite annee fait a carpantras ce premier
iuilliet mille cept sans quatre vaint neuf pieyre daubignan

J'ai recu de la Communauté des juifs de
cette ville et des mains de Mossé de la
roque tresorier d'icelle soixante quinze
Livres pour pension que lad. Communauté
me sert à chaque vingt juin plus celle
de Cent cinquante Livres echue le vingt
deux juillet proche passé dont quitte à
Carpentras le six aout mil sept cent
quatre vingt neuf. Joannis

jai recu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras
et des mains de mosse de la rocque tresorier dicelle trois cent
quarante quatre livres roi pour deux differentes pension que
la d. communauté me suporte echuë les deux ditte pension le trente
juin dernier dont quitte a Carpentras ce sept aout mille sept cent
quatre vingt neuf Le Mis de gaudemaris

En qualité d'Administrateur du Sme Chapitre de cette ville jai reçu de
la Communauté des juifs d'icelle, et des mains de Mossé de la Roque
Tresorier de lad. Comté, la somme de deux cent vingt cinq Livres roi
pour pension échuë depuis le vingt cinq du mois d'avril proche passé;
~~plus trois livres~~ En foi à Carpentras le vingt un Août mil sept cent
quatre vingt neuf. Favel Chne Administrateur.

En qualité de tresorier Du mont De pieté de cette ville jai
reçu De la Communeauté De la Carriere Des juifs et des mains
De mossé de laroque tresoriet d'icelle la somme De soixante une
Livres un sol pour pension echuë le 2e juillet dernier en foi
a Carpentras ce 21 aout 1789. Fortunet fils

jay Recu Dela communaute Des juifs de cette ville de carpentras cent quatre vingt livres pour pension de pareille somme Echue le vingt six juin dernier Dont content quitte a carpentras le vingtar aout mil septcents quatre vingt neuf

Seyssau

pxr. nove—

Burel

68

V: 1789

en qualité de procureur de mr le comte dallemand, j'ai recu de mosse delaroque tresorier de la communté des juifs de cette ville, quatorze livres deux sols cinq deniers, roy, pour pension echüe le douze may dernier. à carpentras ce six: novembre mil sept cent huitante neuf

Burel pr

V: 1789

jai retteu de la communauté des ~~cette~~ juifs de cette ville cent vingte quatre livres cinq sols sinq denie pour quatres divers pentions dont la derniere est echüe au vois doctobre darnier passé dont contente les quitte a carpentras le sept decembre mille cept cent quatre vingt neuf chalas Tobiats —

en qualité de procureur de Mgr l'evêque de carpentras j'ai reçu des baylons de la carrière des juifs de cette ville et par mains de Mossé de Laroque thresorier de la d.e carrière scavoir la somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers pour a mond. seigr eveque provenant La [illegible] en janvier 1788 pour la [illegible] echue au vingt deux juillet dernier et d'autre part une livre treize sols six deniers pour pension semblable par la d. carrière [illegible] a la meme epoque et [illegible] pour [illegible] dont quitte a carpentras ce vingt neuf septembre mil sept cens quatre vingt neuf

Devillario [illegible] procur

[illegible] passé ... quitte à Carpentras le six aout mil sept cens quatre vingt neuf. Joannis

jai reçu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de mossé de la rocque tresorier dicelle trois cent quarante quatre livres roi pour deux differentes pension que la d. communauté me suporte echuë les deux ditte pension le trente juin dernier dont quitte a Carpentras ce sept aoust mille sept cent quatre vingt neuf Le M.is de gaudemaris

En qualité d'Administrateur du Ven. Chapitre de cette ville jai reçû de la Communauté des juifs d'icelle et des mains de Mossé de la Roque Tresorier de lad.e Comm.té la somme de deux cent vingt cinq Livres roi pour pension échuë depuis le vingt cinq du mois d'avril proche passé, ~~plus ...~~ En foi à Carpentras le vingt un Août mil sept cent quatre vingt neuf. Tavel Chne Administrateur.

En qualité de tresorier Du mont De pieté de cette ville j'ai reçû De la Communeauté De la Carriere Des juifs et Des mains De mossé de laroque tresorier d'icelle la somme De soixante une Livres un sol pour pension echuë le 22 juillet dernier en foi a Carpentras ce 21 aout 1789. fortunet fils

82 ~~89~~ 90

pour et au nom des m^r le comte d'allemand, et de mad^e. de l'estang frere et soeur, heurs coheirs de m^r le chev. hilarion d'allemand leur frere mort ab intestat, j'ai reçu de la comunté des juifs de cette ville, et par mains de mosse de la roque tresorier d'icelle, cent huit livres quinze sols six deniers roy, pour une annuité d'une pension plus forte, dont l'excedent est payé, ou doit etre payé à la nommée aurore, echue le vingt deux^e. avril dernier. à Carpentras ce sixe. novembre mil sept cent huitante neuf

[signature]

V: 1789

68

en qualité de pro^r de m^r le comte d'allemand, j'ai reçu de mosse de la roque tresorier de la comunté des juifs de cette ville, quatorze livres deux sols cinq deniers, roy, pour pension echue le douze. may dernier. à Carpentras ce sixe. novembre mil sept cent huitante neuf

[signature] pro^r

V: 1789

j'ai rettu de la communauté des ~~cette~~ juiffs de cette ville cent vingte quatre livres cinq sols cinq denie pour quatre diverses pentions dont la derniere est echue au mois d'octobre dernier passé dont contante les quitte a carpentras le sept decembre mille sept cent quatre vingt neuf chalas
sobiats

j'ai reçu de la communauté des juifs de cetteville et des
mains de mossé de lavoque threzorier de lad. Communauté
la somme de deux cent trente cinq livres onze sols cinq deniers voy
pour paiement d'une pension annuelle de pareille somme
echüe le 24e octobre dernier, dont quitte a carpentras le septieme
decembre mil sept cent huitante neuf pour threzorier de la province

je soussigné confesse d'avoir reçu de la communoté
de juif de carpantras et des mains de moussé de la
roque la somme de cent vingt livres voy pour une
pansion que la dite communoté met suporte
tous les an echue le septieme desembre de cette
presente annee a carpantra ce dixieme desembre
mille sept cent qatre vingt neuf jjean

ai reçu de la commté des juifs de cette ville et des
mains de mossé de la Roque tresorier d'icelle
vinthuit livres cinq sols un denier monnoie de
france pour censes et nouveaux que sert leur
sinagogue a l'archidiaconé echues en la presente
année. a carp. seize decembre mil sept cent
quatre vingt neuf. Bournareau archid

j'ay reçu des mains de mossé de la
Roque trente six sols, pour le present
que la communauté des juifs faie au
juge des Appellations, aux fetes de la noël.
dont quitte ce seize xbre mil sept cent
quatre vingt neuf. Giraudi juge des
appellations

en qualité de tresorier de cette ville j'ai reçu
de raphaël de monteux beilhon juif la somme de
soixante quatre livres roy pour les gages des
huit porteurs à carpentras ce premier decembre
mille sept cent quatre vingt neuf audin fils tresorier

J'ai reçu de la Communauté de la Carriere des Juifs de
la ville de Carpentras la somme de Cent Cinquante livres
pour une annuité d'une pension de pareille somme Echue
le deize novembre de l'année derniere mille sept Cent
Quatre vingt neuf. / Silvain de Barthelier

Comme Proc^r fond^é de M. de Floran j'ai reçu de la Comm^té des juifs en des deniers de Mossé de la roque Tresorier Dix sept livres cinq sols gros argent pour pension echue le 7. 7bre dern^er. A Carpentras ce 15. X^bre 1789. Terras.

reçu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de Mossé de la Roque son tresorier sept livres pour le present accoutumé que cette communauté est en usage de me faire annuellement à la noel à Carpentras ce seize decembre mil sept cent quatre vingt neuf Barrilon v Recteur

J'ay Receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains de mossé de la Roque thresorier d'icelle trois livres pour present que lad. comm^té fait annuellement aux festes de la noel dont quitte a carpentras ce seize decembre 1789 Bouvier greffier criminel

Nous soussignés consuls de cette ville de Carpentras declarons d'avoir receu de la communauté des juifs de cette ville et des mains en argent de mosses de la roque thresorier de lad. [illegible] trente une livres dix sols pour chacun, pour prix de trente septante livres fromage moitié d'auvergne et moitié servière moitié vieux et moitié nouveau suivant l'usage que lad. comm^té fait aux d. s^d consuls a chaque feste de la noel a Carpentras ce seize decembre mil sept cent huitante neuf Raphaël consul Desinques consul E. Guillot consul

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras et des mains de Mossé de La Roque, la somme de neuf livres quinze sols, pour le present que lad.e communauté est en usage de me faire annuellement a la noel. En foy a Carpentras ce seize decembre, mil sept cent quatre vingt neuf.

Sibour, Av.t et P.r gnal.

en qualité de procureur de Mgr l'evêque de carpentras j'ai reçu des baylons des [illegible] des juifs de cette ville et par mains de Mossé de la Roque l'un des lad.s baylons la somme de trente huit livres trois sols deux deniers roy pour redevance de pareille somme que les d.s juifs supportent a mond. seigr evêque p.r leur reconnoissance et hommage du trente un janvier mil sept cent quatre vingt huit plus reçu des memes trente livres roy p.r redevance pareille qu'ils supportent a la famille de mond. seigr evêque et c'est pour le passé echu a noel p.r chacune dont quittance a carpentras ce seize decembre mil sept cent quatre vingt neuf

Devillario procureur

en qualité de procureur du chapitre de cette ville j'ai reçu des d. baylons juifs et par mains dud. Mossé de La Roque douze livres monnoye courante faisant en roy onze livres huit sols pour pension échue le vingt cinq novembre dernier dont quittance a carpentras ce seize decembre mil sept cent quatre vingt neuf

Devillario procureur

en qualité de procur de mr le baron de thezé ~~et de~~
j'ay receu de la communauté des juifs de cette ville
de Carpentras et des mains de raphael de monteux cent
quarante ~~quatre livres roy~~ une livres roy a compte
des arrerages de quatre pensions l'une de trente six livres
quatorze sols cinq deniers roy echeant le vingt novembre
~~l'une~~ autre de trente livres monoye courante echeant
le quatre janvier une autre de quatre vingt deux
livres dix sols d. monoye courante echeant le vingt
janvier et la quatrieme enfin ~~echeant~~ trente sept
livres dix sols aussi monoye courante echeant le
vingt quatre may et c'est sans prejudice de tout ce qui
reste du des d. arrerages et courus a carpentras le
quatorze fevrier mil sept cent quatre vingt dix ~~~
Raymond
Procur

---

en qualite de recteur de la chapellanie erigée
dans l'eglise des reverans perre cordiliers de cette
ville sous le titres de lauges gardiens j'ay
reçu de la communoté des juifs de cette ville
et des mains du tresorier la somme de cinquan
te quatre livres roy à quonte de soixantes
livres moines courantes echue le quenze fevrier
~~dernier~~ dacourant à carpentras ses dissset ~~juillet~~ fevrier sept
cens quatre vingt dix

j'ai recu de la Communauté des juifs de cette ville et des mains de raphael de monteil un des beylons de ladé Communauté d'icelle la somme de trois cent quatre vingt deux livres douze sols six deniers roi pour reste et entier paiement des differentes pensions que ladé communauté me sert annuellement dont la derniere est echue le vingt du mois de decembre proche passé en foi ne Carpentras le vingt trois du mois de fevrier mil sept cent quatre vingt dix. De Jonnais

en velte de tresorier de cette ville j'ai recu de raphael de monteux bilion juif la somme de cinquante six livres ~~neuf~~ neuf sols neuf denier roy que la ditte communauté supporte a la ditte ville echue le quatre juillet proche passé ~~à carpentras~~ de l'annee mille septcent quatre uingt neuf à carpentras le uingt trois fevrier mille sept cent quatre uingt dix
audin fils tresorier

en Calite de tresorier de la Confrerie des mesieur les peniters blanc de cette ville jaij recus de la Comunaute de juif de cette ville est des mains de raphael de monteau tresorier la somme de quatre sans soissante livre roin pour une pention qui suporte a la dites Confrerie ecut le quatorze du Courant a Carpentras le vint trois fevrier mille septe sans quatre vint dix
Guijon tresorier

Je soussigné ai reçu des raphael de monteux thresorier de la carrière des juifs de cette ville quatre vingt seize livres monnoye de france pour une pension de pareille somme que ladite carrière me supporte annuellement à chaque onze mars et c'est pour la pension echeue ledit jour dernier passé, dont content pour la presente année, en foy à Carpentras ce vingt neuf avril mil sept cent quatre vingt dix. Collier

en qualité dusufruitière des biens de monsieur de lauzon mon mari jai reçu des baylons et messieurs de raphael monteux tresorier de la communautes des juifs de cette ville la sommes de trois cent vingt cinq livres et ce pour pension echue le vingt deux mars dernier a carpentras le quatre may mille sept cent quatre vingt dix. St paul de lauzon

en qualité de procureur de m[essi]re [illegible] de carpentras j'ai reçu des baylons de la carrière des juifs de cette ville et par mains de Raphaël de monteux thresorier de ladite carrière la somme de trente trois livres dix sept sols dix deniers [illegible] a mond[it] s[ieu]r [illegible] suivant [illegible] en payement au mois de janvier mil sept cens quatre vingt huit pour la [illegible] aux fetes de pacques de la presente année dont quitte a carpentras ce six may mil sept cens quatre vingt dix

devillario [illegible]

en calité de tresorier de cette ville jai reçu de ~~moise de vaque~~ raphael de monteux maodite beillon juif la somme de soixante quatre livres roy pour les gages des huit porticos à carpentras ce premier novembre mille sept cent quatre vingt neuf cadin fils tresorier

je soussigné ay reçeu de la cammune des juifs
de carpentras et des mains de raphaël de
monteaux tresorier de la dite cammune deux
cent quarante livres roy pour une pension
echuë dans le courant du mois d'avril dernier
a l'isle ce onze may mil sept cent quatre
vingt dix Cassal debuisson

j'ay receus de raphael ~~monteil [illegible] ante trois~~ livre dix
sept sol dix deniers pour une pantion que la carriere
me doit tous les ans de parielle somme comme sesioner
de monsieur de florans de cette ville dont le quite pour
la presante annee sans pregedise de celle qui court fait a
carpantras ce saise may mille sept sans nonante piegon
darlignan

en calite de tresorier de la confrerie
des messieur les peinitens blanc de cette
ville j'ay recus de mr raphaelle de
montex dix neuf livre quinze sol roix
pour pention écut le trente mars
dernier a carpantras le vint sept
may mille sept sans quatre vint
diso Guijon tresorier

j'ai Reçu de caramoune juif la somme de soixante
et quinze livres roi pour une demi paye antisipée de
mes honnoraires concernant la porte de la juiverie,
échüe le dernier du mois dernier. à carpentras le
cinq novembre mil sept cent quatre vingt neuf.

Bertrand

en qualité de procureur du corps des anniversaires de l'église cathedrale
St siffrein, jai reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains
d'abraham de lunel, d'une part quarante deux livres roy, pour l'annuité d'une
pareille pension que lad communauté sert aud corps, a chaque quinze fevrier
proche passé, plus trois livres dix sols roy, pour neuvain ou demi lod
abonné en redevance annuelle imposée sur le local du four des caudoles
de lad communauté echus le vingt six fevrier passé, plus sept livres dix
huit sols en denier roy pour neuvain ou demi lod en redevance annuelle
imposées sur les sept emynes dix huit cosses d'une terre d'un plus grand
corps acquise par lad communauté des hoirs de Mr barjavel chirurgien
size au terroir de carpentras quartier du pont des fontaines servant
a present de cimetiere a lad communauté echue le treize janvier et
finalement vingt trois sols huit deniers pour censes imposees, sur led
four sur la maison de vallabregues, que sur lad terre, echuées le
vingt neuf septembre de la derniere année, en foy a carpentras
ce trente un mai mil sept cent quatre vingt dix

bon 54lt 11s 9d [illegible] par mains de raphael montel

Laurens chne [illegible]

en qualité de procureur de Mgr l'evêque de carpentras
j'ai reçu des baylons de la carrière des juifs de cette ville et par
mains de raphael de monteux thresorier trente trois livres
dix sept sols dix deniers roy qu'ils se trouvent payer chaque
suivant la reconnaissance passée au mois de janvier
mil sept cens quatre vingt huit pour la redevance echue
aux fetes de la pentecoste de la presente année. fait a
carpentras ce dix juin mil sept cens quatre vingt dix

de villario procureur.

En qualité d'Administrateur du Vénérable Chapitre de cette Ville j'ai reçu de la communauté des juifs de celle, et des mains de Raphaël Montel la somme de deux cent vingt cinq livres soi d'une part, pour pension que la d.te communauté fait au dit chapitre à chaque vingt cinq Avril, plus vingt huit livres soi pour deux annuités d'un cens de quatorze livres imposé sur une maison sise à Carpentras, au bourg de S.t Jean, dûe pour 1788 et 1789: plus trente sols pour cens imposé sur une terre gaste contigue au Cimetière des dits juifs, échue le 29. Septembre de l'année dernière 1789. finalement trois livres soi pour le droit de fuage, échu le 15. Août de la même année: faisant la somme totale de deux cent cinquante sept livres dix ~~sept~~ sols. En foi à Carpentras le quatorze Juin mil sept cent quatre vingt dix.

Favel Cl. Administrateur

j'ai reçu de la carrière des juifs de Carpentras et des mains de m.r raphael montel la somme de cent vint livres soi pour pension échue le dix huit mai proche passé dont quittance à Pernes ce dix sept juin mil sept cent quatre vint dix Lamarre

j'ai reçu de la carrière des juifs de Carpentras et des mains de m.r raphael montel la somme de vingt huit livres quatre sol dix denier pour un fond d'un capital de deux cents [illegible] deux liers [illegible] monnaie [illegible] échue le seize avril en foi à Carpentras le 23.me juin 1790. [illegible]

[illegible]

Je déclare avoir Reçu de la Communauté de [illegible] la somme de deux cent livres pour pension qu'ils [illegible] et c'est pour celle qui est échue au seize novembre mille sept cent quatre vingt neuf Barthelier de [illegible]

C. d. 200.# échue 1789

en qualité de procureur de Mr de Saignay et pour et au nom de Mr le comte de Cambis j'ai reçu de la carriere de la communauté, et des baïlons des juifs de la carriere de la ville de Carpentras et des mains de élisée [struck out] juif de lad carriere cinq cent livres pour la pension qu'ils supportent solid. aux hoirs de Mr de Pusco de Lestagnol et de Madame de Pusco de Saignay échüe au mois de juin, de laquelle lesd juifs ont droit de jouir et de laquelle même pension je promet les faire tenir quitte a Baumes premier septembre mille sept cent quatre vingt dix — Gauthier Ch. Samuel Gauthier Cas [illegible] de Mr retour

~~r[illegible] [illegible]~~
le [illegible] Simon a Clissa

j'ai reçu de la carriere des juifs de Carpentras et des mains des baïlons de lad carriere la somme de soixante huit livres monnoie de france que la d carriere me fait a chaque vingt sept juin eschus led jour de cette année mil sept cent quatre vingt dix dont quitte a Carpentras le quatorze decembre mil sept cent quatre vingt dix. Le baron de Pellissier St Ferreol

je soussinie et confes de avoir ressu de la quomeunoté des juis de la quarierre de la vile de Carpantras et des mains de Jasep de Calabre la soume de sans soitsante livres roy qui sep pour unne pension qui me font toute les anee a chaque vintieme jour du moys de mars dons contan quite pour sete annee de mile sep sans nonante [illegible] fet a nantre choix sep sixieme jour du moy de mey mile sep sans nonante

Costan

en calité de tresorier de cette ville j'ai reçu de la communauté des juifs la somme de cinquante six livres neuf sols neuf deniers pour une contribution qu'ils font annuellement echue le quatre juillet proche passé à carpentras ce premier septembre mille sept cent quatre vingt dix audin fils tresorier

J'ay Reçu du traserier de la comm[té] des juifs de Carpentras la somme de deux cent quarante trois livres grosse monnoye, fesant en Roy deux cent trente neuf Livres trois deniers pour payement de six differentes pensions que la d. Carriere me supporte, la premiere de trente Livres ~~echüe~~ au cinq janvier, la seconde de septante cinq Livres au quinze avril la troisieme de trente Livres au vingt trois du même mois la quatrieme de septante cinq Livres au vingt cinq d. mois, la cinquieme de quinze Livres au vingt deux may et la sixieme de dix huit Livres au vingt huit septembre et c'est pour les payes echües respectivement aux d. jours des mois de septembre de l'année derniere janvier avril et may presente année. dont quitte en foy et S. Roman le quinze septembre 1790

Conceyl

j'ay Reçu de la communauté des juifs de cette ville de Carpentras & des mains Raphael Montel leur tresorier cent quatre vingt livres pour pension echue le vingt dix juin dernier dont quittance a Carpentras ce trois septembre mil sept cent quatre vingt dix

Seyssau

en qualité de tresorier du mont de pieté de cette ville de Carpentras j'ai reçu de la Communeauté de la Carriere des juifs, et des mains de raphael de monteux son tresorier La somme de soixante une livres un sol roi pour pension echue Le 22 juillet dernier en foi a Carpentras ce trois septembre mil sept cent quatre vingt dix fortunet fils

jai reçu de la communauté des juif de cette ville et des mains de raphael montel tresorier d'elle trois cent quarante quatre livres roi pour deux differentes pensions que la d. communauté me suporte echue les deux ditte pension le trente juin dernier dont quitte a carpentras ce trois septembre mille sept cent quatre vingt dix De Gaudemaris

j'ay Receu de Caramoune administrateur De La Cariere des juifs de cette ville de Carpentras La somme de quatre vingt saize Livre pour Les paine et soing que La Brigade de La marechaussée de residence en cette ville prenne pour en paicher que Les juif etranger ne vienent pas Les inquieter en cette ditte juifverie et cest suivant Les usage et ce par jours par anticipation en fois a Carpentras Le premier octobre mil sept cent quatre vingt et neuf Demartel [illegible]

en qualité de procureur de Mgr l'évêque de Carpentras j'ai receu des Baylons de la carriere des juifs de cette ville et par mains de Jassedas de Roque martine thresorier de lad. carriere la somme de cent trente cinq livres onze sols quatre deniers savoir dont il y en a trente trois livres dix sept sols dix deniers pour la redevance que lad. carriere supporte a lad. manse episc. a chaque vingt deux juillet et escheue le vingt deux juillet dernier et cent une livre treize sols six deniers pour redevance semblable que lad. carriere supporte annuellement a lad. manse epale et ce pour la paye escheue ce jourd'huy dont quittance a Carpentras ce vingt neuf septembre mil sept cent quatre vingt dix

Devillario procur

En qualité de proc. de M. le Comte d'allemand, j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville, et par mains de Jassuda de Roquemartine tresorier d'icelle, septante deux livres douze sols deux deniers, dont quatorze livres deux sols, cinq deniers, pour pension echüe le douze may, et cinquante-six livres neuf sols neuf deniers, le tout monnoye de france, pour autre pension echüe le vingt juin, le tout de la presente année. à Carpentras ce quatre octobre mil sept cent nonante. [signature] proc.

p. 1790.

Couvet au nom de M. le Comte d'allemand et de mad. de l'estang heritiers de M. le cher. Hilarion d'allemand leur frere mort abintestat, j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et par mains de Jassuda de Roquemartine tresorier d'icelle la somme de cent trois livres quinze sols six deniers, pour une annuité d'une pension plus forte dont l'excedant est payé, ou doit etre payé à la nommée Aurore, echüe le vingt deux avril prochain passé. à Carpentras ce quatre octobre mil sept cent nonante. [signature]

p. 1790

j'ai receu de la Communauté des Juifs de cette ville
et des mains de jacoda de roque martine trésorier d'icelle
pour l'une et et novenninn imposés sur les terres par
eux acquise de mr. Barjavel huit Livres huit sols
huit deniers roy. plus pour une autre Cence et novain
imposés toutes les années sur leur echole vingtneuf
sept sols quatre deniers roy. Le tout faisant trente sept
Livres seize sols. La premiere Cense et novain echus
le treize avril. et la seconde avec le novain echüe
le quinze août derniers dont quitte à Carpentras
le deux novembre Mil sept Cent quatre vingt
dix . J. j. Chichier Sindic des Domiciliés

jai recue de la communauté de juis de
cette ville cent vingtequatre livres sinq sols
sinq deniers pour quatres diverses pentions
Dont la derniere est echuë au mois doctobre
dernier passé, et est pour mains et argent
de jacoda de roque martine dont contente
les quitte a carpentras le premiers decembre
mille ceptcent quatre vingt dix chalas
Jobinats
iay recue de la carriere de juif de cette ville et de maint
de iallusat de laroque martine sans douze livre sept dix neuf
sol cept denier par une pantion que la dite carriere me sent touts
les ans de pareille comme a chaque trante de janbre quil
ma voulusst paier davance dont le quite pour la pantion
qui doit echoir le trante de ce mois dont le quite sans prequdise
de celle qui courras et sans me drois sur le dit monsieur
de Hvan fait a carpantras ce premier de janbre mille cept
sant quatre vuint dix piegon daubignan

en qualité de proc. de mr. le comte d'Ingrimbert
Thezé — her. de mr. le baron de Thezé son frere —
j'ay reçu de la C.té des juifs de cette ville et —
des mains de Jassedа de Roque-martine tresorier —
d'icelle trente six livres roy pour pension echue
le vingt novembre dernier a Carpentras le
neuf decembre mil sept cent quatre-vingt dix
[illegible]

J'ai reçu de la Communauté de la Carriere des Juifs de
la ville de Carpentras la somme de cent cinquante
livres pour l'annuité d'une pension de pareille somme
qu'elle me supporte échue le seize novembre mille sept
cent quatre vingt dix. Silvan de Barthelier

en qualité de procur de m^r le comte d'ingrembert
theze heri de m^r le baron de theze son frere
j'ay reçu de la c^té des juifs de cette ville et
des mains de jasseda de roque martine tresorier
d'icelle trente six livres roy pour pension echue
le vingt novembre dernier a carpentras le
[illegible] decembre mil sept cent quatre vingt huit

leroulx
[illegible]

j'ai reçu [illegible]
la ville de Carpentras la somme de cent cinquante
livres pour l'annuité d'une pension de pareille somme
qu'elles me supporte échues le seize novembre mille sept
cent quatre vingt dix. Silvan de Barthelier

dernier et la quatrieme ~~echue~~ de trente six
livres quatorze sols trois deniers echue le vingt
novembre de l'annee derniere mil sept cent quatre
vingt neuf lt, sans prejudice du courir depuis les d.
echeances a Carpentras ce quatorze juillet mil
sept cent quatre vingt dix et de laquelle il etoit du trois annuites

Eydoux

fils aprouv approuve
l'addition

j'ai recu de la communoté des juifs de cette ville et par
mains raphael montel d'une par cent trante six livres dix
sol pour pension échue le seise juillet pacé et d'une par vint
livres quatorze sol voy pour pension échue le seise du present
moy a car pentras ce dix neuf aout mil sept cent quatre vint
dix sr de cavet abbesse

J'ai reçu des baillons et communauté de la carrière des
juifs de Carpentras et des mains de Lissac Samuel juif un
des baillons la somme de cent quarante cinq livres 10s
pour trois payes de trois differentes pensions que cette communauté
me supporte, dont l'une de septante trois livres dix sols
échue le premier fevrier dernier, la seconde de trente une
livres dix sols échue le dixneufe avril passé, et la troisieme de
quarante livres échue le premier de juillet présente année. de foy
aud Carpentras ce trente un. aout mil sept cent quatre vingt dix.
guintrandy yourgonies

2

91

Je Soubsigné Confesse avoir reçu de Mrs les Bayions de la Juifverie quatre livres roys pour une redevance qu'ils font au Maître de Musique annuellement, en foy, à Carpentras le quatrième Janvier mil sept Cent quatre vingt dix

Ayshand Mtre

je soussignée prieure des carmelites dechaussées
davignon declare avoir reçu des juifs de
carpentras la somme de quarante deux livres
sept sols pour une pention quils supportent
chaque année a notre Monastere echüe
le quinzieme de ce mois de mars et presente
année mille sept cent nonante dont quitté
fait a avignon ce meme susdits jour et année
soeur therese emilie de st joseph japrouve lecriture

J'ai receu de la Caissiere des Juifs
de Carpentras & des mains & argent
de Raphael de Monteux Tresorier
d'icelle, deux cent quarante Livres
pour pension echeue le quatre
du courant, à Pernes le vingt
quatre mars mille sept cent
quatre vingt dix Jocab

je de Claire je [illegible] reçu des [illegible]
de la société des jeux quelques jours
pour [illegible] [illegible] de [illegible]
de [illegible] [illegible] [illegible] le 20 de [illegible]
[illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
la [illegible] par
[illegible] [illegible]

en qualité de procureur de Monsieur de Barthelin de Venasque
ay recu de La comunauté des juifs de Carpentras deux cent livres
pour une pension de semblable somme echue le 15 7bre dernier —
a Carpentras ce dix sept decembre mille sept cent quatre vingt
dix ——————————
Barnouin pr.

Mr Bartilie Venasque 1790





en qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay
receu de la carriere des juifs et par mains de raphael montel
thresorier d'icelle trente livres 30# pour le premier semestre
du petit mazeau echu par anticipation le premier
avril dernier dont quittance a carpentras ce dix aout
juillet mil sept cents quatre vingt dix

1er semestre – 1790

Balmelle proc.

en qualité de procureur de mr. le comte d'inguimber
theze hér de mr. le baron de theze son frere j'ay
reçu de la communauté des juifs de cette ville de
carpentras et des mains de raphael de montelli tresorier
d'icelle deux cent cinquante une livres quatorze sols
neuf deniers roy pour entier payement des arrerages
de quatre pensions l'une de trente livres monoy.

en qualité de procureur gnal de madame la comtesse d'urre usufruitière des biens de Mr. le comte d'urre son mari, j'ai reçu de la communauté des Juifs de la ville de carpentras, quatre vingt treize livres dix huit sols VI, en payement — d'une pareille pension que lad. communauté supporte à l'hoirie dud. sieur, echue le — vingtième juin dernier, dont quittance à mormoiron le dix neuf aout mil sept cents quatre vingt dix g. Bertrand

par les mains de Raphael de monteux tresorier de la commté

pr. 93lt 18s. VI



courante echue le quatre janvier dernier, l'autre
de quatre vingt deux livres dix sols de monoye
courante echue le vingt janvier dernier la
troisieme de trente sept livres dix sols de monoye
courante echue le vingt quatre may aussi

en lad^d qualité j'ay reçu de qui dessus dix huit livres
monoye courante pour pension echue le vingt sept may
dernier a Carpentras en dix neuf juillet mil
sept cent quatre vingt dix

Balmelle
pre

p^r. 1790

Jay reçu de David de Lunel La Somme de Cent
vingt Livres roy pour une pention que La Communté
de La Carriere de juifs supporte a Mr toussains
Sian du Lieu de St didier Leve La ditte pention
le septieme dicembre a Carpentras Ce Le 15me
decembre de Lannee mille Sept Cent quatre
vingt dix dont tien Quitte Quintrand fils

jai reçu de Messieurs Les
baillons de la carriere des juif
la Somme de Soisente livre par
antissipation de Lennee mille sep cent
quatre vint dis dont je suis peije
jusque a lannee de Mille sepcent
quatre vint onse a carpentras
ce huit janvier 1790

Bouchony Major

J'ay reçu de david de Lunel La somme de Cent-
vingt Livres roy pour une pention que La Communauté
de La carriere de juifs supporte a Mr touppains
Sian du lieu de St didier Leue La ditte pention
le septieme décembre a Carpentras Le 15me
decembre de Lannee mille Sept Cent quatre
vingt dix dont tien quitte Guimbrand fils
L de Carpentras

jai reçu de Messieurs Les
baillons de la carriere des juif
la somme de soisente livre par
antissipation de lennee mille sep cent
quatre vint dis dont je suis peije
jusque a lannee de Mille sepcent
quatre vint onse a carpentras
ce huit janvier 1790

Bouchony Major

je soussigné thresorier de la devote confrerie de mrs les penitents ~~de~~ blancs de cette ville de carpentras ay receu de la communauté des juifs de cette d. ville et des mains de moise de miliaud fils ainé thresorier d'icelle la somme de quatre cents ~~[illegible]~~ soixante livres voy en trois assignats scavoir deux de deux cents livres chacun, et l'autre de soixante livres, et c'est pour payement d'une pension semblable que la communauté desd juifs suporte a lad confrerie de mrs les penitents blancs echeue au quatorze feuvier dernier, sans prejudice d'une autre pension de dix neuf livres quinze sols que la communauté desd juifs suporte a lad confrerie echeue au trente mars aussi dernier, a carpentras ce vingt cinq octobre mil sept cents quatre vingt onze

Rouve ~~fermier~~ tresorier

460#

Aujourd'huy huict. aoust mil sept cent quattrevingt huict, Mr abraham Cremieux Bailon de la communauté et carrière des juifs de cette ville, m'a remis deux cent livres tournois dont je lui fairai compte tant pour mes fonctions et fournitures que pour envoy à Mr. Cajetan Sciarra procureur à Rome pour lad. communauté dans le procès que lui a intenté celle de Rome en foy [illegible]

[illegible] L'ainé

tv. 200

J'ai Reçu de la Communauté des juifs de
cette ville vingt huit Livres cinq sols Roy pour
deux années d'une pension de 14t. 2. 6. echües
le 8. may dernier. a carpentras ce 9e
8bre 1791 Cerrat

J'ai reçu de la Communauté des juifs de cette ville vingt huit livres cinq sols, roy pour deux années d'une pension de 14.[#] 2. 6. echües le 8. may dernier. a carpentras ce 7[er]
febv 8[e] 1781 Terrat

C.

Je soussigné en qualité d'administrateur des biens des enfants
de feu mr Le chevalier delagarde coheritiers pour une moitié
de mr jeanpierre Louis francois fare leur ayeul maternel du
bourg de mollans en dauphiné, ay receu des bailons et communauté
des juifs de la carriere de la ville de Carpentras, et des mains
de Raphael de Monteux thresorier actuel de laditte
Communauté La somme de cent quarante sept livres
dix sols monnoye de france pour l'annuité d'une pension
de cent cinquante livres petite monnoye, que laditte
Communauté des juifs doit a l'hoirie dud sr fare, procedant
d'un fond de trois mille livres obvenu auxdits enfants dud
sgr chevalier delagarde dans le partage des biens dudit
sr fare, leur ayeul, reçu par moi gouin notaire à
malaucene le vingt sept avril de l'annee derniere mil
sept cent quatre vingt neuf laquelle annuité de la
pension est echue le seizieme decembre prochain passé
a vaison le onze fevrier mil sept cent quatre vingt dix

Fontaine notaire et admin.

f. 1. ler 1789.

nous superieure et econome du monastere de sainte ursule de la ville du Buix declarons avoir receu de la Communoté des jeuifs de la ville de Carpantras la somme de deux cent vingle cinq livres pour pansion annuelle que la ditte communoté fait a ce monastere echue le sept de ce present moi dont quite san preiudice de la somme capitalle au Buix ce quatorzse avril mille seyste cent quatre vingt dix

[illegible] sr de beauchamps superieure [illegible] sr de Beauchamps cadelle econome

j'ai receu la somme mentionnee cidessus que jai envoyee a ma tante [illegible] [illegible] a Carpentras le [illegible] avr [illegible] [illegible] de Beauchamps

[illegible]

Je soussigné en qualité d'administrateur des biens des enfants de feu Mr Le chevalier de la garde coheritiers pour une moitié de Mr jean pierre Louis françois fare leur ayeul maternel du bourg de mollans en dauphiné, ay reçu des baylons et communauté des juifs de la carriere de la ville de Carpentras, et des mains de Raphael de Monteux thresorier actuel de ladite Communauté La somme de Cent quarante sept livres .

Je soussigné Religieux procureur de la Chartreuse de Villeneuve déclare avoir reçu de la Carrière des juifs de Carpentras Et des mains et deniers de david aron de [illegible] son thrésorier en exercice La somme de cinq-Cent soixante Livres pour une pension que la ditte Carrière supporte annuellement à la Chartreuse de Grénoble Et c'est pour celle qui est Echüe Le Neuf maij de la presente année dont quittance à Villeneuve Le vingt juin mil sept cent quatre vingt dix ÷

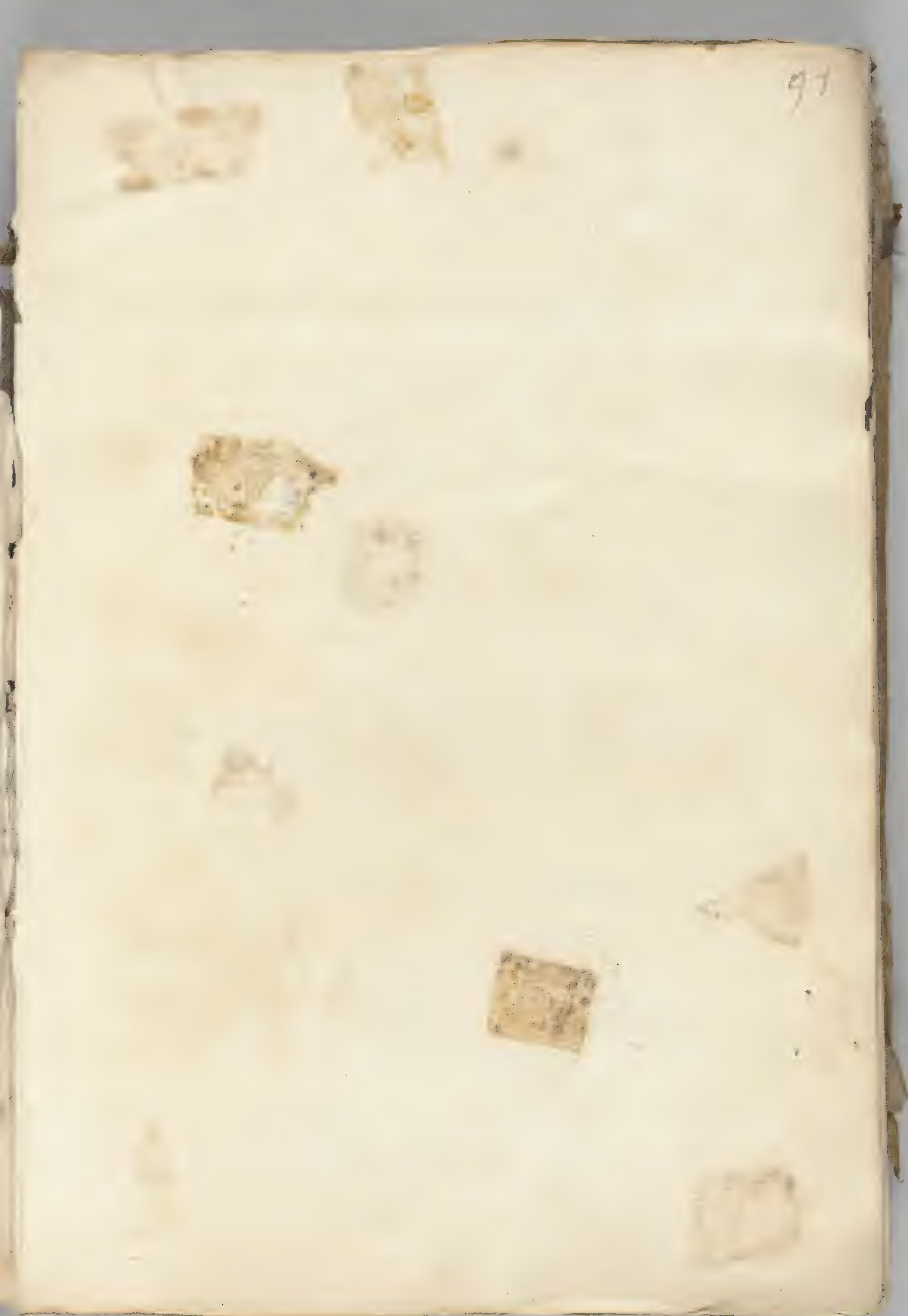
F. L. Allignan Procur.

Bon £. 560

rebatu a raphael montel et passes sur son compte le 13 aout 1790

j'ai reçu de la communauté des juifs de cette ville et des mains d'abraham de Lunel la somme de soixante quinze livres pour pension echue le vingt juin plus celle de cent cinquante livres echue le vingt juillet presente année en foi a carpentras le treize aout mil sept cent quatre vingt dix De Joannis —

rebatu a raphael montel et passe sur son compte le 13 aout 1790



pour et au nom de M. le Comte d'allemand et de
mad^e. de [illegible]tang coheritiers de mr le ch.er hilarion
d'allemand leur frere mort ab intestat, j'ai reçu de la
commune des juifs de cette ville, et par mains de joseph de
vallabregues tresorier d'icelle, cent trois livres quinze sols
six deniers pour une annuité d'une pension plus forte
dont l'excedant est payé, ou doit etre payé a la
nommée aurore, echue le vingt deux avril proche
passé. a Carpentras ce vingt six.e octobre mil sept
cent nonante un. [signature] ptre

N° 1392

103# 15s 6d

28# 4s 10 d

Je soussigné Procureur des DD. de Ste Ursule les Royales de la ville
d'Avignon ai receu de la communauté et carriere des juifs de
Carpentras par mains de Jacet de Valabregue son tresorier
la somme de soixante et dix livres en un assignat de pareille
somme à compte et en deduction de quatre pensions annuelles
le montant toutes ensemble à la somme de 210.# 8s. voy. [illegible] les 3,
5, 8, avril et 28, fevrier dernier dont quitte sans prejudice du
restant dû des dites pensions pour la présente année. à Carpentras
ce second Xbre mil sept cent quatre vingt onze. Augier [illegible]

70#

J'ai Reçu de la Communoté de Carpentra & des
main de Raphael De Montel La somme de
Cent cinquante Livre pour un pension annüe
qui me ~~sont~~ dûe a chaque dix Neuf de Mai
de Juin Cet pour La présente année &
Avignon Le 1er Aoust Mil Sept cent
quatre vingt dix. Bre Brandes

En qualité de procureur de la maison de charité de cette ville j'ai recu de la
carriere des juifs de cette d ville et des mains de jasse de Valabreque soixante
Dix livres seize sols quatre deniers en un assignat de soixante dix livres
coté N: 18396 et les seize sols quatre deniers restantes en especes pour —
pension echue le 22 7bre dernier à carpentras le cinq decembre mil septcent
quatre vingt onze

Vitalis procu

Recu de ct des mains de qui dessus cent vingt livres en deux assignats l'un
de soixante dix livres cotée N° 1306 et l'autre de cinquante livres coté
N° 32318 pour pension echue le 29 7bre dernier. a carpentras les an et
jour susdits

Vitalis procu

je soussigné [illegible] des [illegible] tuteur des

biens des enfants de feu noble chevalier [illegible]

[illegible] de [illegible]

[illegible] de [illegible] ay reçu [illegible]

[illegible] des Juifs de cette

ville de Carpentras Cent cinquante livres qu'ils

[illegible] pour l'annuité [illegible]

pour ladite somme que lad. communauté des Juifs

leur supporte, [illegible] le six du courant. A [illegible]

le quinze decembre mil sept cent quatre vingt

[illegible].

147# 10s

[illegible]

98

je soussignée religieuse des carmelites dechaussées
d'avignon declare avoir receu des sieurs de
[illegible] la somme de vingt huit livres quatre
sols pour une pention quils payent chaque
année a notre Monastere echüe le vingt
quatrieme juin de cette presente année Mille
sept cent nonante un dont quitte fait a avignon
sans prejudice de la somme [illegible] [illegible]
sœur Therese emilie de St joseph

12-10

je soussignée religieuse des carmelites dechaussées
d'avignon declare avoir retiré des sieurs de
[illegible] la somme de quarante deux livres sept
sols pour une pention quils payent chaque
année a notre Monastere echüe le quinzieme
mars de cette presente année Mille sept cent nonante
un dont quitte sans prejudice de la somme
[illegible] [illegible] [illegible] fait a avignon
ce vingt septieme novembre de cette année susdite
sœur The[illegible] emilie de St joseph

[illegible] 11

J'ay recu de la Communauté des juifs de
la ville de Carpentras et des mains du
Thresorier de lad Cté la somme de
soixante six livres grosse monnaye c'est
pour deux pensions de trente trois livres
chacune que lad Cté me fait annuellement
echues l'une le 9 mars dernier passé l'autre
le neuf juillet dernier passé dont content
quitte pour la presente annee. a apt
le vingt huit aout mil sept cens
quatre vingt onze. [illegible]

[illegible]
[illegible]

En qualité de procureur des dames de
l'abbaye sainte marie magdeleine ordre
de citeaux de cette ville, j'ai reçu de la
communauté des juifs de cette d. ville, & par
mains de jacob [illegible] alphandarie, la somme
de cent trente six livres dix sols
pour pension échue le treize juillet
dernier. a carpentras ce cinq août mil
sept cent quatre vingt onze.

11-13.

Boudon

J'ai reçeu de la carriere des juifs de
Carpentras par mains craveyan du
Tresorier d'icelle deux cen quarante livres
r'on pour pension echeue le 4e mars de
la presente année, à peine le 9e 9bre
mille sept cen quatre vingt onze. Jollas

mr de jocas, ou janeda
-milhaud. 1791.

en qualité de thresorier de l'oeuvre du mont de pieté j'ai reçu
de la carriere des juifs de cette ville de carpentras et des mains
de jasse de valabregues d'une part quinze livres grosse
monnoie vingt deux livres dix sols meme monnoie
sept livres sept sols et dix huit livres le tout monnoie
couronte pour quatre pension que lad carriere supporte
a lad oeuvre a chaque vingt deux juillet payable faisant
en tout soixante une livre un sol la dern echue le
vingt deux juillet dern en douze assignat de cinq
livres et une livre un sol en argent en foy a carpen
le cinq decembre mil sept cent quatre vingt onze

Martin ... thresorier

En qualité de procureur de l'hopital de cette ville j'ay receu de
la carriere des juifs d'jelle et par mains de jasse de valabregues
thresorier d'jelle soixante livres scy en un assignat de cinquante
livres et deux de cent sols pour les deux semestres du petit
maseau echus par anticipation le premier octobre de l'année
derniere et premier avril dernier ~~a carpentras le cinq~~
a carpentras ce neuf decembre mil sept cents nonante un

Balmelle procr

en qualité de chne administrateur du vble chapitre de carpentras j'ay reçu de la carriere des juifs de cette ville et des mains du tresorier la somme de deux cent vingt cinq livres roy pour pension echue le vingt cinq avril dernier a carpentras ce quinze decembre mil sept cent quatre vingt onze Durand chne admr —

jai reçu de la communauté des juif de cette ville de carpentras et des mains du tresorier dicelle la somme de deux cent livres savoir un assignat de cent livres et deux de cinquante livres pour pension que la ditte commune me suporte echüe le trente juin dernier dont quitte a carpentras ce seize decembre mille sept cent quatre vingt onze de gaudemaris

je [illegible] avoir reçu de la Communauté des juifs la somme de deux cent vingt deux cinq livres en assignats pour une pension annuelle que la dite Communauté fait aux Dames superieure et religieuses de ste [illegible] de la ville du buix le tout sans préjudice de quelque pension ~~[illegible]~~ d'arrerage s'il en est qui est due ~~qui peut etre due~~. fait a carpentras le 10 janvier mille sept cent quatre vingt douze P. Beauchamps [illegible]

~~si toutes fois elle est due~~.

jai recu de la communaute des j.f de cette ville
de carpentras et des mains et deniers du tresorier dicelle
la somme de cent cinquante trois livres scavoir un assignat
de cent livres plus un de cinquante livres et trois livres en
argent pour pension que la ditte communaute me suporte
echüe le trente juin de lannée derniere dont quitte a
carpentras ce treize janvier mille sept cent quatre
vingt douze sle gaudemaris

jay recu de la communauté des juifs de la carrière de carpentras et des mains de isaac de la roque martine rabin son tresorier cent vingt livres monoye de france pour pension échüe le dix-huitieme may proche passé, dont quitance pour cette dite et presente année mille sept cent soixante dix huit. en foy de quoy, a pernes le quatre aout mille sept cent soixante dix huit

Camaret

1778

j'ai reçu de la communauté des juifs de la carriere de
Carpentras et des mains d'isaac de roque martine son
tresaurier, la somme de cent vint livres monnoye de france
pour pension echüe le dix huit mai proche passé, dont
content a pernes ce vint huit juin mille sept cent quatre
vint un Camaret

1781

jay receu de la communauté des juifs de la carriere
de carpentras et des mains de isaac de la roque martine
rabbin son tresorier cent vingt livres monoye de france
pour pension eschue le dousieme decembre proche
passé dont quittance pour cette dite annee mille
sept cent soixante dix sept. a pernes ce dix sept
mars mille sept cent soixante dix huit

Camaret

1778

jai reçu de la communauté des juifs de la
carriere de carpentras et des mains de son tresaurier
la somme de cent vint livres pour pension echüe
le dix huit mai proche passé dont quittance a
pernes ce treize janvier mil sept cent quatre
vint douze Camaret

n.-6

j'ai reçu de la communauté des juifs de la carriere
de carpentras et des mains de son besourier la
somme de deux cent quarante livres pour deux
annuités de pension de cent vint livres dont la
derniere est echüe le douze decembre proche passé
dont quittance a pernes ce treize janvier mil sept
cent quatre vint douze Camaret
n 5

1792

j'ay receu de la communauté des juifs de la carriere de carpentras et des mains de isaac de la roque martine rabbin son tresorier cent vingt livres monoye de France pour pension échue le dix huitieme may proche passé dont quittance pour cette dite et presente année mille sept cent soixante dix neuf en foy de quoy à pernes le cinquieme juillet mille sept cent soixante dix neuf

Camaret

1779

mr de Lamarq

je soussigné atteste avoir reçu de la carriere des juifs de carpentras et des mains du rabin Issaac de la roque marquiste son tresorier la somme de cent vingt livres roi pour une semblable pension quelle me sert echüe le douze Xbre proche passé dont content la quitte apernes ce quinze avril mille sept cent soixante dix sept camaret ptre pour mon frere

1777

j'ay reçu de la communauté des juifs de la carriere de carpentras et des mains d'isaac de la roque martine son tresorier cent vingt livres monoye de france pour pension échues le dix huitieme may proche passé dont content je quitte pour cette dite année mille sept cent soixante dix sept. a pernes le cinquieme aout mille sept cent soixante dix sept

Comarel

1777

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

j'ay reçu de la communauté de la carriere des juifs de carpentras et des mains de rabbin de roque martine son tresorier cent vingt livres monoye de france pour pension échüe le dixhuitieme may proche passé dont content je quitte pour cette dite année mille sept cent soixante = seize = a pernes ce 17 septembre mille sept cent soixante seize =

Camaret

177[illegible]

j'ay recu de la communauté des juifs de la carriere de
carpentras et des mains de isaac de la roque martine son
tresorier cent vingt livres monoye de france pour ma
pention échüe le douse decembre proche passé
dont quittance pour cette dite année mille sept cent
soixante dix huit. a pernes ce dix sept fevrier mille
sept cent soixante dix neuf — Lamanet

1779

je soussigné declare avoir recu de la communau
té des juifs de la carriere de carpentras et des mains
de isaac de roque martine son tresorier cent vingt
livres monoye de france pour pension echue le
douse decembre proche passé dont content je a-
quitte pour cette dite année mille sept cent
soixante quinze à pernes ce 10e juin mille
sept cent soixante seise Camaret

1776

103

Je Soussigné pour Mr. Bon mon Beaufils ai Reçu de la Commté
des juifs de Carpentras par main & Deniers de Mr jassé de
Roquemartine la Somme de quatrevingt Seize livres monnoie
Courante faisant Euroy Nonante livres huit sols pour payement
de deux differentes pensions l'une de soixante livres. & l'autre
de trente six livres monnoye Courante Echües le deux
Decembre mil Sept Cent quatre vingt Dix dont quitte à
avignon Ce vingt sept ottobre mil & Sept Cent quatrevingt onze

fr. 1790

Bon

j'ay Reçu de Mr. jassé de Roquemartine la Somme de

Je soubsigné procureur des dame Religieuses hospitalieres
de cette ville de lisle, j'ay Reçu des baillon de la Carrieres
de Carpentras, et des mains et argent de monsieur abraham
de Carcassone de cette ville la somme de septante cinq livre
pour pension semblable que la carrieres des juifs de
Carpentras fait toutes les annies aud. dames, et ce pour
la pension échue le seize du Courant de la presente
annie, à lisle le vingt deux novembre mil sept cents
quatre vingt dix. Rbl.

L. 75. Rollbody

Je Soussigné pour Mr. Bon mon Beaufils ai Reçu de la Communauté des Juifs de Carpentras par main & Deniers de Mr Jassé de Roquemartine la Somme de quatre vingt seize livres monnoie Courante faisant Euroy Nonante livres huit sols pour payement de deux differentes pensions l'une de soixante livres. l'autre de trente six livres monnoye Courante echües le deux Decembre mil sept Cent quatre vingt Dix. dont quitte à avignon Ce vingt sept octobre mil & sept Cent quatre vingt onze.

f.r 1790

Bon

j'ay Reçu de Mr. Jassé de Roquemartine la somme de quatre vingt quinze livres pour deux differentes pension que la Carriere de carpentras me supporte à chaque vingt trois avril et dix huit juin et c'est pour celles echües ses jours de la presente année enfoy à Avignon le quinze novembre mil sept cent quatre vingt onze.

Roland

J'ay receu de la Communauté et Carriere des juifs de la ville de Carpentras, la Somme de Cent Cinquante livres pour une pension quelle me suporte tout les ans a chaque seize novembre et Cest pour lannée mille sept Cent quatre vingt onze Silvan de Barthelier

En qualité de procureur fondé de Dlle marie françoise Barbe
quirtrandy mon epouse libre dans l'administration de ses droits, j'ai
reçu de la Communauté des juifs de cette ville Cent quarante cinq
livres dix en payement de trois differentes pensions qu'elle lui doit
l'une de soixante treize livres dix sols echue le premier fevrier
l'autre, de trente une livres dix sols echue le dix neuf avril, et
la troisième de quarante livres echue le premier juillet de
l'année derniere mil sept cent quatre vingt onze, dont quitte, sans
et sans prejudice aux payes courantes, à Carpentras le troisieme
janvier mil sept cent quatre vingt douze.

Bourgoin[illegible] pr.

en qualité de procureur de mr. le comte
d'inguimbert there heritier de mr. le baron
de there son frere j'ay receu de la comté
des juifs de cette ville et des mains de
raphaël de montelli tresorier quarante deux
livres monoye courante faisant en roy trente
six livres quatorze sols trois deniers pour
pension echue le vingt novembre dernier
et due par la d. comté en vertu et pour les
causes enoncées en la transaction passée entre
les autheurs du d. sr de there et les sindics
de lad. cté escrivant mr. bayzavel nore
de cette ville le vingt trois avril 1646: —
— sans prejudice de la courante a carpentras
ce trente un janvier mil sept cent
quatre vingt douze. ——————

R n. 15. eydoux
prour

pl.-1791:

En qualité de Tresorier de La maison De charrité de Cette ville jay Reçu l'abraham de Carcasonne jasedas david cremieu mossé Roque martine salomon de monteaux des mains Raphael Lyon tous Citoyens de Cette ville La somme de quarante trois livres dix huit Sols. pour frais qu'il a doit par Lavre de La maison charrité fait a Linstence du Citoyens vitalys Ci devant procureur de La maison fait a Carpentras Le vingt quatre juin mille Sept Cent quatre vingt Trez Le 2e de La Republique francaise

C Denoyes. Cadet Tres

En qualité de Tresorier de La charrité j'ay — j'ay Reçu des citoyens jacob david Cremieu et moyse de Roque martine Habraam de Carcassonne Salamon de monteaux par mains du citoyen de Raphaele Lion Cent vingt une Livre dix Sols Echüe Le vingt juillet mille Sept Cent quatre vingt — Deux plus Septente Deux livres Echüe Le vingt deux Septembre mille Sept Cent quatre vingt Deux D'meme Cent vingt livres Echüe Le vingt neuf Septembre mille Sept Cent quatre vingt Deux — D'meme Cent huitente livres Echue Le vingt un Decembre mille Sept Cent quatre vingt Deux montant ensemble quatre Cent nonante trois livres dix Sols fait a Carpentras Ce trente may mille Sept Cent quatre vingt Treze 2 — Le 2 de La Republique francaise

493# 10 — Demoses. Cadet Tre

frait u34 18

Note importante. Au Mémoire qui a été envoyé à M.r Le Préfet de Vaucluse, en date de 8.bre 1818, par la Lettre à M.r Le Sous Préfet de Carpentras, du 6 9.bre suivant, mémoire renfermant les observations de la Commission chargée de la répartition des dettes de l'ancienne Communauté sur la Liquidation Supplémentaire de ces dettes faite en exécution de l'arrêté de M.r Le Préfet, en date du 2 mai 1816, ont été jointes cinq quittances de rentes acquittées en 1790 et 1791, savoir :

La 1.ère, cotée n.o 1, de la rente de 82.# 10.s, supportée à l'hôpital S.t Pierre de Carpentras, à l'échéance du 23 janvier ; p.r 1790.

La 2.me (cotée n.o 2), de la rente supportée aux religieuses S.te Elisabeth de L'Isle, de la somme de 60.#, à l'échéance du 16 9.bre ; p.r 1790.

La 3.me (cotée n.o 3), de la rente de 280.#, au 9 mars, supportée à la Chartreuse de Bourgfontaine, diocèse de Soissons ; p.r 1790 ; faite cette quittance par le religieux chargé des affaires de la Chartreuse de Bompas, comme fondé de pouvoir de celle de Bourgfontaine.

La 4.e (cotée n.o 4) de la rente de 40.# (et non 55), au 24 7.bre, supportée aux frères-minimes de L'Isle ; p.r 1790.

La 5.e enfin (cotée n.o 5), de cette même rente, p.r 1791.

Fait à Carpentras, le 8 9.bre 1818.

Le Secrétaire de la Commission,

M. Monteux.

Md. d'aubignan — Du 16 Mai 1640. —

Capital ; .. monnaie Courante —— 900 ——

crée en faveur de Mr. de Beauvois

escrivain mr. chevalier ——

Du 30 Xbre. 1643. ——

Capital, monnoi Courante —— 3000 ——

crée en faveur du même. ——

3900 #

Ces deux Capitaux sont a 4 p %.

et payées a Madme. d'aubignan

Livres des pention de la Communauté

2 300# 19# 1500 77# 13 8

650 a 5 pour 100 [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible] 3

3585 – 11
2114 9
5700 10

1720 de Signa
1240# 18
479# 2

3585
276
3861#
3877# 4
3861 11
15 9

10#10 argeant
9# 9 6
19#19 6

400
31
100
709#18
1240#18

Livres